L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1143 - VENDREDI 09 DÉCEMBRE 2011 — 2 €

www.agribourgogne.fr — ISSN 1776-0224



▶ Sommaire



Fédération Cuma Bourgogne *p.10*
La régionalisation effective au 1er janvier

P 04 **Actualité** Côte d'Or
Parc national «Entre Champagne et Bourgogne»: La profession agricole a son mot à dire

P 06 **Actualité** Nièvre
Session de la Chambre d'agriculture: Augmentation de 3,5% de l'impôt

P 09 **Actualité** Yonne
Capserval: La coopérative mise sur le fer et le fluvial

P 11 **Vie syndicale**
Semences de ferme: Xavier Beulin clarifie le débat

P 13 **Filières** Viticulture
Recensement agricole: Viticulture, une profession atomisée

P 14 **Filières** Cultures
Arvalis-Institut du végétal: Les agriculteurs ont fait «leur marché»

P 18 **Filières** Élevage
Concours de Moulins sur Allier: Les Nivernais brillent à la finale des finales charolaises

Mon beau Morvan… roi des sapins





Avec plus d'un million d'arbres vendus annuellement, la région Morvan, à cheval sur les quatre départements de Bourgogne, est la première productrice française de sapins de Noël. Ses sapinières couvrent une superficie totale estimée à 1 500 ha. *(p. 16-17)*





l'Agenda

Côte d'Or

Bio Tour de plaine sur les plateaux de Bourgogne

Vous êtes agriculteurs bio ou vous vous intéressez aux pratiques culturales biologiques ? L'équipe polyculture du Sedarb vous invite à venir échanger lors d'un tour de plaine bio sur les plateaux de Bourgogne le mercredi 14 décembre de 9h30 à 12h.
Au programme de cette matinée : présentation de la ferme, tour des parcelles, discussion autour du désherbage mécanique et de l'optimisation des restitutions azotées (précédents légumineuses), présentation de l'essai en bandes semis d'épeautre en partenariat avec la Chambre d'agriculture de Côte d'Or.
Chez Jean-Pierre Donet à Bussy-le-Grand (à côté du château de Bussy Rabutin) Renseignements au 06 89 27 97 68/sarah.hassan@sedarb.org

CER France Conférence-débat

Dans le cadre de son assemblée générale annuelle, CER FRANCE propose une conférence-débat sur le thème : «La crise : les scenarios pour en sortir» avec l'intervention de Jean-Marc Sylvestre, journaliste, économiste, écrivain et animateur de l'émission «Les Clés de l'éco» sur i-Télé.
Vendredi 16 Décembre à 15heures. Palais des Congrès de Dijon (Amphithéâtre Romanée-Conti).
Entrée libre - Renseignements : ServiceCommunication@bfc.cerfrance.fr ou tél : 03 84 77 77 66.

GDS21 Calendrier des réunions cantonales

Canton d'Is/Grancey/Selongey : lundi 12 décembre à 9h30 à la salle de la mairie de Selongey. Canton de Fontaine Française : lundi 12 décembre à 14h30 à la salle de la mairie de Fontaine Française.
Canton de Mirebeau/Pontailler : jeudi 15 décembre à 14h30 à la salle de la mairie de Pontailler.
Canton de Nolay : vendredi 16 décembre à 9h30 à la salle de la mairie de Nolay

Nièvre

Jugement de bétail Canton de Corbigny

Les jeunes agriculteurs du canton de Corbigny organisent leur concours de jugement de bétail, samedi **10 décembre** sur l'exploitation d'Eric Roubeau, lieu-dit « Varennes », commune de Pazy. Le concours débutera à 14 heures et sera agrémenté d'une démonstration de matériel agricole. L'annonce du palmarès et la remise des prix se tiendront à partir de 18 heures et seront suivie d'un vin d'honneur.

Jugement de bétail Finale à Flez-Cuzy

Les JA58 et l'équipe cantonale des JA de Tannay organisent la finale départementale de jugement de bétail, le 18 décembre, chez Béatrice et Éric Laguigner à Flez-Cuzy. Une soixantaine de concurrents, issus des finales cantonales, s'affronteront dans trois catégories, bovine, ovine et équine. Démonstrations de chiens de troupeau, stand des OPA, exposition de matériels agricoles, baptêmes en poney, marché de produits régionaux sont également au programme. Contact: Fabrice Prévotat au 06 72 51 08 15 ou Jennifer Paillé au 06 74 63 93 65.

Moutonniers nivernais AG à Bona

L'Association des Moutonniers Nivernais (AMN) tiendra son assemblée générale le jeudi 8 décembre à partir de 9h30 à la salle de la mairie de Bona. Programme: 10h, intervention de François Roze sur la PAC 2014-2020; 12h, repas (à la charge des participants); 14h, intervention du service économique de la DDT sur les contrôles en élevage ovin et l'avenir des aides, point sur l'identification électronique; 15h, intervention de Pascal Duré du laboratoire Nutral sur l'alimentation minérale...
Réservation du déjeuner avant le 2 décembre auprès de François Bourdon au 03 86 38 42 33 ou de Christophe Rainon au 06 72 39 76 43.

«Bien vieillir» Conférence à Saint-Honoré-les-Bains

La MSA Bourgogne, et ses élus du canton de Moulins-Engilbert, proposent une conférence-débat sur le « bien vieillir », jeudi 8 décembre à 18 h à la mairie de Saint-Honoré les Bains. Celle-ci, ouverte à tous, sera animée par un médecin gériatre, le Dr El Alh, et sera suivie par une présentation des Ateliers Santé Séniors par Mme Pereira, travailleur social, et du dispositif Présence Verte, par M. Hipeau.

concours Taille de vigne, le 10 décembre

L'Asavpa de la Nièvre organise le 12ème concours interdépartemental de taille de vigne, le samedi 10 décembre à partir de 12h30, au Domaine Michel Quintin à Cours. L'an dernier, le concours avait rassemblé plus de 70 participants dans le Cher et des concurrents venant de l'Aude et du Rhône participeront cette année. La compétition s'articule autour de deux épreuves, une théorique (prévention, vignoble, maladies, connaissances liées au métier...) et l'autre pratique (8 pieds à tailler en 20 minutes). Renseignements et inscriptions auprès de Jérôme Ferré au 03 86 93 40 27.

AQPS Centre Est AG à Cercy-la-Tour

L'Union AQPS (autre que pur sang) Centre Est tiendra son assemblée générale annuelle, le vendredi 16 décembre, à Cercy-la-Tour.

Assemblée générale GDA Bourgogne Nivernaise

Le GDA Bourgogne Nivernaise tiendra son assemblée générale annuelle mercredi 14 décembre à la salle de la mairie de Couloutre (58220). Ordre du jour: 9h15-11h15, AG ordinaire ; 11h15-12h30, intervention de Christian Merle, de la société Nickerson, sur l'évolution génétique des céréales à paille ; 12h30, repas en commun à l'auberge du Nivernais (participation de 15 à 20 euros par personne). Renseignements et inscriptions au 03 86 93 40 60, ou au 06 08 62 85 30 ou par mail à grandescultures@nievre.chambagri.fr

JA Réveillon bourguignon à Montsauche

A l'occasion de la Saint-Sylvestre et du passage à l'an 2012, les JA du canton de Montsauche-les-Settons proposent un réveillon et une soirée dansante, samedi 31 décembre à 20 heures à la salle des fêtes du chef-lieu de canton. Moyennant une participation de 40 euros par adulte et de 10 euros par enfant, les organisateurs prévoient un menu gastronomique Bourguignon. Réservations avant le 15 décembre auprès de Thomas au 06 47 49 09 37, Alexandre au 06 07 57 67 47 ou Florent au 06 77 89 04 11 (de préférence aux heures des repas).

Formation Sécuriser ses prix de vente

La Chambre d'agriculture de la Nièvre organise les **10, 17 et 26 janvier** 2012 une formation à destination des agriculteurs souhaitant acquérir les bases du fonctionnement des marchés à terme. Objectifs : permettre aux agriculteurs d'utiliser au maximum les marchés à terme européens et de comprendre le fonctionnement des nouveaux contrats de commercialisation proposés par les organismes stockeurs de la région. Renseignements et inscriptions auprès de Bénédicte Bracq au 03 86 93 04 01.

Épis-Centre Congés de fin d'année

Les dépôts sont fermés pour congés de fin d'année aux périodes suivantes:
•Du vendredi 16 décembre au soir au mardi 3 janvier au matin
Alligny-Cosne, Donzy, Garchy, St Amand en Puisaye, Entrains sur Nohain, Varzy, Nevers St Eloi, St Benin d'Azy, Clamecy, Châtillon en Bazois, Tannay, Corbigny, Prémery
• Du samedi 17 décembre à midi au mardi 3 janvier au matin
Prémery, St Pierre le Moutier
• Du samedi 17 décembre au soir au mardi 3 janvier au matin
Moulins Engilbert, St Saulge, Decize
• Du vendredi 9 décembre au soir au mardi 3 janvier au matin
Suilly la Tour
• Du vendredi 9 décembre au soir au lundi 16 janvier au matin
Anlezy, Annay, Brinon, Châteauneuf, Ciez, Crain, Tronsanges
Quelques permanences seront assurées en région d'élevage pour répondre à des besoins urgents.
• Cercy (Tél. 03 86 77 00 22 ou 03 86 77 00 25) les 19-20-21 décembre et les 27-28-29 décembre 2011
• Corbigny (Tél. 03 86 20 13 58) les 19 décembre et 26 décembre
• Pour vos besoins en aliments composés, vous pourrez contacter directement le service Tellus Tél. 04 70 90 60 70 - Fax 04 70 90 60 15
Les libres services seront fermés du 23 décembre au soir au 3 janvier au matin (Château Chinon – Decize – Donzy – Moulins Engilbert – Prémery - St Amand – St Pierre – St Saulge)
Les bureaux de Nevers seront fermés du 20 décembre au soir au 3 janvier au matin.

Yonne

MSA Seniors soyez acteurs de votre santé

A l'initiative des délégués MSA des cantons de Chéroy, Sens, Pont-sur-Yonne et Sergines, une conférence débat gratuite et ouverte à tous les seniors sera organisée mardi 13 décembre, à partir de 16 h 30, avenue du stade, à Paron, au complexe sportif Roger Treillé (salles A et B).
Cette conférence sera animée par le Dr El Alh, médecin gériatre et aura pour thème : les notions du vieillissement réussi et les éléments du bien vieillir. Présentation également des ateliers Santé Seniors et du dispositif Présence Verte

Sens Marché «Arts et Saveurs»

La Chambre d'agriculture de l'Yonne organise la 19e édition du marché « Arts et Saveurs », samedi 10 décembre, de 10 h à 21 h et dimanche 11 décembre, de 10 h à 19 h, dans les Halles du Marché Couvert de Sens. Plus d'une cinquantaine de producteurs et artisans présents, pour apporter la qualité des terroirs sur vos tables de fêtes de fin d'année.
Animations pour les enfants, nombreux cadeaux offerts par les producteurs et artisans du salon.

Apecita Permanence le 15 décembre

La prochaine permanence mensuelle de l'Apecita, se tiendra jeudi 15 décembre à la Chambre d'agriculture, 14 bis rue Guynemer à Auxerre. Pour rencontrer la déléguée régionale, prendre rendez-vous à la Chambre d'agriculture, auprès de Jocelyne Foutoyet, tél 03 86 94 22 11

Formation Calculez le coût d'utilisation de votre matériel

Une formation sur ce thème se déroulera mardi 20 décembre, à la Chambre d'agriculture de l'Yonne à Auxerre. Objectifs : être capable d'apprécier la valeur d'occasion d'un matériel, calculer son coût d'utilisation pour de multiples hypothèses.
Rens au 03 86 94 22 24
Programme, tarifs et conditions générales envoyés sur demande ou disponibles sur : www.yonne.chambagri.fr

Marché du réveillon aux caves Bailly-Lapierre

Marché du réveillon les samedi 17, dimanche 18, jeudi 22 et vendredi 23 décembre, de 10 h à 19 h, aux caves Bailly-Lapierre à Saint-Bris-le-Vineux. Plus de 70 producteurs et artisans présents : foies gras, escargots, truffes, truites, vins, chocolats, fromages régionaux, cidres etc… Et pour ceux qui manqueraient d'idées de cadeaux, le savoir faire des artisans d'art est là pour vous en apporter.
Renseignements supplémentaires sur : www.bailly-lapierre.fr

Région

Lait Journées laitières régionales

Les Chambres d'agriculture de Bourgogne et les organismes de conseil en élevage organisent des journées thématiques à l'attention des éleveurs laitiers afin de les informer sur les derniers résultats en matière de recherche appliquée réalisée en Bourgogne.
• Yonne - Mardi 13 décembre : lycée agricole de la Brosse à Venoy. Contact : Laure Oursel au 03 86 92 36 73
• Saône et Loire -Mercredi 14 décembre : lycée agricole de Fontaines. Contact : dénis Chapuis au 03 85 91 07 33.
• Côte d'Or - Jeudi 15 décembre : salle polyvalente de la Brenne à Sombernon. Contact : Fanny Clémence au 03 80 68 67 10.
Rens et contacts : Laurence Oursel au 03 86 92 36 73

▶ Installation

PRI info

Côte d'Or

Comment faire pour devenir agriculteur ou agricultrice ?

Vous avez un souhait, une idée, celui de vous mettre à votre compte et de devenir agriculteur ou agricultrice. Le Point Info Installation est là pour vous accueillir, vous aider à réfléchir sur votre projet, vous informer sur les aides et les démarches et vous orienter vers les personnes ressources pour mener à bien votre projet (accueil financé par l'Etat dans le cadre du Programme Régional à l'Installation). Nous organisons des sessions collectives au Point Info Installation, contactez Florian BERNARD au 03 80 68 67 72 pour tous renseignements.

Nièvre :

Le Répertoire Départ Installation (RDI)

Si vous avez un projet d'installation et que vous recherchez du foncier ; ou si vous désirez céder votre exploitation à un jeune, inscrivez vous au Répertoire Départemental à l'Installation. Cet outil permet de mettre en relation les jeunes désirant s'installer et les agriculteurs souhaitant céder leur exploitation (service financé par l'Etat). Contact : Carole SIMON à l'ODASEA : 03.86.71.92.40

Yonne :

La retraite ça se prépare

Dans quelques mois ou quelques années, vous allez passer de la vie active à une retraite bien méritée. Pour réussir cette étape de votre vie, il est important de se donner le temps d'y réfléchir. Comment et à qui transmettre votre exploitation ? Quelles démarches devez-vous faire ? Pour vous conseiller et vous accompagner dans cette réflexion, des personnes sont à votre disposition : contactez Marc ABONNET - Chambre d'agriculture au 03.86.94.22.22 (accompagnement financé par le Fonds Social Européen et l'État, dans le cadre du Programme Régional à l'Installation).

Le PRI est cofinancé par l'Europe, l'État et le Conseil Régional de Bourgogne.

Programmes agricoles

La campagne est lancée dans les campagnes

Sans attendre le lancement officiel de la campagne présidentielle, les états-majors des candidats, déclarés ou non, à la future élection se positionnent sur les questions agricoles. Les organisations professionnelles le font également ou sont en passe de le faire. Mais au final c'est la raison économique qui risque de prévaloir.



Les programmes agricoles des candidats à l'élection présidentielle ne sont pas encore finalisés et tous les candidats, dont le président sortant, ne se sont pas encore officiellement déclarés, mais chacun fait *«comme si…»* Les états-majors se positionnent et les candidats se montrent de plus en plus dans les réunions professionnelles. Nicolas Sarkozy poursuit ses rencontres de terrain avec le monde agricole et prend les marques et les positions d'un futur candidat. L'UMP a planché sur la question agricole et rencontre régulièrement les leaders de la profession agricole, le PS dévoile une partie de son programme, le tout devant être prêt pour la période du Salon de l'agriculture.

De leur côté, les organisations professionnelles publient ou font part de leurs principales demandes. La FNSEA s'apprête d'ailleurs à publier sa plateforme professionnelle agricole à destination des candidats et Coop de France vient de le faire. Les autres syndicats feront prochainement de même, la campagne est donc bel et bien lancée dans les campagnes.

L'ébauche du programme du PS, occulté un temps par le remue-ménage autour du nucléaire, revêt une dimension agricole importante : soutien aux circuits courts, lutte contre les OGM, suppression des soutiens aux biocarburants de première génération, pluralisme syndical dans les interprofession, etc. De quoi faire sortir de ses gonds le président de la FNSEA et l'inciter à demander une nouvelle rencontre avec François Hollande.

La FNSEA s'apprête justement à publier *«Une plateforme professionnelle agricole à destination des candidats à l'élection présidentielle»*. Cette plateforme devrait être proposée à la signature du Caf, elle tranche forcément avec les idées avancées par le PS. Clairement orientée *«économie»*, les propositions privilégient la production, la correction des distorsions de concurrence, la sécurisation des activités de production, même le soutien aux productions bio est abordé sous l'angle économique. En ligne de mire également le développement des industries agroalimentaires en France comme support *«d'une réindustrialisation de notre pays»*. Autre cheval de bataille, *«l'innovation technologique et les progrès génétiques et variétaux»*, en clair les OGM.

La compétition est donc lancée sur le terrain agricole mais, qu'il soit de droite ou de gauche, le prochain pouvoir élu sera confronté comme aujourd'hui à la faiblesse des moyens budgétaires. Les promesses électorales pourraient sûrement se trouver raboter par la rigueur économique, car il faudra plus que jamais faire des choix drastiques. C'est sur ces choix en définitive que se distingueront les différents programmes.

D'APRÈS AGRA



En bref

Filière équine : maintient de la TVA à taux réduit

La Fédération nationale du cheval et le Groupement hippique national ont obtenu le maintien de la TVA à taux réduit pour la filière cheval. Après le vote du Sénat de l'article 5 du projet de loi de finances pour 2012, la fiscalité des professionnels semble donc sécurisée, mais la décision ne sera effective que lorsque la loi sera promulguée. Les membres du collectif « L'équitation en péril » poursuivent donc leur travail de mobilisation à l'échelle européenne afin que «*le cheval dans toutes ses composantes soit considéré comme un produit agricole et bénéficie d'une fiscalité adaptée*».

Pluviométrie : le manque d'eau de l'automne se fait sentir

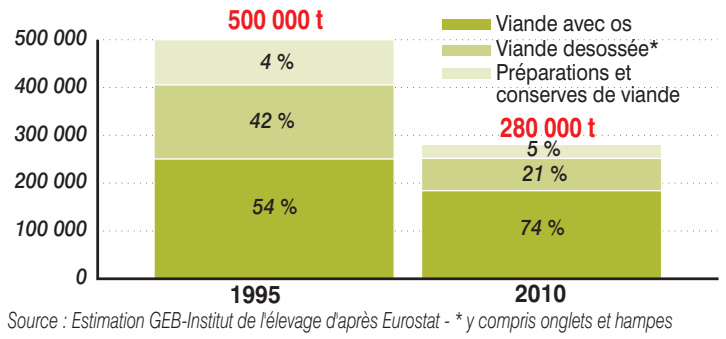
Météo France dans son dernier bilan note que la France a connu un automne 2011 exceptionnellement chaud et extrêmement sec sur une grande partie du pays. Les pluies d'automne en revanche ont été nettement excédentaires partout ailleurs. Mais dans l'Ouest, le Sud-Ouest et le Nord-Est, les déficits de précipitations ont été souvent supérieurs à 50%, parfois même à 60%.

En chiffres

- 44 % pour les exports de viande bovine

Les exportations de viande bovine sont dans une situation préoccupante. Depuis 1995, les exportations, en volume, ont été quasiment réduites de moitié. La faute en est partiellement à la crise de la vache folle. Mais surtout, cette exportation se fait de plus en plus en viande avec os, moins transformée donc avec moins de valeur ajoutée. Une évolution à inscrire dans le débat sur la stratégie à mener en matière d'exportations qui a animé la filière ces derniers mois. Heureusement, les exportations d'animaux vifs (à abattre ou engraisser) semblent se redresser. Mais la valeur ajoutée est-elle au rendez-vous ?

Exportations françaises de viande bovine selon le type de découpe



*Source : Estimation GEB-Institut de l'élevage d'après Eurostat - * y compris onglets et hampes*



Chambre d'agriculture

Le point sur l'élevage, à Pouilly et Semur

Deux des cinq réunions d'informations de la Chambre d'agriculture de Côte d'Or se sont déroulées en secteur élevage. Les calamités agricoles, le Groupement export France (GEF) à l'export et la Pac étaient au programme.

De nombreux éleveurs ont participé aux réunions d'informations de la Chambre d'agriculture à Semur-en-Auxois le 21 novembre puis à Pouilly lundi soir. Le programme était *«spécialisé élevage»* : Jean-Pierre Fleury a successivement fait le point sur les calamités agricoles, le GEF à l'export et la prochaine Pac. Pour les calamités, la Direction départementale des territoires (DDT) est venue expliquer le fonctionnement des indemnisations. *«Il y a eu des incompréhensions dans les fermes»* assure Jean-Pierre Fleury, *«mais la profession a compris qu'elle n'avait pas beaucoup de marge de manœuvre, il s'agit d'un système d'indemnisation forfaitaire. Néanmoins, nous avons pu récupérer de nombreux dossiers»*. Pour Jean-Pierre Fleury, le dispositif d'indemnisation est *«injuste»* pour les systèmes extrêmement intensifs ou hyper-extensifs» *: «Nous allons essayer d'ouvrir une discussion au niveau national même si, pour cette année, il n'y aura pas de rattrapage possible»*.



Photo: X.D.

Jean-Pierre Fleury a animé les parties élevage des deux réunions.

Aucun remboursement?

La deuxième mission d'enquête de la DDT a permis de déterminer le taux définitif des pertes en zone élevage. *«Nous aurons la réponse le 15 décembre avec la commission nationale qui tranchera sur le dossier. En tout cas, sur le document envoyé au ministère, le taux de pertes pour la zone Auxois est conservé. L'objectif est qu'il n'y ait aucun remboursement à effectuer. Pour la zone Morvan, il a été retenu une perte supplémentaire de 30 % sur la deuxième partie de l'année»*. Malgré une arrière saison favorable, les responsables de la Chambre restent inquiets sur un certain nombre d'exploitations dans la zone Morvan. *«Nous savons très bien qu'il n'y aura pas assez d'alimentation pour passer l'hiver faute de trésorerie, d'où l'importance que la calamité complète»* insiste Jean-Pierre Fleury.

50 000 animaux vers le Maghreb

La présentation du Groupement export France (GEF) à l'export a suivi. *«Rester dans le marché intérieur, dans les conditions de crise européennes actuelles, n'était pas une solution pour sortir l'élevage français de la crise»* mentionne Jean-Pierre Fleury, avant d'apporter une précision : *«pour ceux qui nous disent que les marchés vers les pays tiers sont aléatoires, nous répondons que ces marchés étaient déjà les nôtres avant les années 2000. Ils avaient été fermés à cause de la crise de l'ESB. Aujourd'hui, tout est réglé au niveau sanitaire donc ça repart»*. Les volumes sont importants : en 5 mois, 50 000 animaux au niveau national ont été exportés vers la Turquie et le Maghreb. Les éleveurs bourguignons sont bien entendu concernés. La hausse du prix de la viande induite est le fruit d'un vrai travail professionnel et redonne des perspectives. Un dernier mot concernant la vente de broutards en Italie : *«les engraisseurs italiens ont fait de la rétention pour faire grimper les cours. Ne bradez pas vos broutards même si vous avez des besoins de trésorerie et d'alimentation. Sachez faire pareil et ne vous précipitez pas»*.

Pac : engagez-vous à la FDSEA

En ce qui concerne la prochaine Pac, les propositions de règlements ont été présentées par François Roze. Un débat sur ces propositions aura lieu sur toute l'année 2012 et sans doute sur une partie de 2013. *«Nous invitons les éleveurs à réfléchir aux amendements à proposer»* a indiqué Jean-Pierre Fleury, *«maintenant, c'est au syndicalisme de prendre le relais de la discussion. Si les éleveurs souhaitent participer au débat, il faut adhérer à la FDSEA»*.

AURÉLIEN GENEST

A votre service depuis plus de 150 ans

WALTEFAUGLE

Bâtiments Agricoles
Panneaux Photovoltaïques
Industriels - Artisanaux

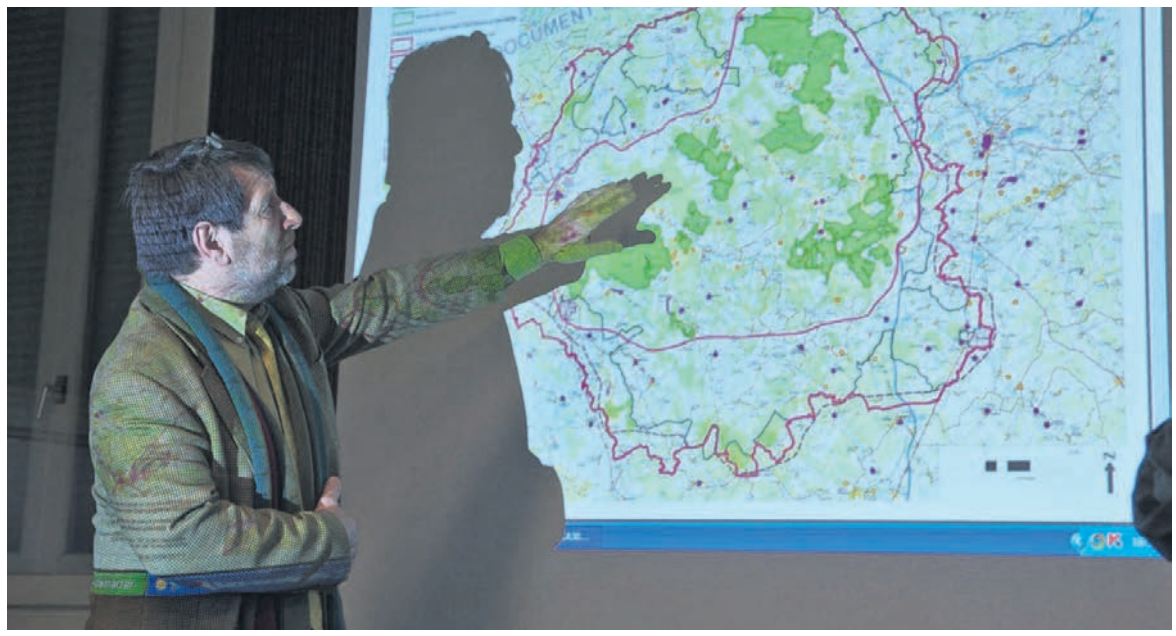
A votre écoute pour tous vos projets

BP32 - 70184 Dampierre-sur-Salon CEDEX
Tél. 03 84 67 07 07 - Fax 03 84 67 08 17
Email : societe@waltefaugle.com
site : www.waltefaugle.com

Parc national *«Entre Champagne et Bourgogne»*

La profession agricole a son mot à dire

La Chambre d'agriculture de Côte d'Or vient d'être consultée sur la création du futur parc national au nord du département. Des remarques en faveur de l'intérêt agricole ont été formulées dans le cadre d'une étape intermédiaire de la création du parc. La FDSEA appuie ces remarques.



Initialement, le parc devait couvrir 80 000 hectares avec une proportion de 72% de forêts. Tel qu'il est mentionné dans l'actuel rapport du GIP, le parc pourrait couvrir 278 000 ha (pour 51% de forêts).

Petit rappel des faits. Juillet 2009 : le premier Ministre François Fillon annonce son souhait de créer un parc national consacré à la forêt feuillue de plaine, au nord de la Côte d'Or. Quelques mois plus tard, un rassemblement de 200 membres se constitue sous forme d'un groupement d'intérêt public (GIP). Représentant l'État et ses établissement publics, les collectivités locales et la société civile, ce GIP se donne comme mission de mener à bien la création du parc national. Après de nombreuses réunions, le GIP rédige un rapport de 97 pages, nommé *«projet de prise en considération»*.

Ce document met en avant l'intérêt de poursuivre la création du parc. *«Avant d'être envoyé au premier Ministre, ce rapport est actuellement soumis à une consultation institutionnelle. La Chambre d'agriculture vient de donner son avis»* informe Ghislaine Verstraete, responsable professionnelle représentant la Chambre au sein du GIP. *«Le projet de prise en considération doit arriver début mars sur le bureau du premier Ministre. L'État signera un décret et le projet de Charte pourra enfin démarrer»* ajoute Ghislaine Verstraete.

Augmentation de la superficie ?

Après examen du rapport du GIP, le président Dominique Chambrette indique que le dossier *«mérite quelques amendements et compléments»*. En ce qui concerne l'importance du parc, la Chambre d'agriculture s'étonne d'une superficie très largement revue à la hausse par rapport à ce qui était prévu. Initialement, le parc devait couvrir 80 000 hectares avec une proportion de 72% de forêts. Tel qu'il est mentionné dans l'actuel rapport du GIP, le parc représenterait au minimum 144 000 ha (pour 61% de forêts) et au maximum 278 000 ha (pour 51% de forêts). Dominique Chambrette, tout comme Fabrice Faivre, président de la FDSEA présent à la récente réunion d'informations de Châtillon, déplorent cette *«trop grande»* proportion de plaines et de terres agricoles, alors que le parc est initialement forestier. L'autre inquiétude des agriculteurs concerne la faune sauvage. Les dégâts de gibier sont une thématique *«trop peu abordée»* dans le rapport du GIP. Dominique Chambrette, dans sa réponse donnée au GIP, indique que *«l'atteinte d'un nouvel équilibre agro-sylvo-cynégétique doit impérativement compter au nombre de ses objectifs, particulièrement en périphérie des cœurs et plus encore de la réserve intégrale»*. Ce n'est pas Thierry Ronot, délégué cantonal FDSEA de Recey-sur-Ource, qui dira le contraire. Connaissant bien le secteur et suivant particulièrement le dossier, Thierry Ronot s'inquiète de la future gestion des populations de gibier car les dégâts sont déjà importants : *«Avec le parc, le gibier sera encore plus protégé. Il y aura sans doute de gros problèmes pour réguler les populations. Je pense aux dégâts des cultures mais également aux enjeux sanitaires avec le blaireau qu'on a déjà du mal à piéger»*.

AURÉLIEN GENEST



Dominique Chambrette et Fabrice Faivre déplorent une *«trop grande»* proportion de plaines et de terres agricoles, alors que le parc est initialement forestier.

▶ Non au loup !

D'autres remarques figurent dans le courrier envoyé par la Chambre d'agriculture, comme par exemple un grand *«non au loup»*. On peut lire dans ce courrier : *«Nous ne saurions admettre une quelconque réintroduction volontaire ou non du loup, dans un territoire où les agriculteurs et particulièrement les éleveurs entendent travailler sereinement»*.

Dijon Céréales

Avant l'AG, les sections font leur bilan

Avant son assemblée générale du 9 décembre prochain, Dijon Céréales a tenu à travers le département ses assemblées de sections. Plus de 400 adhérents y ont participé.



Les trois assemblées se sont conclues par des repas conviviaux.

Le bilan de la campagne 2010-2011 de Dijon Céréales a été marqué par une collecte globale qui approche les 950 000 tonnes, parmi les 5 meilleures. Elle est cependant en baisse de 8,5% par rapport à la collecte pléthorique de 2009-2010.

C'est la section Tilles-Vingeanne-Bèze qui connait le plus petit recul de collecte (-1,3%, voir le détail des 3 sections ci-dessous). A l'échelle de Dijon Céréales, les résultats de la moisson 2010 sont hétérogènes en fonction des sols. L'hiver rigoureux et le printemps 2010 assez sec ont laissé des traces. Le chiffre d'affaires approvisionnements grandes cultures de Dijon Céréales gagne 17,8% à 98,7 millions d'euros, une hausse due essentiellement à celle très forte du prix des engrais.

Marc Patriat, président de Dijon Céréales et de la section A.-M. C., a rappelé dans son rapport moral la forte hausse des prix des céréales en début de campagne, mais aussi la forte volatilité des cours par la suite. *«Dans un marché qui monte avec de forts effets de yo-yo, gérer sa commercialisation ne va pas sans risque. Il faut vous appuyer sur votre coopérative et les outils d'accompagnement comme Céréperf, la formation et l'information que vous propose le Club des Marchés»*, a-t-il rappelé.
Avec les autres présidents de section (Didier Lenoir pour TVB et Jean-Claude Bonnefoy pour la Plaine Dijonnaise), il s'est félicité des investissements réalisés par Dijon Céréales sur ses sites majeurs. L'objectif est d'apporter un meilleur service aux adhérents, d'améliorer encore le schéma logistique et de pouvoir temporiser vis-à-vis des marchés avec plus de stockages.

Une opération *«Fonds Propres»*

«Dans des marchés très volatils comme nous en connaissons aujourd'hui, nous devons pouvoir retenir nos céréales et parfois attendre des jours meilleurs du point de vue des cours» a estimé le Président. Venarey-lès-Laumes (+18 000 tonnes), Pagny (+30 000 tonnes) sont venus compléter cette année le développement des capacités de stockage de Dijon Céréales, aujourd'hui supérieures à 600 000 tonnes. A Aiserey, c'est la capacité de stockage appros qui a été améliorée avec 7 000 tonnes supplémentaires, de quoi là aussi se positionner plus en amont sur les marchés.
Une vision qu'ont confirmé Pascal Demay (dir. Terrain et Céréales) ainsi que C. Loyal (resp. appros Phytos et Engrais) dans leur présentations des marchés des céréales et de l'approvisionnement.

Parmi les autres moments importants de ces assemblées de section, Pierre Guez a annoncé une réflexion de la coopérative sur la revalorisation de ses fonds propres. *«Il s'agit de conforter la structure financière et le haut de bilan de votre Coop, mais aussi de contribuer à son fonctionnement qui évolue avec des besoins croissants pour les opérations financières*, a-t-il précisé.

Repères

Les résultats des sections pour l'exercice 2010-2011

Tilles-Vingeanne-Bèze
Collecte : 308 100 tonnes (-1,30%)
C.A. approvisionnements : 26,36 millions d'euros (+25,7%)
Auxois-Morvan-Châtillonnais
Collecte : 398 700 tonnes (-13,8%)
C.A. approvisionnements : 46,1 millions d'euros (+17,4%)
Plaine Dijonnaise
Collecte : 241 500 tonnes (-7,5%)
C.A. approvisionnements : 25,2 millions d'euros (+11%)

Ruffey-les-Beaune

Vendanges en Sardaigne pour les élèves Bac Pro de la MFR

Pendant un mois, les élèves de terminale Bac Pro CGEA Vigne et vin de la Maison Familiale de Grandchamp (MFR) sont partis à la découverte de la Sardaigne viticole.

Les stages se sont effectués dans le secteur professionnel viticulture-œnologie. Ceci afin de répondre aux objectifs de leur formation (Bac Pro CGEA Vigne et Vin), en effet ces stages ont eu lieu pendant la période de vendange et des vinifications des blancs et des rouges en Sardaigne. Les jeunes ont pu approfondir leurs connaissances en matière d'œnologie notamment et découvrir d'autres pratiques.
L'union Européenne dans le cadre de Léonardo et le conseil régional de Bourgogne facilitent ces stages à l'étranger par des financements non négligeables. C'est une toute nouvelle expérience et une grande réussite pour cette promotion déjà très professionnelle. Les jeunes ont gagné en autonomie, en compétences viti-vinicoles, en esprit d'équipe, en sociabilité, en responsabilité, au niveau linguistique (anglais, italien).
Les jeunes sont en alternance durant tout leur cursus scolaire à la Maison Familiale. Ils ont donc l'habitude de travailler sur les exploitations bourguignonnes à taille humaine. Les entreprises Sardes ont été choisies de taille importante pour une comparaison intéressante. Les élèves ont donc effectué leur stage auprès des *«cantina sociale»* ou des domaines avec une structure importante. Il était important que les élèves puissent voir et surtout réaliser le plus de travaux œnologiques possibles, de plus les grandes structures possèdent des laboratoires œnologiques et donc pratiquent eux-mêmes leur analyses.
Il y a eu une parfaite adéquation entre les stages et la formation suivie en Bourgogne. Les élèves ont pu participer à toutes les étapes du processus de vinification des rouges et des blancs. Ils ont également eu accès à tout le matériel et beaucoup d'entre eux ont effectué diverses analyses dans les laboratoires.
Les maîtres de stage italiens ont été très satisfaits des stagiaires et sont prêts à renouveler l'expérience pour les vendanges 2012.

Quelques commentaires d'élèves :
Antoine *«C'est une expérience qui nous a fait apprendre à nous débrouiller en groupe et nous a fait découvrir beaucoup de nouvelles techniques»*.
Maxime *«Je recommande aux futurs bénéficiaires de subvention Européenne de partir car c'est une aventure à réaliser, de plus c'est une très belle île avec la montagne et la mer. Les gens sont sympathiques, ils ont une grande joie de vivre»*
Bastien *«Ce voyage m'a permis de vivre en communauté, de nouvelles techniques sur les vinifications, d'être plus autonome et parler une autre langue étrangère»*.

COMMUNIQUÉ



Session de la Chambre d'agriculture

Augmentation de 3,5% de l'impôt

La session de la Chambre d'agriculture, qui s'est tenue au Marault le 29 novembre dernier, a validé le budget primitif 2012. Un budget proche de l'équilibre qui inclut une augmentation de la taxe additionnelle sur le foncier non bâti.



A côté du président Éric Bertrand, le préfet, à la tribune, a redit sa détermination à porter les dossiers de l'Agriculture nivernaise auprès du gouvernement.

L'impôt consulaire, dans la Nièvre, était l'un des plus faibles de France. Lors de l'examen du budget primitif 2012, les élus et Éric Bertrand, leur président, ont donc décidé d'un rattrapage, de l'ordre de 3,5% sur la taxe additionnelle sur le foncier non bâti. *«Nous devons maintenir une augmentation constante. Pour faire face aux nouvelles missions de service public, à l'augmentation mécanique de la masse salariale, et à celle des charges»* a-t-il insisté, *«tout en reconstituant un fonds de roulement devenu trop bas»*.

Les délégués ont adopté. Grâce notamment à cette augmentation fiscale, Éric Bertrand s'est réjoui de *«voter un budget en quasi-équilibre»*, le déficit annoncé de 30 000 euros se révélant *«de nature conjoncturelle et non pas structurelle»* comme les années passées.

Ce sont les charges liées à la Maison de l'agriculture, pour laquelle un compromis de vente a été passé (sans plus de précision) qui creuse encore l'écart, mais rien d'insurmontable. Ce qui caractérise toutefois ce budget 2012, c'est une augmentation des charges de 5,5% (carburants, impôts fonciers...) et une baisse des recettes (l'État se désengageant à hauteur de 39 000 euros du financement de l'ex-Adasea, désormais intégrée à la chambre). La charge de personnel est contenue, l'augmentation se limitant à 2%.

Fusion suspendue

L'après-midi, les élus de la Chambre ont écouté François Roze leur présenter les contours de la future PAC 2014-2020. Ils ont changé de discussion puisque ce qui était prévu initialement c'était d'étudier les modalités de la fusion des C hambres régionales en présence des présidents des quatre autres structures consulaires. Sauf qu'entre temps, le projet a été stoppé en l'état, sous l'influence de la Saône-et-Loire qui a été la première à soulever l'argument selon lequel les quatre départements n'étaient pas prêts pour une telle fusion. Au moins jusqu'aux élections Chambre en 2013.

Reste que le transfert de l'équivalent de 10% du budget est maintenu (obligation prévue par la RGPP) pour mutualiser les fonctions support (informatique, paye...) De plus, le travail en commun se poursuit sur les activités déjà engagées: actions techniques, formations, installation, bulletin de santé du végétal... La mutualisation reste imposée par la RGPP, en attendant que le gouvernement, par hypothèse, n'accélère de lui-même les mouvements de fusion. Avec dans ce cas le risque d'imposer le rythme à marche plus ou moins forcée.

E.C.

Groupement de défense sanitaire de la Nièvre

Maintien du niveau de cotisation

L'assemblée générale annuelle du GDS 58 s'est tenue le 1er décembre dernier à la ferme du Marault, en présence d'une centaine d'adhérents mais aussi de Daniel Barbier, vice-président du Conseil général, et Bernard Form, directeur adjoint de la DDCSPP. Les élus ont adopté plusieurs mesures, détaillées ici.

Cotisation 2012: Sous la férule du président Alain Escurat, les adhérents du GDS ont entériné plusieurs décisions d'ordre financier, dont notamment le maintien du niveau de cotisation au GDS.

En 2012, et pour la troisième année consécutive, celle-ci sera stable, à hauteur de 1,85 euro par bovin. Cette mesure marque le souci des élus du GDS de ne pas accentuer la pression sur des éleveurs baignés dans un contexte économique encore incertain.

- Fond de mutualisation sanitaire: A la demande du réseau national des GDS France, et dans la continuité de la caisse de péréquation fièvre aphteuse, le GDS 58 va mettre en place une cotisation à un fond de mutualisation sanitaire, obligatoire.

L'AG a donné son accord pour une cotisation à hauteur de 0,10 euro par bovin, 0,02 euro par caprin de plus de six mois et 0,017 par ovin de plus de six mois.

La caisse fièvre aphteuse, dans laquelle figurent toujours des fonds non dépensés, avait vu le jour en 1991 et représentait, à l'époque, une contribution de 6,20 francs par bovin.

Selon le directeur, Alain Bonnel, *«il est encore difficile d'expliquer où veut en venir GDS France, mais il y a dans les tuyaux un projet de grand fond de mutualisation qui permettrait de récupérer 65% de fonds de l'Etat et de l'Union européenne en cas de maladies ou de problèmes environnementaux»*.

- Coopération avec Afdi 58: les adhérents ont voté la poursuite du partenariat du GDS avec l'AFDI58 pour son programme de création d'un point de vente collectif par des éleveurs de Madagascar *(lire p.07)*.

Mise en place en 2011, pour une durée initiale de trois ans, une contribution volontaire de 0,04 euro par bovin a permis de collecter environ 5400 euros pour ce projet. Elle est reconduite en 2012 et reste facultative pour les adhérents. André Bordet et Stéphane Aurousseau ont présenté, durant la réunion, les grandes lignes de l'action de l'AFDI auprès des producteurs malgaches.

- C.S.S.A.: L'AG a également entériné le retrait du GDS 58 et des autres départements de Bourgogne de la Caisse de solidarité santé animale (CSSA) et ce, dans l'attente de la refonte du dispositif national.

- IBR: Les adhérents du GDS ont souhaité poursuivre la sensibilisation des éleveurs à l'IBR en 2012, et notamment ceux qui n'ont plus de bovin positif. Cette année, la situation s'est encore améliorée, avec un taux de 65% d'élevages sans bovin positif dont 40% de qualifiés. L'objectif est que les 25% d'exploitations aujourd'hui pas qualifiées s'inscrivent dans une démarche volontaire et acceptent de signer la convention.



Le président Alain Escurat (à gauche) a fait adopter le maintien du niveau de cotisation 2012, à 1,85 par bovin.

- Réunions de zones: Enfin, le GDS58 va organiser 11 réunions d'information sur le terrain au début de l'année prochaine. Tous ces points y seront évoqués et notamment le fonds de mutualisation, dont Alain Bonnel espère obtenir plus de détails de la part de GDS France d'ici-là.

E.C.

CUMA HYDRAULIQUE AGRICOLE DU BERRY NIVERNAIS



Zone d'activités sur la Nièvre
18 350 NÉRONDES
cuma.hydraulique18@wanadoo.fr

DRAINAGE - IRRIGATION
DÉBOUCHAGE de DRAINS
TRAVAUX FORESTIERS
ÉLAGAGE au LAMIER

Visite conseil gratuite :
Port. : 06 82 85 70 03
Tél : 02 48 74 11 90

André Bordet (Afdi 58) rentre de Madagascar

Une coopérative laitière lance ses ventes le 17 décembre

Aboutissement d'une collaboration entre l'AFDI 58 et des éleveurs laitiers malgaches, une coopérative ouvre un point de vente de lait la semaine prochaine dans le centre de Madagascar.

André Bordet, membre de l'association agriculteurs français et développement International (Afdi) de la Nièvre depuis quatre ans et ancien éleveur, revient tout juste de Madagascar. C'était une troisième mission destinée à finaliser la mise en place d'un point de vente collectif de lait par les éleveurs malgaches. Le 17 décembre, le lait et des yaourts seront enfin disponibles dans un bâtiment tout neuf dans la ville de Fianarantsoa, au centre du pays. Ce déplacement a notamment permis de définir les tâches pour le personnel de cette coopérative, de mettre en place un règlement, de gérer les adhésions… En ce moment, un gérant est en train d'être embauché. Il ne faut pas oublier le travail accompli par une stagiaire dans la finalisation de ce projet. Maintenant, le travail des deux prochaines années va être consacré à l'autonomie alimentaire des exploitations, la santé animale, la surveillance du concept de production ainsi que celle des finances.

L'Afdi de la Nièvre, composée d'une trentaine d'adhérents, soutient le projet. Celui-ci consiste à mettre d'un point de vente collectif de lait de l'Union de coopératives RO.FA.MA, créée en 2007. Le projet a débuté en 2009 lorsque les éleveurs malgaches ont émis le souhait de créer un point de vente pour la transformation laitière. En effet, la coopérative était déjà existante et composée de quatre groupements, ce qui représente environ quarante éleveurs. Néanmoins, cette structure ne possédait aucune organisation, la demande était donc forte sur ce point là.



Légende

300 litres par jour

Dans un premier temps, une équipe de la Nièvre est donc partie à Madagascar afin d'évaluer les réels besoins et les possibilités de développement. Cependant, vu la difficulté à organiser la transformation fromagère, les membres de l'Afdi se sont plutôt orientés vers l'acheminement du lait vers la ville, ainsi que la création d'un point de vente. En effet, actuellement chaque éleveur part avec ses bidons faire du porte à porte afin de vendre son lait. Ce projet, générateur de revenu supplémentaire va leur permettre de libérer du temps, qui sera mis à profit au niveau de l'élevage. Au retour de cette première mission, l'Afdi a évalué les coûts d'un tel projet puis a trouvé des financements auprès de nombreuses OPA du département.

Une deuxième mission a été organisée, dans le but d'évaluer la faisabilité de la production malgache et le potentiel de commercialisation. Ainsi, le projet se base sur une production journalière de 300 litres de lait.

Créée par les principales organisations agricoles françaises (APCA, FNSEA, JA, CNMCCA), l'Afdi est une association de solidarité internationale ancrée dans le milieu agricole et rural français.

Agriculteurs, cadres ou techniciens agricoles s'investissent aux côtés de 500 organisations professionnelles agricoles membres d'Afdi, qui partagent la même ambition : permettre aux paysans de pays du sud de prendre leur développement en main.

L'Adfi a besoin de financement pour pouvoir pérenniser ces projets de développement mais elle a aussi besoin de moyens humains, notamment dans le domaine de la santé animale. Toutes les bonnes volontés sont donc les bienvenues.

M.G – FDSEA 58

Service Remplacement

Bientôt les appels à cotisation 2012

Le service de remplacement de la Nièvre prépare ses appels à cotisation pour 2012. Dans quelques jours, une lettre sera adressée aux agriculteurs du département. Ils auront un mois pour souscrire leur contrat, qui peut les sortir de mauvais coups du sort tout au long de l'année.



Françoise Debacker et Jérôme Ferré sont à pied d'oeuvre pour présenter les appels de cotisation 2012 au Service de remplacement dans la Nièvre. Date limite de souscription prévue le 31 janvier 2012.

Jérôme Ferré et Françoise Debacker sont à pied d'oeuvre. Ils préparent ensemble la campagne d'adhésion au service de remplacement dans la Nièvre. Les Nivernais intéressés disposeront d'un mois pour souscrire aux différentes formules, qui peuvent *«les sortir d'un mauvais pas en cas de coup dur»*. *«L'objectif reste de pallier une absence volontaire ou involontaire de l'exploitant»* en mettant à sa disposition un intervenant extérieur pour assurer le travail courant de la ferme. *«C'est un élément de tranquillité. Avec ce contrat, on ne se pose plus la question: comment faire pour l'exploitation s'il m'arrive un accident ou si je veux prendre des vacances ?»* témoigne l'animateur. Les motifs d'absence des chefs d'exploitation sont multiples et les contrats du service de remplacement, gérés par Groupama, en couvrent un certain nombre. Même si le principal intérêt de ce service se mesure dans les cas de maladie, accident ou décès, couverts par le contrat collectif, il est possible de ne souscrire qu'à une adhésion partielle (qui exclut ces motifs).

1429 jours de remplacement en 2011

Les chiffres d'utilisation du service parlent d'eux-mêmes. En 2011 (comptes arrêtés le 31 octobre), ce sont pas moins de 1429 jours de remplacement qui ont été consommés par les 410 adhérents nivernais. *«Cela représente plus de trois équivalents temps plein»* calcule Jérôme Ferré qui ne tarit pas d'éloge sur l'utilité des prestations proposées. Les formules offertes incluent une souscription à un contrat collectif: 378 personnes sur les 410 adhérents nivernais ont choisi cette couverture totale. Si, à eux seuls, la maladie, l'accident et le décès ont représenté 608,5 jours de remplacement, d'autres motifs sont aussi assurés. Les absences pour responsabilités professionnelles ont ainsi représenté 250,5 jours de remplacement, la maternité-paternité, 245 jours, les congés, 211 jours, et l'absence pour formation, 27 jours. *«Toutefois, les modalités des motifs développement agricole et formation ont changé. Ces deux motifs, qui bénéficient de financements Casdar (ministère de l'Agriculture), ont vu leurs critères d'éligibilité et le montant des aides harmonisés au plan régional»* indique l'animateur du service. Il est donc important de bien se renseigner auprès du service de remplacement, avant toute adhésion ou renouvellement. Jérôme Ferré et Françoise Debacker sont joignables au 03 86 93 40 93 ou par mail: service.remplacement58@yahoo.fr.

E.C.

▶ Les tarifs 2012

Adhésion au contrat collectif:
- **adhésion individuelle: 220 euros**
- **adhésion couple: 402 euros**

Adhésion partielle:
- **adhésion individuelle: 90 euros**
- **adhésion couple: 180 euros**

Gastronomie et artisanat

Marché «*Arts et saveurs*» à Sens

Le marché «*Arts et saveurs*» organisé par la Chambre d'agriculture de l'Yonne se déroule ce week-end, à Sens, dans les halles du Marché couvert. L'occasion de faire le plein de produits du terroir pour les fêtes de fin d'année.



19ème édition du marché «*Arts et Saveurs*», ce week-end, à Sens.

Accompagnés par la Chambre d'agriculture, les agriculteurs de l'Yonne souhaitent se rapprocher des consommateurs, afin d'engager un véritable dialogue et de proposer le meilleur de leur travail et de leurs terroirs. Le salon Arts et Saveurs permet depuis 19 ans cette rencontre constructive et instructive dans l'ambiance conviviale des fêtes de fin d'année.
Comme nous le faisons régulièrement lors des foires, salons et autres marchés à la ferme, nous avons cette année encore réuni plus de 50 exposants, constituant ainsi le premier et le seul événement de cette importance dans le domaine de la gastronomie et de l'artisanat d'art dans l'Yonne. De nombreuses animations, notamment musicales ou bien à destination des enfants, égaieront Arts et Saveurs. «*Venez nous voir et régalez-vous !*»

Dégustations et animations au programme

Des assiettes de dégustation composées des produits présents à Arts et Saveurs, vous sont proposées dans la cave du marché couvert le samedi toute la journée, par le lycée professionnel St Étienne. L'occasion pour vous de goûter agréablement toutes les saveurs qui égaieront vos papilles aux réveillons !

Des animations musicales et festives sont proposées les deux jours, dont certaines tout particulièrement destinées aux enfants. Nous recevrons notamment les Fermes de découverte du réseau Bienvenue à la Ferme pour les enfants le samedi et le groupe musical Air de Rien, la journée du dimanche. Atelier décoration pendant les deux jours.

Le Salon «*Arts et Saveurs*» ouvre ses portes samedi 10 décembre, de 10 h à 21 h et dimanche 11 décembre, de 10 h à 19 h à Sens, dans les Halles du Marché couvert.
Nombreux cadeaux offerts par les producteurs et artisans du salon.
Renseignements complémentaires sur : www.yonne.chambagri.fr

CHAMBRE D'AGRICULTURE DE L'YONNE

Portrait

De mémoire de marché...

Producteur maraîcher à Bleury, Claude Marrière est présent depuis 40 ans sur le marché dominical de la Zup, à Auxerre.



Client fidèle depuis plus de vingt ans, Marc (à droite) est un ancien infirmier, passionné de vélo, adepte de longues chevauchées à travers l'Izoard et le Galibier. La recette de ses exploits sportifs ? Une consommation régulière de fruits et légumes !

Les légumes ? Claude Marrière est tombé dans la marmite il y a longtemps…, vacciné tout petit au poireau et à la carotte ! Dans la famille, on est maraîcher de père en fils. Un arrière grand-père témoin de l'inauguration du marché couvert auxerrois, le 4 septembre 1904 par le président du Conseil, Emile Combes. Un évènement passé à la postérité, suite au discours sur la séparation des Eglises et de l'Etat, prononcé ce jour là par le «*p'tit père Combes*». Une maman qui était de tous les marchés du mardi et du vendredi et qui, la veille de sa mort, à 96 ans, préparait encore quelques bouquets… C'est à son retour de l'armée en 1970, que Claude s'est lancé. Première édition du marché dominical, dans les hauts d'Auxerre, le 21 novembre 1971. Il était présent et se souvient : «*on avait pas de place et la veille il y avait eu une tempête !*» Le marché alors était si fréquenté qu'il était difficile de trouver un petit bout de barnum pour s'y abriter : «*la première fois, on était trois à se partager 4 mètres, l'équivalent de 3 cageots ! Au départ, tous les commerces étaient représentés, poissons, viandes, légumes, fromages, c'était bourré ! Vous ne pouvez imaginer !*» Et chacun son rôle : «*les femmes faisaient le marché, les hommes le tiercé !*» A l'époque, la famille se partageait le travail, entre 60 ares de production légumière, quelques vaches pour le lait, vendu à la fromagerie Paul Renard et un peu de vignes. Sur l'exploitation familiale, le cheval finissait son temps, bientôt remplacé par un premier motoculteur.

Des clients fidèles depuis plus de vingt ans

Au fil des saisons, le maraîcher de Bleury a vu clientèle et habitudes de consommation changer : «*au début des années 70, notre clientèle était essentiellement d'origine rurale, venue vivre et travailler à Auxerre. Une grande partie depuis, est repartie bâtir maison à la campagne, sur Chevannes, Charbuy, Perrigny…, la clientèle actuelle est devenue plus citadine et plus cosmopolite*». On y compte des fidèles, depuis parfois plus de vingt ans, à l'image de Marc, infirmier retraité et passionné de vélo, qui n'a pas attendu que la publicité lui dicte la marche à suivre, pour consommer plus de 5 fruits et légumes par jour : «*je viens ici pour la qualité de la marchandise et le sourire du patron. Et puis avec Claude, on parle métier. Faut dire qu'à l'époque, je donnais la main à un pépiniériste de Beauvoir, qui faisait jusqu'à 40 000 rosiers en août*». Aujourd'hui, choux et légumes secs ne font plus recette sur les étals. En 40 ans, Claude Marrière a vu les habitudes de consommation changer : «*avant, les gens repartaient du marché avec des volailles vivantes, après ils ont préféré des volailles mortes, puis seulement les bons morceaux et maintenant, uniquement les cuisses et encore, faut qu'elles soient cuites !*» Ne lui parlez surtout pas des carottes vendues toutes râpées ou des salades en sachet, l'homme en perdrait presque son sourire et sa bonhomie légendaires !

Prends ta binette… !

Côté anecdotes, Claude se remémore cette voisine de marché qui un jour, lui demanda des betteraves «*bien mû<res !*» La dame ne savait pas qu'il fallait les faire cuire, pensant que le soleil suffisait pour les amener à point ! Ou bien ce jour de tempête de décembre 1999 : «*quand nous sommes arrivés le dimanche matin, les bâches des barnums étaient passés par dessus les toits des immeubles de la Zup !*» Le souvenir se fait nostalgique en évoquant certaines figures, aujourd'hui disparues, comme Hector Cortivo, charcutier et pionnier du marché lui aussi : «*une époque où en prenait tous ensemble le traditionnel casse-croûte du matin, aux senteurs de rhum l'hiver !*» Ou ce brasero qui trônait au coeur du marché, lorsque la bise était venue. Si la présence est constante quelle que soit la météo, Claude Marrière a son propre baromètre : «*quand vous retournez un plateau de mâche et que pas une ne descend parce que gelée au fond de la caisse, vous savez qu'il est temps de rentrer !*»
Aujourd'hui, l'exploitation familiale se perpétue, avec l'aide de «*Madame et du fiston*». Une surface de 80 ares de plein champ, 10 ares irrigués et 3 ares de tunnel. Ici, pas de frigo : «*les légumes sont ramassés la veille pour être vendus dès le lendemain*». Les clefs du succès pour réussir un beau jardin ? Claude Marrière a la formule : «*PTB et HDC… !*» Si vous ne savez pas ce que cela signifie, il vous l'expliquera dans un sourire malicieux : «*Prends Ta Binette et Huile De Coude !*»

DOMINIQUE BERNERD



Un petit cours sur la «*Sucrine du Berry*», la différence entre un salsifi et un scorsonère, des recettes de cuisine… Claude marrière est là pour vous renseigner et vous conseiller !

Capserval

La coopérative mise sur le fer et le fluvial

La coopérative Capserval a tenu son assemblée générale, à l'issue d'un exercice marqué par une diminution de la collecte, compensée par une volatilité à la hausse des cours. En matière d'investissements, la réalisation du tronçon de voie ferrée reliant le silo de Gron à la ligne PLM est désormais achevée et sera bientôt opérationnelle.

Le point sur la collecte 2010 effectué par le 1er vice-président de la coopérative, Jean-Paul Bourdon, fait apparaître une récolte en retrait de 10 843 tonnes sur l'exercice précédent. Baisse importante en orges d'hiver et de printemps, suite à une diminution des surfaces. En ce qui concerne les colzas, les conditions météo printanières peu favorables à une bonne floraison, conjuguées à un épisode de grêle sur le secteur de Villechétive (près de 130 ha détruits à 80 %), ont provoqué une baisse significative de la production (-15,8%). Forte hausse en revanche des espèces secondaires. Sous l'influence du *«Plan protéines»*, la collecte de pois enregistre une augmentation de 221 %, celle de seigle, de près de 68 %. En progression également le tournesol, avec une moyenne de 28 q/ha.

A l'échelle des cinq dernières années, l'exercice 2010 s'inscrit dans une année médiane pour la coopérative. Sur trois ans, au niveau du groupe, la collecte est en retrait de - 8,7 %. Si la campagne la plus faible jamais enregistrée reste l'année 2007, celle en cours tendrait à s'en approcher, suite à la période de sécheresse exceptionnelle que l'on a connu.

Commercialisation et mode de valorisation

Sur le plan de la commercialisation, on note une stabilité des quantités en blé 1, celles contractualisées en blé CR atteignant 29 %, contre 20 % en blé CS. Les productions de blé CRC (Cultures et Ressources Contrôlées), totalisent désormais 49 % du volume global en blé récolté par la coopérative. Toutes ont trouvé débouché et il a même été impossible de répondre à la demande en fin de campagne. Pour le directeur de Capserval, Jean-Luc Billard : *«il est important de développer cette production, gage pour nos adhérents d'un débouché sécurisé et d'une valorisation supérieure»*.

On note depuis trois ans un retour marqué des achats au prix d'acompte. La valorisation en *«Capserval Confiance»* ayant été largement plébiscitée par les adhérents à 81 %.

Signe d'une volatilité réelle depuis 2006, l'analyse du prix moyen du blé sur cinq ans fait apparaître un écart type de 85 €/tonne, pouvant représenter une variation en plus ou en moins de 600 €/ha d'une année à l'autre. D'où l'importance, souligne Jean-Luc Billard, de *«bien choisir sa stratégie de mise en marché à travers la politique commerciale de la coopérative»*.

Lancée en cours de campagne, l'offre *«Option Tempo blé»* a séduit, avec 7350 tonnes souscrites, pour un montant total versé aux adhérents de 340 000 € et un gain moyen net de 46,70 €. Ajouté au prix *«Capserval Confiance»* moisson, base blé 1, sans prime CRC et variétale, ce gain porte le prix moyen à 216,70 €/t, atteignant, pour certains adhérents, 257,25 €/t. En colza, un dispositif identique a permis de reverser 157.000 €, pour un gain moyen de 73,10 €/t. Portant le prix moyen valorisé en *«Capserval Confiance»*, à 443,10 €/t, avec un maximum pour certains de 534 €/t.

L'activité *«Appro»* du groupe Capserval enregistre pour sa part, une hausse de 14 % de son chiffre d'affaires, due essentiellement à la hausse des prix d'engrais. Les activités *«Phytos»* et *«Semences»* sont en baisse, avec une diminution respective de leur CA de - 6,15 % et - 9,31 %

Les faits marquants de l'exercice

Le président de la coopérative, Etienne Henriot a rappelé dans son intervention les faits marquants de l'année écoulée, notamment en matière d'investissement. Depuis mars 2011, un chargement containers sur la plateforme multimodale de Gron assure des débouchés à l'export pour les céréales et orges de brasserie, principalement à destination de la Chine. Lors du dernier exercice, 6500 tonnes y ont déjà été chargées, l'objectif à terme étant d'expédier 20 000 t/an au départ de Gron.

Autre investissement important : la construction du tronçon de voie ferrée pour relier le silo de Gron à la ligne PLM voisine. La complémentarité avec le fluvial permettra selon les années, d'orienter ainsi les marchandises vers le couloir Rhodanien et la Méditerranée ou vers Rouen et le Nord de la France. Pour le président Henriot : *«ces investissements sont un gage de sécurité pour l'accès aux céréales, mais aussi pour la recherche de la meilleure valorisation de nos productions. Nous nous inscrivons ainsi dans la nécessité de travailler en réseau, de nouer des alliances stratégiques et performantes, tout en construisant des partenariats durables»*. Dans cette optique, conjointement avec d'autres coopératives bourguignonnes, Capserval a adhéré à une plateforme d'innovation agronomique et environnementale, *«Artemis»*. Avec pour objectif, rappelle son président, *«de répondre aux attentes de la société de produire plus et mieux, en mettant au point des itinéraires techniques favorisant la préservation et l'amélioration des potentiels des sols, tout en limitant le recours aux intrants et permettant l'amélioration de la productivité et de la qualité»*.



Etienne Henriot, président de la coopérative Capserval.

DOMINIQUE BERNERD

CER France Yonne

Une nouvelle agence à Saint-Fargeau

Plus proche du centre ville que ne l'était la précédente, la nouvelle agence de Saint-Fargeau a été inaugurée le 25 novembre dernier.



La nouvelle agence est désormais située en centre ville, place du Maréchal de Lattre de Tassigny.

Qu'elle soit professionnelle, humaine ou géographique, la proximité avec ses clients fait partie des valeurs fondamentales du CER France Yonne, aujourd'hui implanté sur huit villes et communes du département. C'est à ce titre que l'équipe CER de Saint-Fargeau vient d'emménager au sein de nouveaux locaux, en plein cœur du centre ville, à quelques pas du Château. Au service de toutes les entreprises agricoles, artisanales et commerciales de Puisaye, ainsi qu'aux professions libérales, pas moins de douze collaborateurs répartis entre les agences de Toucy et Saint-Fargeau, avec l'objectif, comme l'a rappelé dans son intervention le directeur général du CER France Yonne, Laurent Beurienne, de *«travailler en parfaite synergie pour servir chacun dans les meilleures conditions»*.

Et à Saint-Fargeau comme dans les sept autres agences départementales, on souhaite avant tout favoriser le lien direct entre collaborateurs et clients. Pour Eric Coquille, président du CER France Yonne : *«pas d'automate téléphonique, pas de plateforme en dehors du territoire, pas de communication excessive… du lien humain et de la présence directe !»*



A l'heure de l'inauguration et des discours.

Inaugurée le 25 novembre dernier, en présence du maire de la commune, Jean Joumier et nombreux collaborateurs et amis, la nouvelle agence est installée dans les locaux occupés jusqu'alors par Groupama, Place du Maréchal de Lattre de Tassigny, à Saint-Fargeau.

Horaires et jours d'ouverture :
du lundi au vendredi,
de 8 h à 12 h et de 13 h 30
à 17 h 30
Tél 03 86 74 19 74
Fax 03 86 74 15 21

DOMINIQUE BERNERD



Cuma

La régionalisation effective au 1er janvier

Le 1er janvier prochain, les quatre fédérations départementales des Cuma fusionneront pour donner une fédération régionale dénommée *"Fédération Cuma Bourgogne"*. Une restructuration du réseau qui a deux objectifs prioritaires : faire diminuer les charges de mécanisation des exploitations et dynamiser les coopératives d'utilisation du matériel.



Au centre, Jean Conseil, président de "Fédération Cuma Bourgogne", nouvelle structure régionale résultant de la fusion des quatre Fd Cuma bourguignonnes.

A compter du 1er janvier prochain, la régionalisation du réseau Cuma de Bourgogne sera effective. Les quatre fédérations départementales et la fédération régionale auront toutes les cinq fusionné en une seule et même structure régionale. Elle prendra le nom de "Fédération Cuma Bourgogne" et aura quatre sections territoriales issues des ex fédérations départementales.

Ce changement d'importance est avant tout dicté par le souci d'offrir davantage d'animation aux Cuma bourguignonnes.

Tout est parti d'un état des lieux régional. Il en était ressorti que des marges de progrès pouvaient être accomplies au niveau des coûts de production. Fédération Cuma Bourgogne se donne comme objectif une diminution des charges de mécanisation de -50 €/ha et même -500 €/ha en viticulture grâce aux Cuma.

Répondre aux enjeux environnementaux était un autre défi pour lequel l'approche collective Cuma est un plus incontestable. Le développement des circuits courts et le besoin croissant de services avec chauffeurs sont d'autres tendances justifiant une restructuration du réseau Cuma pour mieux y répondre.

Redéploiement de l'animation

En pratique, la régionalisation du réseau Cuma bourguignon a pour but d'augmenter l'impact des coopératives d'utilisation du matériel sur la mécanisation des exploitations. Pour en arriver là, la nouvelle structuration régionale permettra de réduire le temps consacré à la gestion des différentes structures.

La direction régionale unique ne prendra qu'un quart de temps. C'est Jean-Philippe Rousseau, dont le bureau reste à Mâcon (71), qui assumera cette mission.

La fédération régionale consacrera moins de temps à la recherche de références, tâche qui incombe désormais davantage aux échelons interrégionaux nouvellement créés (réseau Cuma nord-est) et à la fédération nationale. Avec en plus la mutualisation des compétences, ces évolutions devraient permettre une animation encore plus efficace des Cuma. Objectif fixé : un équivalent temps plein (ETP) pour 100 Cuma en Bourgogne.

Une couverture qui devra gommer les inégalités constatées auparavant entre les départements (deux ETP pour 100 Cuma dans certains départements quand un autre n'en avait que 0,8 ETP/220 Cuma).

Ce rééquilibrage s'est d'ailleurs traduit par l'embauche d'un animateur supplémentaire sur la Côte-d'Or et la Saône-et-Loire jusqu'alors déficitaires en animation en comparaison des autres départements.

Côté financement, une contribution des Cuma bourguignonnes, répartie sur trois ans, permettra de financer le coût de l'encadrement. Les Cuma de Saône-et-Loire et de Côte-d'Or auront en plus à financer le nouveau poste d'animateur. Le projet est cofinancé par le Conseil régional.

La Saône-et-Loire compte 265 Cuma ; la Côte-d'Or 220 ; la Nièvre 100 et l'Yonne 100, soit un total de 685 Cuma en Bourgogne.

Les statuts de la nouvelle fédération régionale ont été adoptés le 17 novembre dernier à Sommant en Saône-et-Loire.

MARC LABILLE



Rendez-vous

Journées laitières régionales

Les Chambres d'agriculture de Côte d'Or, de la Saône-et-Loire et de l'Yonne, le Conseil élevage 21, 71 et de la zone CAIAC et Alysé, organisent les journées laitières régionales les 13,14 et 15 décembre.

Ces trois journées laitières régionales ont les mêmes objectifs et le même programme : il s'agit de diffuser largement auprès de tous les producteurs laitiers, les résultats de la recherche appliquée en Bourgogne.
Ces travaux ont été développés dans le cadre du contrat interprofessionnel de progrès (CIP) Lait, au travers du pôle laitier régional et avec les Chambres d'agriculture, les organismes de conseil élevage et les lycées agricoles.

Programme

10h : Accueil
- Analyse des résultats Galacsy régionaux, tendances et prévisions pour la campagne 2011/2012
- Coûts de production et prix de revient du lait
- Tourteaux de colza et drèches de blé : nouvelles données zootechniques
- Tanins de châtaignier : un intérêt pour les rations riches en azote soluble

12h à 14h : déjeuner
- Luzerne 26% associée au tourteau de colza Expellor : une alternative possible au soja
- Couverture végétale des silos : une technique sans risque sanitaire
- Pratique de traite alternatives : laine de bois et niveau de dépose
- Robot de traite : observations techniques et économiques
- Nouveaux indicateurs de la qualité du lait et de la santé animale

16h30 : Conclusion de la journée

Rendez-vous en région

Yonne - Mardi 13 décembre : lycée agricole de la Brosse à Venoy. Contact : Laure Oursel au 03 86 92 36 73

Saône et Loire -Mercredi 14 décembre : lycée agricole de Fontaines. Contact : dénis Chapuis au 03 85 91 07 33.

Côte d'Or - Jeudi 15 décembre : salle polyvalente de la Brenne à Sombernon. Contact : Fanny Clémence au 03 80 68 67 10.

Semences de ferme

Xavier Beulin clarifie le débat

La proposition de loi relative aux certificats d'obtention végétale, en cours de discussion à l'Assemblée Nationale, relance le débat sur les semences de ferme. Xavier Beulin, président de la FNSEA, nous explique qu'il y va de l'avenir de l'agriculture française et de la capacité des agriculteurs à disposer d'un potentiel de semences et de génétique à la hauteur de leurs ambitions en matière de compétitivité, de volume, de qualité et donc de revenu. Extraits.

On entend dire que la proposition de loi sur les certificats d'obtention végétale va conduire à l'interdiction des semences de ferme, qu'en pensez-vous ?
C'est tout le contraire ! Aujourd'hui, les agriculteurs qui utilisent des semences de ferme à partir de variétés protégées nationalement s'exposent à des contentieux. Il faut mettre un terme à cette insécurité juridique car la FNSEA revendique, depuis toujours, le droit ancestral des agriculteurs à pouvoir utiliser le produit de leur récolte comme semences. La proposition de loi légalise l'utilisation des semences de ferme. Les agriculteurs auront donc toujours le choix.

Oui mais cette légalisation s'accompagne d'une contrepartie qui est la rémunération de la recherche. Cette rémunération est-elle selon vous nécessaire ?
La création variétale est longue et coûteuse. Il faut d'abord se poser la question de l'intérêt d'avoir en France une recherche dynamique qui met au point de nouvelles variétés. Il ne fait aucun doute que les agriculteurs ont besoin de variétés adaptées aux évolutions du marché. (…) Mais la création variétale, ce n'est pas uniquement l'augmentation des rendements. L'agriculture doit répondre à plusieurs défis : en termes de diminution des intrants, de tolérance aux maladies, de résistance au stress hydrique ou de qualités nutritionnelles. (…)

La rémunération des obtenteurs ne va-t-elle pas se traduire par des charges supplémentaires pour les exploitants ?
(…) N'est-il pas juste de rétablir une certaine équité entre ceux qui choisissent d'acheter les variétés directement auprès des obtenteurs et des distributeurs, et ceux qui préfèrent les reproduire avec des semences fermières ? Il est normal que ces derniers participent aussi au financement de la création variétale puisqu'ils en bénéficient. Mais attention : pas à n'importe quel prix ! La FNSEA jouera pleinement son rôle dans les négociations qui s'ouvriront pour que la contribution soit équitable et acceptable par les agriculteurs (…)

Est-il vrai que la proposition de loi a notamment pour objectif de taxer à l'hectare les éleveurs qui auto-consomment leur production ?
(…) Encore une fois, c'est dans un cadre interprofessionnel avec les représentants des agriculteurs, céréaliers et éleveurs, que les négociations auront lieu. Prenons l'exemple de l'accord interprofessionnel conclu en 2001 sur le blé tendre. C'est un bon exemple de ce qui pourrait se produire demain pour d'autres espèces. Cet accord prévoit que tout agriculteur qui livre sa récolte de blé tendre chez un organisme collecteur verse une contribution de 5 centimes d'euro par quintal de blé livré. Pour ceux qui utilisent des semences certifiées, cette contribution leur est remboursée à hauteur de 2 euros par quintal de semences achetées. Sont exonérés les agriculteurs vendant moins de 92 tonnes et un agriculteur autoconsommant toute sa production ne paie pas de rémunération à l'obtenteur dont il utilise la variété.

L'argument souvent avancé par les opposants à la proposition de loi est qu'elle rendra les agriculteurs complètement dépendant des firmes privées ?
Là encore c'est tout le contraire. Si nous ne nous battons pas pour préserver le pôle semencier français, nous risquons, dans une ou deux décennies, de nous réveiller en faisant le constat amer qu'il ne reste que quatre ou cinq producteurs de semences au monde, soit anglo-saxons, soit chinois. La proposition de loi me semble aller dans le bon sens en évitant demain d'être pieds et poings liés face a ces multinationales dont certaines d'entre elles n'aspirent qu'à une seule chose, breveter leur génétique ! Enfin rappelons que la création variétale française implique 23.000 agriculteurs multiplicateurs de semences pour un chiffre d'affaires d'environ 2 milliards d'euros.

Grandes cultures

Orama défend une Pac orientée vers la production

La politique agricole commune doit être avant tout orientée vers la production. C'est ce que propose le syndicat des grandes cultures, Orama, dans un document diffusé le 30 novembre sur la réforme de la Pac.

Rappelant les objectifs originels de la Pac, Orama a dévoilé son projet pour *«une nouvelle Pac 2014/2020»* le 30 novembre. Dans ce document L'organisation syndicale des grandes cultures souligne que des incohérences sont présentes dans les propositions faites le 12 octobre par la Commission européenne. Et annonce ses propres objectifs.

Une convergence des aides qui ne doit pas léser les producteurs

Concernant le budget, Orama demande son maintien, voire sont accroissement dans l'hypothèse *«d'un nouvel élargissement de l'UE sur la période 2014/2020»*. Le premier pilier doit être dominant, selon le syndicat, expliquant que le soutien direct représente une part déterminante du produit brut dans les exploitations agricoles. Concernant le verdissement de ce pilier, Orama n'y est pas opposé, mais souhaite qu'il ne pénalise pas le potentiel de production des grandes cultures.

Sur le second pilier, le syndicat veut qu'il demeure agricole et *«basé sur un système d'incitations et de rémunérations adéquates pour la fourniture de service à la société»*. Orama accepte le principe de mesures homogènes pour la distribution des aides directes dans l'UE, permettant d'éviter les distorsions, mais indique que leurs modalités ne doivent pas remettre en cause le potentiel de production agricole.

Pour une valorisation des services sociétaux

Selon Orama, le niveau de 30% pour la part des aides liée au verdissement de la Pac est trop élevé compte tenu des mesures proposées. Le syndicat remet en cause la mesure de diversification, en demandant que le seuil de 70% pour la première culture soit augmenté. Orama conteste aussi la création de surfaces d'intérêts écologique à concurrence de 7% des surfaces cultivées, les qualifiant de *«jachère obligatoire masquée»*. Sur la convergence des aides, si Orama souhaite que la Commission prenne en compte les niveaux de charge et le pouvoir d'achat dans les pays pour la mettre en place, le syndicat veut aussi que sa mise en œuvre soit réalisée sur une période allant au delà de 2020.

De plus, Orama prône une meilleure régulation des marchés, en permettant aux agriculteurs d'accéder à des outils de gestion de la volatilité. La gestion des risques, avec une adaptation des systèmes assurantiels, est aussi demandée. Enfin, la défense de l'accès aux aides du second pilier pour les producteurs de grandes cultures est aussi un cheval de bataille pour Orama.

FDSEA 89

L'environnement au cœur du Conseil de novembre

L'environnement était au cœur du conseil de novembre de la FDSEA de l'Yonne, avec notamment un point sur le dispositif prévu sur le Rû de Baulches et la démarche à adopter en cas de mise en place d'un bassin d'alimentation de captage.

Avant le vote par le conseil, de la démarche à adopter, d'un point de vue syndical et technique, en cas de mise en place d'un BAC, Edith Foucher, responsable des actions « Environnements-Territoires-Terroirs » à la Chambre d'agriculture de l'Yonne, est venue en rappeler les principes et modalités. S'il est compliqué d'avoir une vision globale d'une opération BAC, il est à noter que dans tous les cas, elle est à l'initiative d'une collectivité et n'est engagée que si la zone est classée *«Grenelle»* (14 zones de ce type dans l'Yonne). Une étude BAC pouvant également être exigée dans le cadre d'un schéma directeur (SDAGE), émis par l'agence de l'eau, définissant les classes de détérioration des ressources. Aujourd'hui, 140 des 290 captages d'eau potable comptabilisés dans le département sont considérés comme *«très dégradés»* et susceptibles de déboucher sur une étude BAC. Si les acteurs principaux du comité de pilotage installé pour l'occasion sont le Préfet et l'Agence de l'eau, le premier usant de son pouvoir régalien, le second, de son pouvoir financier, la profession agricole est devenue depuis quelques années force de proposition. La Chambre d'agriculture est à ce titre *«Bureau d'études»* parmi d'autres. Les responsables professionnels ont émis le souhait de «voir engagée une démarche de dialogue dès le départ, avec tous les agriculteurs concernés, afin d'associer un maximum d'exploitants dans la construction de pistes d'action au final plus consensuelles». *D'où l'importance que les agriculteurs, mais aussi les Organismes Stockeurs ou les propriétaires fonciers, soient dès le début acteurs de l'opération, afin de mieux en définir les* objectifs. D'autant qu'à l'avenir le nombre de comités de pilotage connaitra une réelle inflation, passant de 20 aujourd'hui à 150 demain !
Concernant le Rû de Baulches, les mesures entreprises par l'administration dans le cadre de la Directive Nitrates, font débat. Là aussi, la profession demande une plus grande concertation des 120 agriculteurs répartis sur les 8 000 ha de la zone concernée. Dans la forme, il est demandé également que les contrôles effectués aujourd'hui par l'administration dans les fermes, ne présentent plus le décret préfectoral incitatif pris en cours de campagne comme étant contraignant. Ces mesures n'étant pour l'instant que volontaires

Questions d'actualité

Un tour d'horizon des dossiers d'actualité a également été dressé lors de ce conseil. Concernant la filière lait, le scénario pressenti depuis l'intégration de l'Yonne au bassin Grand Est se précise : alors qu'en 2010, avaient été réattribués dans leur totalité au département les 6 millions de litres de lait disponibles, soit environ 40 000 l par exploitation, chaque demandeur ne se voit plus attribuer désormais que 5000 l maximum. Le retour au Bassin Centre, à la typologie plus proche de notre département est plus que jamais réclamé.
Une rencontre entre un groupe d'éleveurs de l'Avallonnais et la DDT de l'Yonne a eu lieu afin d'obtenir des explications sur le calcul du seuil d'obtention des indemnités calamité. Un calcul a été fait en fonction des produits bruts théoriques d'exploitation. Ces calculs pénalisant davantage les exploitations comportant plus de prairies permanentes.
Suite au succès de l'opération *«Solidarité paille»* menée avec des éleveurs de Saône et Loire, une réflexion est engagée sur l'idée d'entretenir durablement les liens pouvant déboucher de ce type d'opérations. Et pourquoi pas sous forme de contractualisation de petits volumes de paille sur plusieurs années, comme le fait le département voisin du Loiret ?
L'équipe de la FDSEA de l'Yonne va prochainement intégrer ses nouveaux locaux. A l'occasion, un appel aux bonnes volontés est lancé, pour aider au déménagement le 20 décembre prochain, à l'issue du dernier conseil d'administration de l'année. A noter par ailleurs, que compte tenu de ce déménagement, les services de la fédération ne seront pas disponibles la semaine du 19 au 23 décembre.

DOMINIQUE BERNERD

Pays beaunois, communauté d'agglomération Beaune Côte et sud (21)

«Proximité»: pour une viande bovine locale valorisée

Les représentants des différents maillons la filière viande bovine du Pays beaunois ont signé une convention de partenariat visant une valorisation de la viande bovine. L'opération, nommée *«Proximité»*, débutera en septembre 2012.



Emmanuel Bonnardot, vice-président du programme Leader du Pays Beaunois : *«Cette action s'inscrit dans une démarche de durabilité économique et environnementale».*

«Cette opération représente un double avantage pour nous, éleveurs : elle apportera une valorisation à notre viande et nous permettra de communiquer, de donner une bonne image auprès du grand public» confie Cédric Bazin (La Rochepot), l'un des 19 éleveurs ayant intégré le projet nommé *«Proximité»*. Le but de cette démarche est de favoriser et de pérenniser les partenariats entre les différents maillons de la filière viande bovine locale (du producteur au distributeur, en passant par les transformateurs). L'objectif est d'identifier, distribuer, vendre et consommer localement la viande issue des élevages du Pays Beaunois. Les éleveurs vont connaître une plus-value de leur production d'environ 25% du prix d'achat, soit environ 80 centimes du kg/carcasse. Un volume réduit de viande (environ 100 bêtes par an) issu d'une vingtaine d'élevage du Pays Beaunois se retrouvera dans les réseaux de distributions locaux grâce à ce projet. L'objectif n'est pas de *«créer une autre filière, une filière dite courte directement du producteur au consommateur»* comme l'ont précisé Alain Suguenot et Emmanuelle Coint, co-présidents du Pays Beaunois. Au contraire, le projet vise *«une filière de proximité qui associe l'ensemble des professionnels de notre territoire»*.

Les professionnels réunis

La convention *«Proximité»* a été signée la semaine dernière à Beaune en présence de nombreux élus et professionnels de la viande. Les grands principes du projet ont été élaborés. Cette convention sera le document de référence des accords contractuels qui seront définis par ailleurs entre les professionnels de la filière viande bovine locale. Alain Suguenot a salué l'engagement dans ce dossier de Gérard Roy (maire d'Aubigny-la-Ronce) et de Christian Poulleau (maire de Molinot), élus de l'agglomération, et d'Emmanuel Bonnardot, représentant agricole au Pays Beaunois et vice-président du programme Leader. Les collectivités locales sont bien présentes dans ce projet : elles joueront un rôle de catalyseur et s'investiront dans la communication. Dans la pratique, dix campagnes d'abattage seront réparties sur une année, à partir de septembre 2012: les bêtes ne seront mises à disposition qu'à certaines périodes, en fonction des demandes des distributeurs, pour éviter de déstructurer la filière. La communication sur la viande *«Proximité»* se fera uniquement sur le temps de son écoulement.

«Valorisation du savoir-faire»

«Avec plus de 150 exploitations, l'élevage allaitant représente un secteur important de notre territoire, soit un quart des productions hors viticulture, et surtout une activité emblématique de notre Bourgogne avec la race Charolaise» a mis en évidence Alain Suguenot. Emmanuel Bonnardot a quant à lui indiqué qu'il restait *«six mois pour tout caler»* dans ce projet, notamment en termes de campagne d'abattage avec des calendriers à établir, et tout ce qui touche au renouvellement des appels d'offres. Que représente ce projet pour l'agriculture? Emmanuel Bonnardot répond : *«Par cette opération, le savoir-faire des éleveurs locaux va être valorisé. Nous allons pouvoir communiquer sur le travail réalisé dans les exploitations. Une économie locale va pouvoir être générée. Cette action s'inscrit dans une démarche de durabilité économique et environnementale. Dans un pays dans lequel on revendique la gastronomie, ce type d'action, c'est la moindre des choses».*

AURÉLIEN GENEST ET COMMUNIQUÉS

Trois grands principes

Le projet ProXimité est né et s'est co-construit autour de trois grands principes : ne pas déstructurer la filière existante mais construire un nouveau mode de partenariat en travaillant avec l'ensemble des maillons de la filière, apporter une plus-value directe aux éleveurs en rémunérant mieux leur production et construire des outils permettant d'identifier la viande bovine locale dans les réseaux de distribution.



▶ Zoom sur...

Le programme Leader

Leader signifie *«Liaison entre action de développement de l'économie rurale»*. Il s'agit d'un programme européen qui vise à faire des territoires ruraux des pôles équilibrés d'activité et de vie. Ce programme permet de soutenir des actions innovantes s'inscrivant dans cette stratégie et sert de laboratoire d'expérimentation pour l'ensemble des territoires ruraux. Une approche novatrice qui constitue pour le projet de territoire une réelle valeur ajoutée grâce au soutien d'actions pilotes et innovantes (en terme de méthode, de contenu) afin de tirer le meilleur parti de leurs atouts.

Liste des signataires

Collège des producteurs :
Damien Barberet, Cédric Bazin du Gaec de la Courte Raye, Jean-François Boiteux de l'EARL Boiteux, Nicolas Bouillot de l'EARL Bouillot, Laurent Brocard, Patrice Gagnepain du Gaec Corvée de la Tour, Ludovic Gagnepain du Gaec Gagnepain, Jean, Claude Germain, Gérard Denis, Patrick Gossot, Laurence Henriot du Gaec Henriot, Nicolas Joigneaut, Bernard Lagrange, Benoît Lechenault, Jérôme Mille, Vincent Parigot du Gaec de Bessey en Chaume, Christian Poulleau du Gaec Poulleau, Joseph Poulleau du Gaec de la Petite Drée, Jean-Jacques Terrand du Gaec Terrand, Aurélien Veillard de l'EARL Veillard.

Collège des transformateurs :
M. Rativeau de la société Clavières, M. Pecaud de la COPAB, M. André de la SARL André, M. Pugeault de la SARL Pugeault.

Collège des distributeurs :
M. Garnier du Groupe Schiever, M. Gauthier et M. Lenormand du Carrefour Market de Beaune, M. Pelletier du Centre E. Leclerc de Beaune, M. Fortune de Repas Santé, M. Laffond de la Sogeres, M. Boucaud de l'Intermarché de Beaune, M. Cellier du Supermarché Casino de Beaune.

Collège des Intercommunalités et des Etablissements publics :
M. Cartron (président de la communauté de communes de Nuits-Saint-Georges, M. Suguenot (président de la communauté d'agglomération de Beaune) , M. Moulin (président de la communauté de communes de Bligny-sur-Ouche), M. Soller (président de la communauté de communes Rives de Saône), M. Viollon (proviseur du Lycée Clos Maire), Mme Coint (Co-présidente du Pays Beaunois).

Domaine Lignier-Michelot (Morey Saint Denis 21)

La passion et l'inspiration en action

Découverte d'un domaine dont la production et les pratiques ont beaucoup évolué sous la conduite de jeunes viticulteurs, au parcours comme à la personnalité atypiques.

Elle a conquis sa place dans le domaine à la force du poignet en travaillant pendant dix ans dans les vignes, à partir du moment où son époux a repris l'entreprise familiale et le domaine. Dans la vigne comme dans d'autres types de production les femmes, surtout quand elles sont comme Laure Lignier, jeunes, diplômées et fraîchement débarquées sur un domaine, doivent souvent faire leurs preuves avant de gagner le droit à la parole et à l'action. Heureusement, les deux faisaient la paire et Virgile Lignier, était tout aussi jeune, diplômé et fraîchement embarqué dans la reprise d'un domaine à laquelle rien ne le préparait.

Dix ans plus tard, le domaine a tout gagné à ces élans de fraîcheur et de jeunesse. La passion est venue en travaillant la terre et en reprenant tout à zéro sur les vignes. Le presque vétérinaire est devenu viticulteur, à l'écoute des sols et de la vigne, avant de pratiquer une vinification inspirée et d'élever des vins de grande classe. La juriste a trouvé à s'exprimer dans la conduite au quotidien du domaine, un pied dans les vignes où elle emmène de main ferme les équipes de vendangeurs et le reste du temps consacré à l'administration et à pratiquer un développement export à deux, qui porte les différentes appellations aux quatre coins du globe.

Vigne, vinification, élevage… un triptyque gagnant

La reconnaissance est venue avec une connaissance et une maîtrise qui se sont enrichies au fil des années d'observation et de recherche constante. Pour ces jeunes viticulteurs atypiques, rien n'est jamais acquis, pas de recettes, mais un travail constant de remise en question et une approche très intuitive, voire *«artistique»* de la vinification. Et les progrès ont été spectaculaires, à la mesure des changements d'orientation dans le travail des vignes, de l'élevage des vins et de l'embouteillage. En 2011, le domaine a pu acquérir 80 ares, ce qui le porte à un peu plus de 8 hectares, complétés par 5ha achetés en raisins. Une difficulté supplémentaire que les exploitants ont su transformer en atout, car ils veillent *«à acheter des raisins qui correspondent à leurs critères en matière de travail de la vigne, de conduite et de tenue du vignoble»*. Ce « très haut niveau d'exigence » revendiqué par Laure Lignier s'exprime *«dans le tri draconien réalisé à la vendange»*. La qualité est toujours privilégiée à la quantité. Pas moins de deux opérations d'un tri particulièrement exigeant pour ne sélectionner que les meilleurs grains. Au final la récolte s'en trouve limitée en volume, autour de 28,30 hectolitres à l'hectare, mais l'essence des différentes appellations s'exprime pleinement. Et si la reconnaissance n'a pas tardé à venir, c'est le fruit d'un travail de terrain de longue haleine et d'une remise en cause totale des pratiques du domaine.



Laure Lignier et son époux Virgile n'ont pas hésité à bousculer les pratiques du domaine Lignier-Michelot. Vignerons atypiques et passionnés, ils poursuivent la même quête insatiable de la qualité.

«La reconquête du sol» explique Laure Lignier, a constitué le premier virage important. Les vignes sont labourées, piochées et les repiquages sont fréquents. La deuxième évolution majeure a été le choix d'abandonner les traitements conventionnels, *«les vignes sont conduites en bio, sans rechercher la certification, par souci d'exigence quant à la qualité et à l'authenticité des vins produits dans les différentes appellations»*. La troisième évolution a porté sur la mise en bouteille, *«une étape essentielle pendant laquelle on doit limiter au maximum les manipulations du vin. Tout doit se faire le plus rapidement possible»* insiste Laure Lignier. Un groupe spécial d'embouteillage a été acheté à cet effet, évitant tout contact du produit avec l'air ambiant. L'enfantement se réalise quelques fois dans la douleur, car Laure Lignier est dotée d'un redoutable *«nez de défauts»* qui traque la moindre imperfection dès la cuverie. Mais, au final le travail est récompensé : les vins du domaine remportent aujourd'hui les meilleures notes et glanent les étoiles dans les guides, tout en restant d'un prix *«accessible»*. Car c'est le choix de Virgile Lignier, que de faire partager sa passion et sa quête perpétuelle, à un cercle élargi d'amateurs éclairés et de professionnels partageant le même niveau d'exigence.

ANNE-MARIE KLEIN



Le tri : n'échapperont à deux opérations de sélection draconienne que les meilleurs grains.

Recensement agricole

Viticulture: une profession atomisée

Contrairement à l'agriculture française, la viticulture est faite de petites exploitations et la profession se féminise. 30% des volumes sont destinés à la vente directe sur le domaine.

La superficie moyenne de chaque exploitation n'atteint que neuf hectares en 2010.Selon le recensement général de l'Agriculture le vignoble métropolitain occupait 788 700 hectares en 2010, soit 3 % de la SAU utilisée. Il était exploité par 87 400 exploitations, soit 18 % des exploitations agricoles françaises. Toujours selon le recensement, la superficie moyenne de chaque exploitation s'élevait à 9,1 hectares, mais avec de profondes disparités selon les vignobles.

Depuis l'an 2000, le vignoble a perdu 11 % de sa superficie. Le recul affecte la plupart des bassins, seul le vignoble de Cognac est resté quasiment stable. Alors que les vignobles les plus septentrionaux, celui de Champagne et celui d'Alsace continuent de s'étendre, respectivement 33400 ha, + 7,6 % et 16200 ha, + 5,1 %.

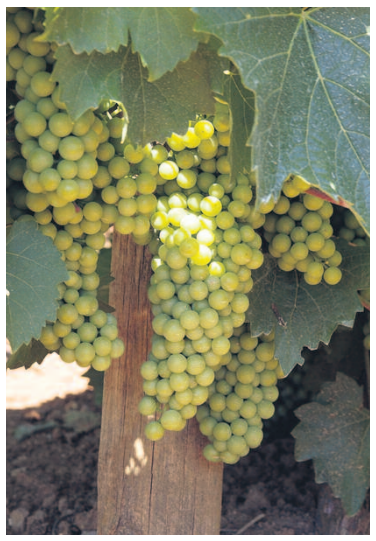
78% d'exploitations spécialisées

Au sein de l'organisation technico-économique viticulture, 68500 exploitations (78 %) sont des exploitations vitivinicoles spécialisées dans la production de vins ou de vins destinés à l'élaboration d'eaux-de-vie.

Deux tiers d'entre elles sont dédiées à la production de vins d'appellation d'origine protégée et rassemblent 62 % des surfaces viticoles, 18 % produisent des vins IGP, 4 % sont mixtes (AOP et IGP) et 10 % produisent les autres vins. Certains bassins tels que Champagne, Alsace, Aquitaine ou Bourgogne ne produisent que des vins d'appellation. Alors que dans le Languedoc-Roussillon, 59 % des exploitations sont spécialisées en IGP.

La moitié de la vinification en caves particulières

A noter aussi que la viticulture est



plus féminisée que l'ensemble de l'agriculture française : 27 % des chefs d'exploitations vitivinicoles spécialisées sont des femmes, contre 23 % pour l'ensemble des chefs en France, la proportion atteint même 37 % pour les viticulteurs de 60 ans et plus. Les femmes succèdent souvent à leur conjoint lorsqu'il prend sa retraite.

Enfin, la majorité de la vendange est vinifiée en caves particulières. Elles représentent 55 % de la production de vins et leur importance a tendance à s'accroître. Alors que les coopératives n'ont vinifié que 37 % de la récolte, leur part étant néanmoins beaucoup plus élevée dans le Languedoc-Roussillon.

Le reste (8 %) étant vendu sous forme de vendanges fraîches, de jus et de moûts, ce mode de commercialisation étant très fréquent en Champagne. Enfin si les caves particulières vinifient plus de la moitié de la production, près des deux tiers des volumes produits sont vendus au négoce ou à des groupements de producteurs, les ventes directes au consommateur, y compris à l'exportation atteignent cependant près de 30 % des volumes.

SOURCE AGRESTE

ETS
BRISARD
BERNARD et FILS
constructions métalliques
BATIMENTS AGRICOLES
Devis Gratuit
Route de Gray - Mantoche, B.P. 17
70101 GRAY CEDEX
03 84 65 25 98
Télécopie 03 84 65 19 47

Maïs grain et fourrage

2011, une année qui fera date

L'année 2011 va rester une année de référence en maïs car, à quelques exceptions près, le scénario climatique, les choix techniques des agriculteurs et le progrès génétique, ont concouru à des résultats record.

Une moyenne nationale pour la récolte de maïs à105 q/ha en 2011, c'est pour le moins inespéré, d'autant que les meilleures régions flirtent avec les 120 quintaux. Ce très bon résultat reflète la conjugaison de d'un scénario climatique favorable (mais pas partout) avec une bonne utilisation du potentiel de la plante au travers d'itinéraires techniques bien adaptés. A partir de ces résultats 2011 et en simulant la levée totale des facteurs limitant (semis tardifs, restrictions d'irrigation, adventices, dégâts des foreurs…) dans la lettre de l'AGPM le potentiel de rendement atteignable de la ferme France est estimé entre 110 et 115 q/ha. En 2011, au final, les surfaces récoltées en grains ont finalement atteint 1,6 millions d'hectares.

Une observation la stratégie des semis précoces s'enracine en France et se généralise. On remarque que le décalage Nord/sud et les différences maïs grain/maïs fourrage sont très faibles. Même si les rendements irrigués des situations « élites » sont excellents (jusqu'à 160 q/ha et même 180 q/ha dans les essais), en culture pluviale les rendements sont fréquemment supérieurs à 100q.

Maïs fourrage : une valeur sûre

Le rendement du maïs fourrage en 2011 est élevé dans presque toutes les régions, mais rarement exceptionnel. Il est tout de même estimé à plus de 16 tMS/ha, performance d'autant plus appréciée des éleveurs que le déficit de production fourragère était particulièrement marqué cette année. La qualité devrait également être au rendez-vous, avec de bons niveaux d'amidon et de bonnes performances énergétiques.

Le fait est là, en 2011, le maïs a confirmé son statut *«d'assurance tous risques»* des systèmes fourragers dans l'Ouest et dans les zones d'élevage plus extensif. Non seulement il a permis de constituer de bons stocks, mais on estime aussi à plus de 70 000 hectares les transferts de surfaces du maïs fourrage vers le maïs grain.

Des points à surveiller

A surveiller cependant, la teneur en matière sèche à la récolte est souvent trop élevée et impose la plus grande attention à l'ouverture des silos pour préserver la qualité de l'ensilage. Le taux de perte de matière sèche journalier atteint 1,2% dès lors que la masse du silo en front d'attaque s'échauffe de 5°. Attention également à la teneur en amidon, car cette année les maïs fourrage en sont particulièrement riches. 36%, c'est l'estimation de leur teneur moyenne en amidon, teneur élevée et donc bonne source d'énergie. Valeur à bien raisonner afin que les rations finales données aux animaux n'excèdent pas 28%. Sachant que 25% d'amidon dans la ration est un objectif raisonnable pour une bonne valorisation de l'énergie ingérée, sans gaspillage.

D'APRÈS COMMUNIQUÉ AGPM

▶ Rendez-vous

Chanvre Rencontres techniques régionales à Chaumont (52) le 15 décembre

Le Cetiom organise des rencontres techniques régionales sur le chanvre le jeudi 15 décembre de 13h00 à 17h00 à la Chambre d'agriculture de Chaumont (52). Au programme:
- présentation d'Interchanvre, l'interprofession du chanvre
- L'intégration du chanvre dans l'activité du Cetiom
- Génétique les voies de sélection du chanvre
- L'orobanche rameuse ; un parasite majeur chez le chanvre
- État des lieux des connaissances sur la fertilisation du chanvre
- Éléments de physiologie du chanvre
- Quelques spécificités sur la récolte du chanvre...

Renseignements: Laurent Jung - Tél. : 03 83 98 45 30 - jung@cetiom.fr

Programme, inscription et plan d'accès à télécharger sur notre site internet www.agribourgogne.fr - rubrique «Agenda».

BATMETAL
CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES



MALDANT Pierre-Emile
Tel. 06 82 74 61 78
E-mail: contactbatmetal@aol.com
20, Avenue du Puits d'Argent
21310 BELLENEUVE

Arvalis-Institut du végétal

Les agriculteurs ont fait «leur marché»

En collaboration avec les Chambres d'agriculture et le Cetiom, Arvalis-Institut du végétal vient d'organiser quatre réunions d'informations en Côte d'Or et dans l'Yonne.



L'un des thèmes abordés portait sur la valorisation possible des Cipan, liée à la présence de légumineuses (comme ici la vesce commune, accompagnant la moutarde).

Riches en informations techniques, les réunions d'informations d'Arvalis-Institut du végétal ont été, une fois de plus, très suivies par les agriculteurs. Fongicides, insecticides, herbicides et actualités techniques des céréales à paille étaient au programme. *«En venant à ces réunions, les agriculteurs viennent faire leur marché d'informations techniques pour acheter prochainement et utiliser les produits le plus intelligemment possible au printemps prochain»* explique Luc Pelcé, ingénieur régional à Arvalis-Institut du végétal.

Bienvenue aux SDHI

Concernant les fongicides, l'arrivée d'une nouvelle famille chimique (SDHI) a été annoncée. Leur homologation est intervenue jeudi 30 novembre, à l'issue des trois premières réunions d'Arvalis. Les produits sont désormais disponibles sur le marché. Les résultats des expérimentations menées sur les SDHI sont encourageants, *«même s'ils se sont déroulés dans un contexte avec peu de maladies»* tempère Mathieu Killmayer, ingénieur régional à Arvalis. *«Cette nouvelle famille donne des résultats intéressants pour la septoriose du blé et l'helminthosporiose de l'orge»* signale Luc Pelcé. S'agissant d'une famille *«unisite»* (la matière active du produit n'agit que sur un point bien précis du champignon), l'agriculteur devra adopter un *«principe de précaution»* s'il ne veut pas assister à une résistance progressive de la maladie. Les deux ingénieurs attirent l'attention des agriculteurs : *«si une mutation intervient chez le champignon, le produit ne sera plus efficace. Il faut assurer la pérennité du produit en n'appliquant celui-ci qu'une seule fois durant la campagne. Plus généralement, il faut alterner les matières actives dans les programmes. Il ne faudra pas commettre les même erreurs faites avec les strobilurines, accueillies à bras ouverts il y a quelques années, et dont l'efficacité n'était plus du tout ce qu'elle était cinq ans plus tard»*.

Le bas volume pour désherber les céréales

Arvalis-Institut du végétal a ensuite présenté la technique de pulvérisation en bas volume appliquée au désherbage des céréales. En réduisant le volume d'eau, la matière active est davantage concentrée et une meilleure efficacité est constatée (dans des conditions de vent nul et à hygrométrie élevée). A efficacité égale, il est donc possible de diminuer la quantité de produit utilisée. *«Cela est vrai pour certains produits mais pas pour tous. Il y a quelque chose à creuser avec cette technique»* confie Luc Pelcé, *«il y a une ouverture intéressante d'un point de vue technico-économique, tout en pensant à écophyto 2018. En contre-partie, une grande technicité est requise en ce qui concerne les produits, le pulvérisateur et le climat»*. Au lieu de 120 litres, le volume à l'hectare peut descendre, dans certains cas, à 50 litres, d'où des intérêts multiples, notamment dans le temps passé à pulvériser. Arvalis insiste sur la notion de vent : *«les gouttelettes sont plus petites et moins nombreuses : s'il y a un peu de vent, la technique perd tout son intérêt. Les adeptes de cette technique travaillent généralement entre 5h30 et 7heures du matin»*.

Les Cipan valorisées

Autre thème abordé lors de ces réunions d'informations : les cultures intermédiaires pièges à nitrates (Cipan). Leur valorisation d'un point de vue fertilisation azotée a été abordée. En utilisant des légumineuses, il est possible de valoriser ces couverts intercalaires ayant *«mauvaise presse»* chez de nombreux agriculteurs. Pour Damien Ronget (Chambre d'agriculture de Côte d'Or) : *«un Cipan est toujours réglementaire mais pour être économique, il doit être agronomique. L'agronomie est permise pour des Cipan qui font de la matière sèche (au minimum 1,5 tonnes/ha), riches en azote donc à base de légumineuses, avec une matière sèche qui est restituée au système dans de bonnes conditions, avec une destruction pas trop tardive»*. Des économies d'azote pour la culture suivante sont possibles. Mais les ingénieurs d'Arvalis préviennent: *«Attention toutefois à la directive nitrates. En Côte d'Or, un maximum de 50% de légumineuses est autorisé dans le mélange. Dans l'Yonne, il faut au maximum 99% !»*. Des gains de 20 unités (si la culture suivante est de l'orge) et de 30 unités (s'il s'agit de maïs) ont été évoqués.

AURÉLIEN GENEST

▸ Zoom sur…

Des nouveaux insecticides contre les méligèthes

Louis-Marie Allard (Cetiom) a présenté les nouveaux insecticides contre les méligèthes du colza. Cinq nouveautés ont été dévoilées, plus trois autres en phase d'homologation. La présentation des résultats d'expérimentation a mis en avant les insecticides à base d'organo-phosphoré qui semblent plus efficaces en matière d'actions de choc et de persistance.

Épis-Sem

Dynamiser la semence certifiée

Dans un marché semencier en baisse, Épis-Sem a su tirer son épingle du jeu avec une progression des quantités fabriquées de plus de 5 %. Son assemblée générale, présidée par Jacques Siret, s'est tenue le 17 novembre dernier à Bourges.



un des axes de développement est de réduire le délai d'inscription d'une variété, pour passer à 8 ans

Si les ventes de semences ont été globalement stables dans les coopératives et négoces du groupe Axéréal, la part produite par Épis-Sem pour ce débouché a progressé significativement.

Une diminution de la sole d'orge d'hiver

Les ventes de semences ont évolué différemment selon les espèces et les régions. La sole d'orge d'hiver a diminué sur tous les secteurs, entraînant à la baisse les volumes de semences commercialisés.

Un franc succès pour le conditionnement en dose

Pour Épis-Sem et les adhérents d'Épis-Centre, l'automne 2010 marque le lancement du conditionnement en doses (750 000 grains et 12 millions de graines). Lancement réussi tant techniquement que par la satisfaction des agriculteurs utilisateurs. 85 % d'entre eux se déclarent très satisfaits ou satisfaits (enquête adhérents réalisée en mars 2011).

Géosem sur les rails

Pour le circuit long, Axéréal et son partenaire Cohésis ont réussi la mise en route du projet Géosem. Dans un marché en régression, Géosem est l'un des rares acteurs du marché qui maintient son niveau de volumes.

La sélection, source de progrès génétique

«Quelle sélection variétale dans la perspective Écophyto 2018 ?» c'est le thème sur lequel Thierry Duhamel, directeur développement de la société Momont, est intervenu à l'issue de l'assemblée générale d'Épis-Sem.

Plusieurs pistes sont étudiées pour répondre à cette question qui préoccupe aujourd'hui l'ensemble des professionnels de la filière. *«La création variétale répond à trois axes de recherche : l'augmentation du rendement (…), la réduction des coûts de production, et l'amélioration de la valeur d'utilisation des produits : PS, teneur, mycotoxines, adaptation aux marchés»*.

Plusieurs outils permettent de répondre à ces objectifs. *«L'outil premier est la création de variabilité génétique au travers de l'hybridation artificielle. Cela consiste en un croisement entre deux variétés qui est suivi d'une sélection sur le phénotype, c'est-à-dire sur l'aspect physique des descendances au champ. C'est ce que l'on faisait jusqu'à aujourd'hui et ce qui a permis d'avancer malgré tout»*. Cette première méthode permet d'inscrire une variété en 10 ans.

Raccourcir le temps de création d'une nouvelle variété

Aujourd'hui, un des axes de développement est de réduire le délai d'inscription d'une variété, pour passer à 8 ans avec la méthode de sélection type SSD (single seed descent) et même à 7 ans, avec la méthode de sélection de l'haploïde doublé. Dans sa conclusion, Thierry Duhamel relève que *«La recherche donne les moyens à tous les agriculteurs de répondre aux problématiques environnementales et de performance et apporte ainsi des solutions pour l'avenir. La semence certifiée permet de financer cette recherche et ainsi de poursuivre les efforts déjà engagés»*.

A ce jour les semences certifiées financent à elles seules plus de 85% de cet effort. Il y a là, un vrai enjeu pour les filières céréalières dans la perspective de réduction des intrants exprimée dans le projet Ecophyto 2018. Le groupe Axéréal entend favoriser l'utilisation des semences certifiées en proposant une offre de services et économique complète à ses agriculteurs. C'est un enjeu collectif majeur, tant pour les débouchés que pour assurer le financement de la recherche.

D'APRÈS COMMUNIQUÉ

Recherche

Le code génétique du Premier arachnide décrypté

Par un mail, l'Inra nous informe du décryptage complet du génome d'un acarien ravageur des plantes.

Décrypter le génome de tétranyque tisserand, un arachnide ravageur des plantes, est une avancée notoire selon l'Inra. Cette découverte ouvre de nouvelles perspectives pour comprendre l'évolution des arthropodes, le groupe animal le plus diversifié sur terre, mais aussi de nouvelles possibilités de lutte contre ces animaux. Le tétranyque est connu pour ses importants dégâts en agriculture et sa capacité à développer des résistances aux pesticides. Responsables de maladies graves tant pour les humains que pour les animaux et les plantes, les acariens comprennent les tiques, dont le vecteur de la maladie de Lyme, les minuscules acariens des poussières responsables de nombreuses allergies, ainsi que le Varroa, parasite de l'abeille. Le tétranyque tisserand est extrêmement polyphage et se nourrit de plus de 1100 espèces végétales. C'est un ravageur majeur en zone tempérée, reconnaissable à ses deux taches sombres typiques sur le dos. Il envahit notamment les cultures de tomates et de haricots. Les tétranyques se nourrissent du contenu des cellules végétales. Les dommages se manifestent sous la forme de petites taches de décoloration sur les feuilles, parfois leur dessèchement et leur chute.

A.G. D'APRÈS INRA



TERRES DE BOURGOGNE - N° 1143
VENDREDI 09 DÉCEMBRE 2011

Mon beau Morvan... roi d

Une centaine de producteurs dans le Morvan

Les sapins de Bourgogne, leaders des fêtes de Noël

Du poids économique de la production de sapins de Noël en Bourgogne, on sait assez peu de choses. Grâce au travail d'un ingénieur agricole, également animateur de l'Association française des sapins de Noël naturels, on sait tout de même qu'ils sont une centaine à pratiquer cette activité dans le Morvan et qu'ils «pèsent» un quart de la consommation nationale.

Vincent Houis, de son bureau à la Maison du Parc Naturel régional du Morvan, anime l'Association française des sapins de Noël naturels, qui regroupe 88 producteurs français dont une quinzaine de Bourgogne. *«Il n'existe pas encore de statistiques officielles sur la filière dans le Morvan, les données collectées pour la première fois dans le cadre du Recensement général agricole 2010 n'ayant pas encore été décortiquées»* prévient-il. De son travail de quelques années dans cette association nationale, Vincent Houis a tout de même dégagé quelques données lourdes. Avec 1 500 hectares dans le périmètre du Parc, l'activité sapins de Noël regroupe une centaine de producteurs de la région. Des petits, des moyens et des grands. S'il est impossible d'affiner au point de savoir quelles sont les surfaces de chacun, leurs systèmes de production, et leurs réseaux de distribution, l'ingénieur souligne qu'il en a réalisé une typologie approximative: des amateurs ou des retraités qui cultivent le sapin *«pour mettre du beurre dans les épinards»* avec 3 à 5 hectares de surface, des agriculteurs diversifiés, le plus souvent éleveurs bovins, qui disposent de 15 à 30 hectares et des professionnels spécialisés dont c'est l'activité unique, tout au long de l'année, sur 60 à 70 hectares. Vincent Houis ne peut pas délimiter la proportion de chaque catégorie. Il peut en revanche définir que la centaine de Bourguignons producteurs du précieux arbre décoratif représente environ un quart de la consommation nationale annuelle. Ce qui fait de la Bourgogne le leader incontesté du sapin de Noël.

L'ingénieur agricole sait également, grâce à une étude menée par France AgriMer et Val'hor chaque année, quelles sont les données commerciales du marché du sapin de Noël en France. En 2010, il s'est vendu 5,1 millions de sapins naturels dans tout le pays, toutes essences confondues. Les Bourguignons sont particulièrement friands d'Épicéas, de Nordmann et de Nobilis à distribuer par autant de réseaux que de types de producteurs. Sur les 5,1 millions d'unités, près de 1 million était importé de Belgique et du Danemark. On peut donc évaluer à 4 millions le volume global national et donc à près d'un million le nombre de sapins *«made in Bourgogne»*.

Vente directe, GMS, fleuristes, Ikea...

Selon le type d'exploitation, les producteurs commercialisent par l'intermédiaire des groupements, sur les marchés d'intérêt national (comme le M.I.N. de Rungis), en contractant avec les grandes surfaces, en travaillant avec des fleuristes ou par le biais de la vente directe. Les plus petits producteurs choisissent ces deux derniers modes de commercialisation le plus souvent. Vincent Houis cite aussi le cas de l'enseigne Ikea, très en vogue dans ce secteur d'activité, *«mais qui nous concerne moins car faisant appel à l'importation»*. Certains producteurs assurent aussi leurs débouchés auprès de comités d'entreprises et de collectivités publiques telles que les écoles, les mairies, les maisons de retraite... Pour que Noël rime toujours avec *«Mon beau sapin, roi des forêts»*.

E.C.

Zoom sur…

L'or vert du Morvan

Avec plus d'un million d'arbres vendus annuellement, la région, à cheval sur les quatre départements de Bourgogne, est la première productrice française de sapins de Noël. Ses sapinières couvrent une superficie totale estimée à 1 500 ha. Une quinzaine de producteurs se partageant 60 % de la production morvandelle. Aujourd'hui encore, 84 % de la population française privilégient l'arbre naturel au sapin artificiel et chaque année, plus de 5 millions de conifères sont ainsi vendus à travers l'hexagone.
Le Nordmann a désormais détrôné l'Épicéa dans le cœur des Français, grignotant à chaque Noël de nouvelles parts de marché. Le nouveau *«Roi des forêts»* ayant pour principal avantage de ne pas perdre ses aiguilles, qui font la terreur des moquettes et tapis ! Un inconvénient toutefois : il coûte presque deux fois plus cher que son cousin traditionnel. Les puristes continuant envers et contre tout, à privilégier l'Épicéa, dont le parfum inégalé aide à libérer les Noëls d'antan, enfouis dans la boîte à souvenirs…

Un Morvandiau à Maisons Laffitte (78)

Des sapins de Noël «toujours frais», pour les citadins Franciliens

Les Mocellin, père et fils, sont des producteurs de sapins atypiques. A cheval sur la qualité de leurs produits, ils proposent durant tout le mois de décembre aux habitants de Maisons Laffitte, dans les Yvelines, des arbres de Noël tout frais, juste coupés à la demande sur leurs deux exploitations de Saint-Brisson (58).

Depuis 1997, la famille Mocellin, de Saint-Brisson, crée l'animation sur la place de la mairie de Maisons-Laffitte (78) durant tout le mois de décembre. Avenue de Longueil, entre le RER et l'hôtel de ville, un stand avec un chalet illuminé et une forêt de 300 sapins -des modèles défectueux qui ne sont pas destinés à la vente- attendent les citadins. Et, soit dans un stock limité présent sur place, soit sur commande quelques jours avant livraison, ces derniers peuvent choisir le précieux arbre décoratif qui trônera fièrement dans l'appartement ou la maison de ville le soir de Noël. Contrairement aux stands habituels que l'on trouve en ville, il s'agit là d'une animation élaborée qui a fait la renommée des Mocellin dans la cité francilienne. Avec la complicité de la municipalité qui a trouvé là l'occasion de décliner l'esprit de Noël avec des manifestations festives, entre venue des enfants des écoles et présence du célèbre barbu tout de rouge vêtu.
«Nous nous inscrivons dans une démarche de qualité» explique Alexandre Mocellin, le fils, qui reste à Saint-Brisson pour organiser les commandes. Son père et son oncle redescendent dans le Morvan, au moins une fois par semaine, avec deux camionnettes louées, afin d'assurer *«un approvisionnement progressif, à la demande, qui garantit la fraîcheur des sapins proposés à la vente»*.

2 000 sapins vendus en direct

Alexandre et son père sont tous les deux agriculteurs individuels mais ils se complètent sur leurs exploitations respectives et s'entraident, l'un avec son hectare de sapins qui diversifie l'élevage de 45 vaches charolaises (sur 75 hectares), l'autre qui a cédé ledit élevage à son fils il y a quatre ans pour se consacrer entièrement à ses huit hectares de sapins. M. Mocellin est producteur à l'année. A partir du 28 novembre et jusqu'à Noël, il confie à son fils le soin de préparer, couper et conditionner les arbres (toutes essences), *«progressivement, pour satisfaire la demande»*. Cela leur évite aussi de *«mettre à la déchetterie 50 ou 60 sapins qui ne seraient pas vendus. C'est toujours mieux de les garder dans les parcelles pour les années suivantes»* remarque Alexandre Mocellin. Son père en écoule environ 2 000 tous les ans, par la vente directe, notamment à Maisons Laffitte, à quoi s'ajoutent 2 500 autres sapins qui sont livrés à d'autres revendeurs ou aux collectivités. Les prix varient de 5 à 30 euros pour des modèles allant de 90 centimètres à 4,50 mètres.



Pas de "voyage" à Maisons-Laffitte pour Alexa Brisson pour organiser les commandes.

Morvan Un sapin de «légende » comme ambassa

Des producteurs de sapins du Morvan se sont unis pour produire un sapin d'exception, commercialisé sous la marque «Légende du Morvan».



Vert profond, conicité parfaite, régularité du port, l'épicéa présenté par Patrick Grosche est en tout point conforme au standard de « Légende du Morvan ».

A Chanteau, près de Saulieu (21), sur la plate-forme du semi-remorque les sapins s'entassent, de toutes les tailles, de toutes les espèces, sous leur voile de maille plastique ils se ressemblent tous, mais dès que le maillot inesthétique tombe, le sapin dévoile ses formes parfaites. *«Couleur vert profond, conicité parfaite, répartition des branche sans défaut, régularité du port»*, en deux mots *«zéro défaut»*, comme l'explique Patrick Grosche, producteur de sapins spécialisé, à la tête d'une exploitation de 70 ha dans le Morvan.
Pour mériter son nom, *«Légende du Morvan»* se doit d'être le plus beau, le meilleur dans sa catégorie et celui qui a été le *«mieux»* élevé, dans le respect d'un cahier des charges où l'on ne badine pas avec le qualitatif et l'environnement. Un sapin distingué entre tous, pour être l'ambassadeur du terroir morvandiau, qu'il soit Épicéa, Nordmann, Nobilis, Pungens…
«Légende du Morvan» est une marque lancée par des producteurs de sapin des quatre départem du Morvan, qui se sont unis produire et commercialise sapin d'exception. Pour Vin Houis, animateur du proje sapin est à la fois un modèle son mode de production et un modèle pour sa plastique. Patrick Grosche, adhérent à sociation à l'initiative d démarche *«Légende du Morv* c'est forcément le plus beau spécimen : *«sur 10 000 sap seuls 10 à 15% sont confor aux exigences de la marque ; les sélectionnons dès que nou repérons dans les parcelles»* L 'association qui est à l'initia du concept rassemble 80 pro teurs qui, comme leurs sapins vent aussi être «du cru», des M vandiaux bon teint. investisseurs étrangers qui ex tent des parcelles dans le Mo ne peuvent y prétendre. concept est lancé depuis trois mais la réflexion s'était eng bien avant autour d'une vol commune de se démarquer, *faire connaître le territoire*

des sapins



Inutile de chercher M. Mocellin à Maisons-Laffitte (78). Préférer se faire indiquer «la forêt de sapins». Depuis 14 ans, la famille de Saint-Brisson s'y est fait une belle renommée avec sa production tout droit venue du Morvan.



andre Mocellin, le fils, qui reste à Saint-

Pour le garder un peu plus longtemps…

Quelques astuces pour garder son sapin de Noël chez soi le plus longtemps possible
Au moment de l'achat, demandez ou coupez le pied du sapin de quelques cm en biais. Cela aidera l'arbre à absorber plus facilement l'eau du pied dans lequel on l'aura placé.
Il est conseillé de l'habituer progressivement à la chaleur. Règle absolue : l'installer à distance de tout radiateur ou cheminée et éviter un endroit trop ensoleillé.
S'il n'a plus ses racines, le caler dans un un seau rempli de sable mouillé, ce qui lui évite de perdre trop rapidement ses aiguilles. Le premier jour, un sapin coupé peut absorber jusqu'à quatre litres d'eau, un litre les suivants. Si toutes les conditions sont remplies, un Épicéa peut se conserver ainsi jusqu'à trois semaines. On peut aussi en complément, vaporiser tous les jours un peu d'eau sur les branches, en veillant bien sur à toujours débrancher avant les guirlandes électriques pouvant s'y trouver. Autre « truc » : l'asperger d'une couche de laque à cheveux, qui a vocation à maintenir les épines un peu plus longtemps et leur éviter de tomber trop vite.
Côté décoration, la neige artificielle est à proscrire, ayant pour effet d'assécher les branches. On peut lui substituer de la farine. Et si à Pâques votre arbre est toujours là, pas de doute, vous vous êtes fait avoir ! C'est un sapin artificiel que l'on vous aura vendu…



L'on peut planter jusqu'à 10 000 sapins à l'hectare

Gaec des Bruyères (89)

Éleveurs… de sapins

Plus d'un million de sapins de Noël sont vendus chaque année par les producteurs Morvandiaux. Une activité de diversification appréciée de certains éleveurs de la région, comme Grégory Biais, du Gaec des Bruyères à Sainte-Magnance dans l'Yonne.

Grégory Biais a intégré le Gaec familial spécialisé en élevage charolais il y a quelques années, enrichissant l'exploitation d'une nouvelle activité : la production de sapins. Aujourd'hui, les sapinières couvrent une surface de 3,5 ha, totalisant plus de 30 000 sapins. Chaque année sont réimplantés en renouvellement 3 500 jeunes plants, originaires du Danemark et achetés chez un grossiste de Saulieu. Si le sapin n'est pas particulièrement fragile à élever, il faut néanmoins compter bon an mal an 10 % de pertes, particulièrement les trois années qui suivent la plantation. Le chevreuil compte parmi les premiers prédateurs : *«soit qu'ils mangent les cimes, surtout les jeunes bourgeons ou alors, ils se grattent le dos dessus et après, elle est fichue»*. Un autre prédateur est redouté des producteurs : le chermès. Insecte colonisant les aiguilles qui, sous l'effet des piqûres, se recourbent vers l'arrière et voient leur croissance altérée, pour finir par dépérir. Si l'on plante jusqu'à 10 000 sapins à l'hectare, on est loin d'en vendre autant, entre les maladies, les animaux, les *«pas assez épais»*, les difformes…, *«les sapins, c'est comme les gens, il y a toujours des tordus !»*. Sans oublier certains visiteurs nocturnes peu scrupuleux à la hache ou la scie facile ! Comme toutes productions, les sapins ont eu à souffrir de la sécheresse cette année : *«on a connu pas mal de problèmes, la plantation s'effectuant traditionnellement en mars et quand on se souvient des températures d'avril ! »*

Le Nordmann plébiscité

Grégory et son père Daniel ont commencé leur activité en 2006, après avoir fait l'acquisition d'une parcelle en cours de production l'année précédente. Aujourd'hui, la commercialisation est en phase ascendante, avec plus de 2 000 sapins vendus chaque année, principalement auprès de Comités d'Entreprise, de communes ou d'écoles… Il faut environ 6 ans à un Nordmann pour atteindre une hauteur de 1,50 m, contre 4 ans pour un Épicéa. Dans la famille Biais comme ailleurs, le premier a depuis longtemps remporté les suffrages des acheteurs : *«aujourd'hui, on vend environ 85 % de Nordmann pour 15 % d'Épicéa, ces derniers étant surtout achetés par des communes, pour une utilisation extérieure »*. Pour l'heure, le chant de la tronçonneuse résonne dans la sapinière, en cette fin d'automne aux températures printanières. Oublié l'hiver précoce de l'an dernier : *«on travaillait alors dans 50 cm de neige et il fallait nettoyer au pied chaque arbre pour reconnaître ceux qui étaient marqués et bons à couper»*. Le souci de certains producteurs cette année, ayant commencé à couper dès le 1er novembre est tout différent : *«ils sont obligés d'empiler les sapins en attendant la livraison et ça chauffe ! Il ne fait pas assez froid»*. Avis aux retardataires, la vente s'effectue jusqu'au 24 décembre… *«Même qu'une fois, on en a vendu un passé 17 heures !»* Sans doute un étourdi… !



Au Gaec des Bruyères, la coupe des sapins a commencé il y a une dizaine de jours.



Sagement empilés dans la cour de la ferme, dans l'attente de leur destin.

DOMINIQUE BERNERD
Pour tout renseignement : Grégory Biais, GAEC des Bruyères, tél 06 80 28 90 81

…deur

faire de ce sapin exceptionnel par sa conformation et sa qualité, un ambassadeur du Morvan et une bannière pour ses habitants».
Les sapins estampillés *«Légende du Morvan»* ne sont pas plus chers que les autres, mais leur nom fait rêver et s'avère être un bon support de communication pour les grandes enseignes comme Botanic ou Villa Verde qui travaillent surtout sur le haut de la gamme. L'entreprise de Patrick Grosche produit, conditionne et commercialise les sapins du Morvan un peu partout en France, mais *«Légende du Morvan»* c'est un peu la part du rêve, le coup de pouce donné à dame nature pour qu'elle produise ce petit chef d'œuvre qui fait la fierté de son producteur. Patrick Grosche espère fermement voir un jour prochain la marque bien installée et le produit reconnut pour son exceptionnelle qualité. Sur ses points de ventes itinérants, il se voit déjà aménager un espace dédié au seul *«Légende du Morvan»*. L'année prochaine peut-être...

«Notre fierté, c'est que peu à peu on a fait comprendre aux habitants que notre activité était une véritable production. Avant cela, 90% des gens pensaient qu'on coupait les sapins dans les forêts». A Maisons-Laffitte, parmi les citoyens urbains, dorénavant, ils ne se font plus *«enguirlander»*.

E.C.

ANNE-MARIE KLEIN

Dressage de chiens de troupeau

Prochaine formation en janvier en Côte d'Or

Une session toujours d'actualité qui conserve son utilité depuis 18 ans.



Le mois dernier, les visiteurs de la *«Ferme Côte d'Or»* à la Foire gastronomique ont pu admirer l'efficacité et la dextérité avec lesquelles un chien de troupeau conduisait un groupe d'oies. Cette démonstration réalisée par Isabelle Fourney avait pour but de non seulement faire plaisir au public mais surtout de faire toucher du doigt aux éleveurs présents la nécessité de se faire aider dans la conduite de leur troupeau sur leur exploitation.

Le stage :
Il se déroulera sur 4 journées : 3 janvier, 14 février, 20 mars et 11 mai.
Le chien idéal doit avoir entre 6 et 18 mois au maximum. Bien que la majorité des prétendants au dressage soit des chiens de race Border Collie, il n'en demeure pas moins que d'autres races peuvent convenir.
Pas de dressage sans éducation :
L'éducation du jeune chien est une phase incontournable pour devenir un chien adulte équilibré.
Mettre en place une hiérarchie claire
Développer la confiance du chien
Développer ses aptitudes naturelles
Fixer les limites
Lui apprendre à reconnaître nos signaux de communication

Ne pas griller les étapes :
Entre la première journée qui est réservée aux ordres de bases et les 3 suivantes, l'éleveurs disposera de 5 semaines environ à chaque fois pour éduquer le chien qui va très bien enregistrer les ordres en prenant de l'âge.

Quelques rappels avant de venir en formation :
Jusqu'à 5 mois, le chiot peut prendre contact avec son environnement mais ne doit pas être lâché seul au milieu des animaux.
Il faut lui apprendre à être tenu en laisse dès le départ.
Si vous désirez faire équipe avec un bon chien de troupeau qui deviendra un auxiliaire indispensable, inscrivez-vous à la formation auprès de Jean-Marc Bidoire au 03 80 68 66 58 (Syndicat Elevage Ovin).
Cette formation est réservée aux éleveurs cotisants à la MSA ou en phase d'installation.

Coût du stage : 100 €
Lieu : Région de Pouilly en Auxois

Concours de Moulins sur Allier (03)

Les Nivernais brillent à la finale des finales charolaises

Pas moins de 7 prix sur 18: les éleveurs nivernais ont tenu le haut du pavé charolais, le 2 décembre, lors du Concours général de Moulins-sur-Allier. Finale entre toutes de la race, Moulins est une épreuve courue où seuls les plus grands champions ont des chances de percer. La palme revient à Galiléo, Super prix d'honneur des veaux mâles, qui fait la fierté de Jacques et Nicolas Cyprès (père et fils), de Montigny-sur-Canne.



Galiléo, de l'EARL Cyprès, à Montigny-sur-Canne (58) est devenu vendredi dernier, le champion des champions charolais, grâce à ses qualités exceptionnelles.

Le fin du fin. Le champion des champions. Galiléo, le veaux nivernais de l'EARL Cyprès, à Montigny-sur-Canne, est monté sur la plus haute marche de la reconnaissance charolaise, vendredi dernier, lors du Concours de Moulins. Cette plus haute distinction a été attribuée par les jurés à l'unanimité tellement le veau des Nivernais est un animal exceptionnel qui se détachait du lot. Affichant un poids de 798 kg à un an, Galiléo surclasse de loin l'ensemble de ses concurrents qui, pourtant, constituaient le gratin régional de la race. *«C'est une bête hors norme, un phénomène, un veau comme on en voit une fois dans toute sa carrière, comme il y en a un tous les cinquante ans»* commentait Jacques Cyprès, le père, à l'issue de l'annonce du palmarès. Son fils, Nicolas, qui n'a pas oublié de rappeler *«le travail de sélection de longue haleine qu'ont effectué son grand-père et son arrière grand-père»* rappelait que c'était la quatrième participation de leur EARL à ce concours, finale des finales nationales charolaises. Pour la petite histoire, Galiléo est déjà vendu à un groupement d'éleveurs depuis septembre dernier. **E.C.**

Le palmarès

Super prix d'honneur
Veaux mâles
Super prix d'honneur, Galiléo, EARL Cyprès, Montigny sur Canne (58); Prix de la fédération, Gibraltar, Bertrand Guérinet, St Priest-la-Marche (18)
Mâles adultes
Super prix d'honneur, Dix de der, EARL Cordebois, Blet (18); Prix de la fédération, Dudule, SCEA Melaye-Sennepin, La Celle-sur-Nièvre (58)
Femelles adultes
Super prix d'honneur, Eurovision, GAEC Beauzon frères, Préporché (58); Prix de la fédération, Bien faite, GAEC Micoud, Ygrande (03)
Laitonnes
Super prix d'honneur, Gelinotte, Albert Raymond, Decize (58); Prix AJEC Nationale, Gracieuse, EARL Serge Batho, Saxi-Bourdon (58)
Prix d'honneur
Mâles
1er prix d'honneur veaux, Goliath, EARL Gilles Cozard, Cérilly; Prix d'honneur AJEC, Gene, GAEC Micoud, Ygrande (03); Prix d'honneur mâles juniors, Email, EARL Patrick Bonnet, Mercy; Prix d'honneur adultes, Dior, Bertrand Guérinet, St Priest-la-Marche (18); Grand prix d'honneur mâles adultes, Dior, Bertrand Guérinet, St Priest-la-Marche (18)
Femelles
1er prix d'honneur laitonnes, Gracieuse, EARL Serge Batho, Saxi-Bourdon (58); **1er prix d'ensemble laitonnes**, Groseille, Gardienne et Gloria, Gaec Clame et Aubouard, Bourbon l'Archambault (71), **1er prix d'ensemble femelles adultes**, Délicieuse, Victoria et Comtesse, Thierry Prain, Vue (44); **Prix d'honneur femelles juniors**, Délicieuse, Thierry Prain, Vue (44); Grand prix d'honneur femelles adultes, Beauté, SCEA Philippe Voisin, Cossaye (58).

PORTES OUVERTES

VENEZ DÉCOUVRIR LE ROBOT DE TRAITE LELY ASTRONAUT A4

Le Jeudi 15 Décembre 2011
à partir de 10 heures
au GAEC du Champet
4 rue de l'Eglise
52160 MOUILLERON





FERME ÉQUIPÉE DE 2 ROBOTS DE TRAITE LELY ASTRONAUT A4

Lors de cette porte ouverte, vous pourrez aussi découvrir la brosse à vaches Lely Luna

www.lely.com

innovators in agriculture

LELY CENTER • Agriculture et Robotique Bourgogne SA • 6 rue Carnot • 89310 Nitry
Renseignements : Didier Beaudet 06 20 29 88 05

Les carences en élevage

Une réalité économique

Les carences en élevage peuvent avoir de graves conséquences sur le cheptel. Pour apporter à ses éleveurs des réponses sur le sujet, la coopérative Epis-Centre a organisé le mercredi 1er décembre, au marché au cadran de Corbigny, une réunion d'information sur ce thème en présence de Louis Istasse, directeur de l'université de Liège.



Après une démonstration chiffrée sur l'intérêt d'équilibrer les rations de base des animaux en fonction des besoins, Louis Istasse a mis l'accent sur les carences alimentaires des troupeaux bovins en particulier sur les oligo-éléments et notamment le sélénium et l'iode.

«Le sélénium organique est la forme d'oligo-élément la plus efficace car il est assimilable entre 80 à 100 %» affirme le vétérinaire qui a mis en évidence ses résultats sur la concentration dans le lait, la viande et le sang. Les causes de carence sont principalement liées à des anémies chez le veau et des troubles de la reproduction chez la vache, ainsi que des problèmes de rétention placentaire.

Un véritable échange

Les échanges furent fructueux et de l'avis des 52 participants, Louis Istasse a fait part de ses points de vue et de ses expériences en Belgique sans langue de bois, même si tous ses conseils ne sont pas transposables au niveau de notre bassin de production.

La coopérative Epis-Centre a conclut la réunion par une présentation d'essais locaux sur l'intérêt des apports de sélénium par des apports d'engrais.
Les échanges ont continué dans la bonne humeur autour d'un buffet campagnard qui a clôturé cette matinée.

GDS 89

Collecte de déchets de soins vétérinaires

Le Groupement de défense sanitaire de l'Yonne organise du lundi 12 au jeudi 15 décembre une collecte de déchets de soins vétérinaires sur le département.



Afin d'optimiser l'utilisation des fûts de collecte et d'assurer la bonne organisation de la prochaine collecte, il est important de prendre les précautions suivantes :

Avant la collecte :
Vérifier que les fûts soient bien identifiés, soit par un code barre, soit en y apposant les coordonnées complètes de l'éleveur et le numéro de cheptel. Ramener les deux fûts (50 litres et 2 litres), même s'ils ne sont pas pleins.

Pendant la collecte :
Le bon de *« Prise en charge »* qui vous sera remis est à conserver. Il prouvera en cas de demande de l'administration, que vous avez participé à la collecte.
Vous aurez la possibilité lors de la collecte de reprendre un kit (un fût de 50 l et un fût de 2 l), en échange du paiement.

Après la collecte :
Un bon de livraison vous sera remis pour le kit fourni.
Une facture acquittée vous sera envoyée par la suite, ainsi que les codes barres pour le nouveau kit et votre récapitulatif annuel.

Le coût d'un kit est de 25,50 € TTC. Il est forfaitaire et comprend :
L'achat et la fourniture des fûts (50 l et 2 l)
Le coût de collecte par le prestataire
Le coût d'incinération des fûts
Le coût de gestion administrative et de traçabilité par le prestataire

GDS 89

Planning de collecte

Lundi 12 décembre
A Villeneuve La Dondagre, Parking Salle des fêtes, de 8 h 30 à 9 h 30
A Cerisiers, Plateforme tri sélectif, près du centre de secours, de 10 h 15 à 11 h 15
A Jaulges, Place de l'Eglise, de 12 h à 13 h
Mercredi 14 décembre
A Charny, 110 Bourgogne, Parking du silo de Charny, 2 bis route de Saint-Martin, de 8 h 30 à 9 h 30
A Tannerre en Puisaye, Place de l'Eglise, de 10 h à 11 h
A Saint-Sauveur en Puisaye, Déchetterie, zone industrielle, de 11 h 30 à 12 h 30
A Courson Les Carrières, Dr Ronval, 2 rue Montassy, de 13 h 30 à 14 h 30
Jeudi 15 décembre
A Auxerre, GDS 89, Avenue du 4e RI, de 8 h 30 à 9 h 30
A Tonnerre, Clinique vétérinaire, 12 chemin des Jumériaux, de 10 h 45 à 11 h 45
A Noyers sur Serein, point Propreté, route d'Auxerre, de 12 h 15 à 13 h 15
A Etaules, Parking déchetterie, route de Tonnerre, de 14 h 30 à 15 h 30
Horaires fixes. Les heures d'arrivée ou de départ ne pourront être modifiées afin que tous les sites puissent être collectés.

En bref

Réorganisation d'Interbev au 1er janvier 2012

Les professionnels de la filière bovine viennent de s'entendre sur une nouvelle organisation d'Interbev qui sera effective au 1er janvier 2012. La nouvelle organisation comprendra d'une part la création d'un *« Comité de coordination professionnelle »*, qui réunira tous les trimestres sur les questions interprofessionnelles transversales le président et la direction générale d'Interbev, les présidents et responsables de ses sections produits et le président de ses comités régionaux. La nouvelle organisation sera d'autre part consolidée notamment par un service de veille et d'analyse, un service de recherche et développement, un département « communication produit » et un département *« communication corporate et relations extérieures »*.

Farines animales

Le ministre de l'Agriculture Bruno Le Maire a manifesté à nouveau son opposition à la réintroduction de farines animales dans l'alimentation du bétail. Le Conseil national de l'alimentation (CNA) *« exprime des réserves à toute autorisation nouvelle, tant que des méthodes d'analyses adaptées ne sont pas disponibles et que les filières de fabrication des aliments pour animaux ne garantissent pas des circuits liés au protéines animales dédiées par espèce, sous contrôle étroit des Pouvoirs publics »*. Le CNA rappelle en effet la différence entre les PAT (protéines animales transformées), issus des co-produits d'abattage sains et les farines animales (farine de viandes et d'os) qui incorporent des cadavres d'animaux et qui sont interdites dans l'Union européenne. Le Conseil souligne les distorsions de concurrence entre l'UE et les Pays tiers dans les élevages, dues à l'interdiction des PAT que s'impose l'Europe. Le CNA souligne qu'une plus large autorisation d'utilisation des protéines animales permettrait à l'Europe de moins dépendre du soja, dont le marché de plus en plus fluctuant, n'est plus déterminé par les achats de l'Europe comme il y a 20 ans, mais par la demande chinoise.







Désherbage mécanique

L'autoguidage pou

L'autoguidage de la bineuse assure un travail plus rapide et plus près du rang, à l'aide de différents dispositifs techniques.

Parmi les outils alternatifs au pulvérisateur, la bineuse est mise en avant pour son efficacité dans le désherbage de l'interrang des cultures en lignes. Les dispositifs de guidage automatique permettent d'améliorer le débit de chantier, point faible des bineuses, par une nette progression de la vitesse de travail qui peut atteindre les 15 km/h suivant les conditions. Ils autorisent également un travail plus près du rang et facilitent l'utilisation de bineuses de grande largeur. Le fonctionnement des différents systèmes repose sur un même principe qui consiste à actionner le vérin de guidage de la bineuse (double bâti ou parallélogramme) par des électrovannes, ces dernières étant pilotées par un signal de guidage issu d'un capteur. Selon les cas, on distingue les interfaces de guidage intégrées à la bineuse ou celles qui s'intercalent entre le relevage du tracteur et une bineuse existante. La principale différence se situe ainsi au niveau du capteur qui permet de suivre les rangs de la culture. Système le plus simple, la roue palpeuse combinée à un capteur de position indique le décalage de la bineuse par rapport à la trajectoire des lignes de semis matérialisée par un sillon tracé au moment du semis. L'efficacité de la roue est dépendante de la qualité de la trace (type de sol), mais pas du stade de développement de la culture. Le maintien de la trace constitue une contrainte si la bineuse est précédée par d'autres outils de désherbage mécanique (houe rotative ou herse étrille). Autre type de capteur, deux palpeurs sont en contact permanent avec les plants des deux cotés du rang, renseignant la trajectoire de ce dernier. Son efficacité dépend de la taille de la plante à biner. Cette dernière doit être suffisamment développée pour résister. Des palpeurs plus fins semblent faciliter un passage plus précoce. Mais en cas de manque sur le rang, il n'y a plus de solution.

Guider la bineuse ou le tracteur

Plus évolué, le système de guidage Précizo de la société Godin Frères, repose sur la détection du rang par deux cellules photoélectriques. Basé sur la différence de hauteur entre les plants et les adventices (ou le sol), le principe de fonctionnement n'est pas compatible avec une culture trop peu développée ou avec un salissement trop important (même hauteur des adventices).

Technologie la plus précise mais aussi la plus onéreuse, le guidage par caméra repose sur l'analyse des images, autorisant la différenciation entre la ligne de plantes cultivées et les adventices par comparaison des différents niveaux de couleurs de la végétation. Un boîtier en cabine permet le paramétrage (écartement, sensibilité, luminosité…) et la visualisation de la ligne de guidage. Deux principaux constructeurs proposent ce type de guidage. Agrocom fournit plusieurs



Photo: Carre

Sur du r

Nouveautés

Claas Une presse 120 x 90 au catalogue

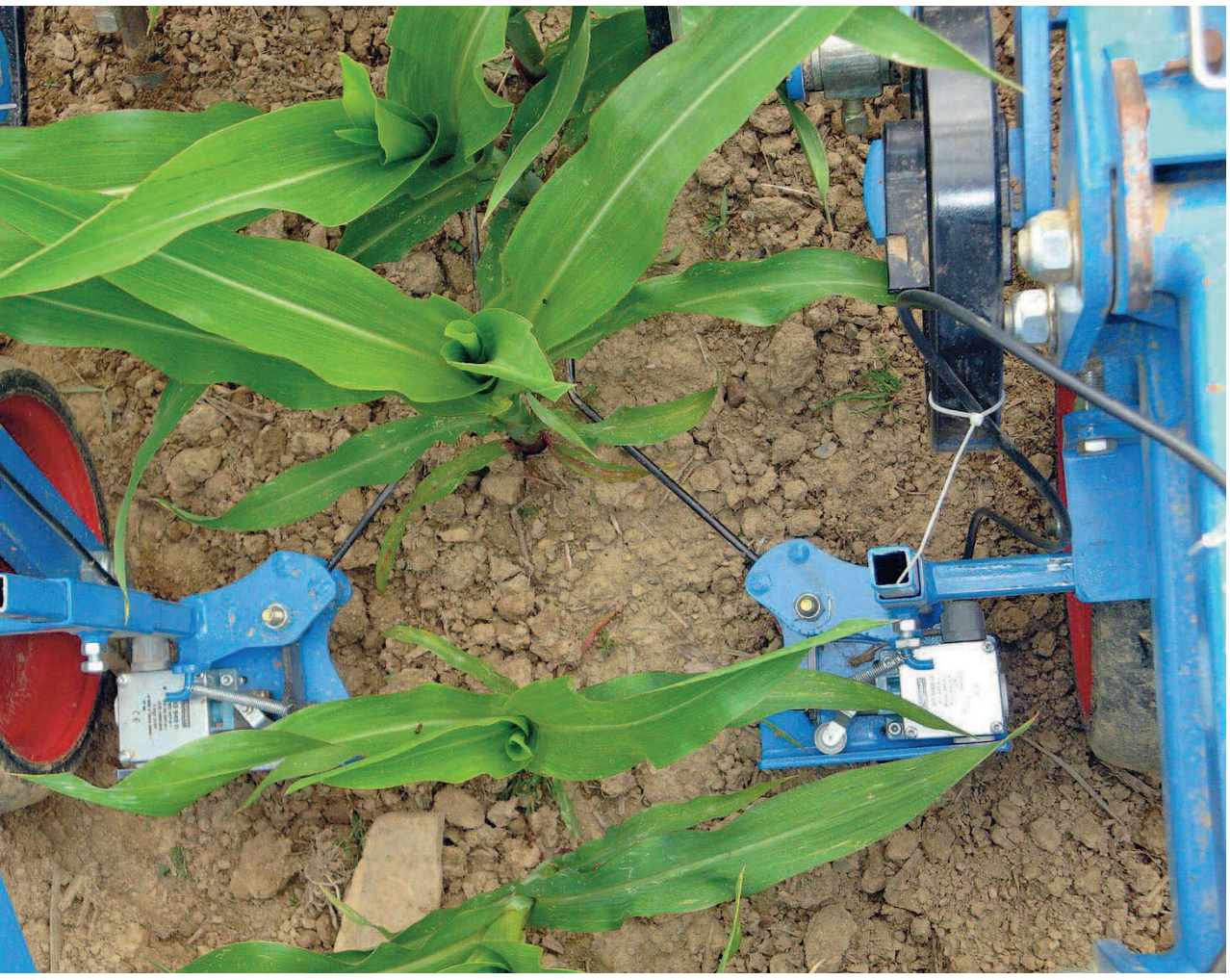


La presse Quadrant 3300, produite à Woipy, près de Metz, peut être équipée d'un simple essieu ou d'un essieu tandem, suiveur ou non.

Claas vient de dévoiler sa nouvelle presse à balles cubiques Quadrant 3300. Avec un canal de 120x90 centimètres, la 3300 s'intercale parfaitement entre la 3200 (120x70 cm) et la 3400 (120x100 cm). La nouvelle Quadrant est pourvue d'un pick-up de 2,35 mètres à embrayage à came et d'un rotor d'alimentation à la forme modifiée, équipé d'une dent double. Cette presse se démarque surtout par son système de préchambre, commandé automatiquement ou manuellement par le conducteur, depuis le terminal Claas Communicator, situé en cabine. En mode automatique, la machine adapte le mouvement de l'ameneur pour un meilleur remplissage de la chambre de précompression. Ainsi, suivant le type d'andain, les mouvements de l'ameneur sont optimisés instantanément, à l'aide de capteurs de pression, pour ajuster le nombre de cycles courts et longs. La Quadrant bénéficie de 46 coups de piston par minute et d'une pression du canal de pressage de 200 bars. Par ailleurs, le système Turbo Fan protège les six noueurs contre les poussières en insufflant constamment un courant d'air de 140 km/h.

G. Coisel

…r accélérer son binage



…maïs bien développé, l'autoguidage à l'aude de palpeurs s'avère très efficace.

constructeurs de bineuses avec un système adaptable. Garford propose son propre dispositif sur ses bineuses Robocrop. La qualité de détection peut être dégradée par la poussière ou une faible luminosité. Agrocom propose ainsi d'ajouter un projecteur au xénon pour compenser l'absence de visibilité, tandis que Carré combine la caméra Agrocom et les palpeurs de rangs.

Une autre solution consiste non plus à guider la bineuse, mais l'attelage complet en équipant le tracteur d'un autoguidage très précis. Celui-ci peut agir en fonction d'une caméra ou de capteurs ultrasons qui détectent la ligne de semis à l'avant du tracteur. Mais plus généralement, on utilise un autoguidage DGPS RTK au semis puis au binage, garantissant une grande précision d'intervention, indépendante des conditions. Le niveau de précision obtenue au semis autorise d'ailleurs l'utilisation d'une bineuse plus large que le semoir, contrairement aux autres dispositifs.

MICHEL PORTIER

Brazey Agriculture
L'équipe commerciale visite les usines Maschio



Brazey Agriculture, concessionnaire Deutz-Fahr à Brazey en Plaine, est également distributeur de la gamme d'outils du sol et semis Maschio-Gaspardo. A ce titre, l'équipe commerciale a été invitée à visiter les usines du constructeur italien les 19 et 20 octobre dernier. Ce voyage a permis à Adrien Auvigne (secteur Haute Saône), Quentin Lolliot (secteur Jura) et Etienne François (secteur Côte d'Or) de mieux connaitre le groupe Maschio, créé en 1964 par les frères Egidio et Giorgio Maschio. Aujourd'hui, Maschio est un groupe industriel composé de 4 usines destinées à l'agriculture : fabrication des herses rotatives et outils du sol, semoirs, atelier d'emboutissage et fabrication des pièces d'usure et composants divers. Les visiteurs sont reçus à la Villa Maschio, une construction du dix-huitième siècle restaurée par les frères Maschio et utilisée aujourd'hui comme centre de formation et centre d'essai des nouveaux produits développés par les sociétés du groupe.

▶ Des professionnels à votre service

SOFIE
LE ROBOT DE SURVEILLANCE
LIAISON CÂBLE, ANTENNE, ADSL
N°Azur 0 810 40 10 98
PRIX APPEL LOCAL
agri-video-system.com

L'Eleveur Bourguignon
FILET BRISE-VENT
De l'air sans courant d'air
Notre spécialité : façonnage sur mesure
Delphine BUISSON - 06 84 63 92 41
12, rue de la Coopérative - 21320 POUILLY en AUXOIS - Tél. 03 80 90 66 60 - Fax. 03 80 90 86 48

INNOV. GPS
Le partenaire de votre réussite
www.earldebaye.com
Tel : 06 88 42 52 37
Solutions GPS pour l'agriculture: Guidage, autoguidage, fermeture de tronçons. Votre interlocuteur pour la Nièvre : Benoit Mathé

Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ? 03 80 78 90 35

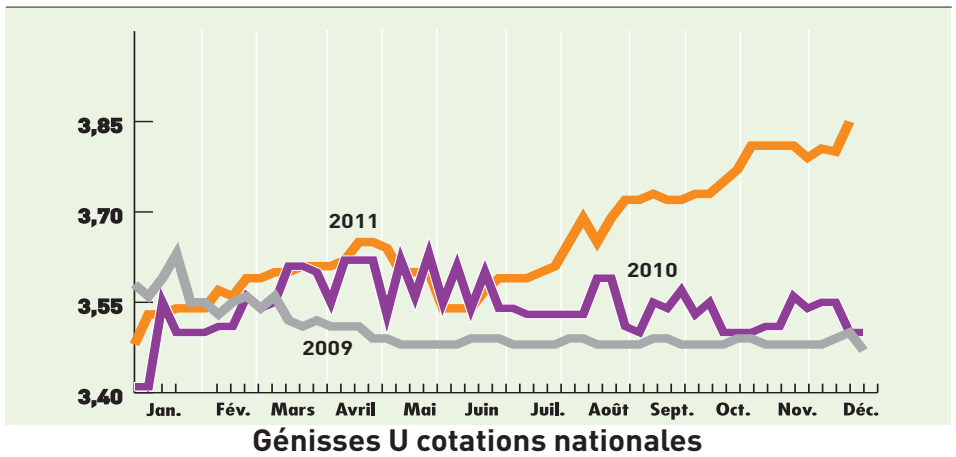
Lesteurs, annonceurs…
Nos bureaux seront fermés
du 23 décembre au 6 janvier.
Réouverture
le lundi 2 janvier à 8h00

PAGOT CAPUT
Portes ouvertes
du 14 au 18 décembre 2011
journées occasions +
Journées à thème pour le matériel neuf
du mercredi au samedi avec présence des inspecteurs
Metz
Nancy
Epinal
Vesoul
Mulhouse
Belfort
Dijon
Besançon
Plus de 70 tracteurs,
50 machines de fenaison
exposés
liste moissonneuses batteuses
disponible de suite :
CLAAS LEXION 540 C - CLAAS LEXION 520
CLAAS TUCANO 430 - CLAAS LEXION 420
NEW HOLLAND TC 56 - JOHN DEERE 1075
CLAAS DOMINATOR 88 - CLAAS MEDION 310
CLAAS MEDION 340
rue Henri-Pointcaré - BP65 - 70002 VESOUL
Tél. 03 84 75 96 09 - Fax 03 84 76 38 64

Bovins

Gros bovins vifs *(prix moyen en kg carcasse)* — *Les marchés en Sud-Est Centre*

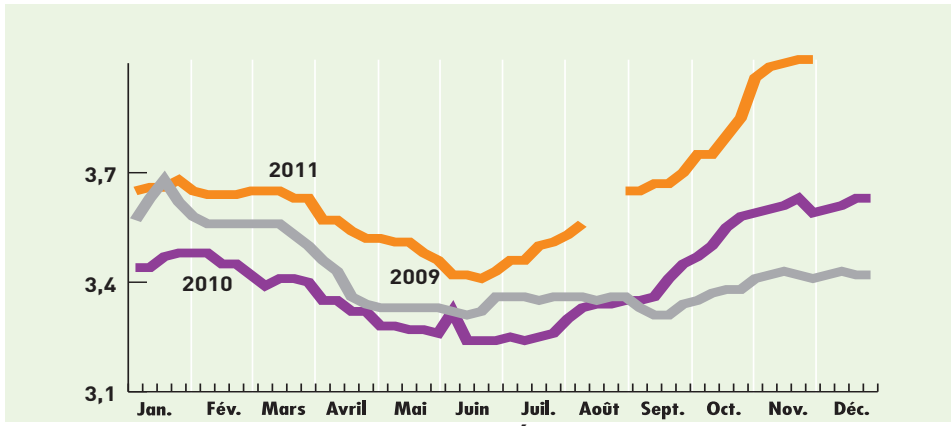
Marchés	cat.	Sancoins 30/11/11	Corbigny 5/12/11	Bourg-en-Bresse 6/12/11	St Christophe-en B. 30/11/11	M.Engilbert *maxi* 29/11/11	National : *30/11 au 06/12*
Effectifs		-	218	676		-	
Génisses	U	3,77 €		4,00 €	4,12 €	2,12 €	3,85 €
	R	3,57 €		3,60 €	-	-	3,52 €
	O			3,10 €	-	-	2,96 €
Charolais Terroir	E	-	-		5,33 €	-	
Charolais	U	-	-		3,96 €	-	
	R	-	-		3,66 €	-	
Vaches	E	-	-		-	2,51 €	-
	U	3,61 €	nc	3,55 €	3,63 €	1,96 €	3,65 €
	R	3,48 €	nc	3,35 €	3,50 €	1,83 €	3,41 €
	O	3,08 €	nc	2,95 €	3,05 €	-	2,94 €
Taureaux	U	-	-	2,65 €	2,71 €	2,00 €	2,61 €
	R	-	-	2,55 €	2,64 €	-	2,56 €
Broutards (260-370 kg) *maxi*			2,75 €				
Génisses (16-24 mois) *maxi*			1,98 €				



Génisses U cotations nationales

Gros bovins entrée abattoir — *Cotations nationales FranceAgriMer du 21/11/11 au 27/11/11*

	E	U	R	O	P
Génisses	4,99 €	4,05 €	3,58 €	3,13 €	
Vaches	4,40 €	3,91 €	3,50 €	3,02 €	2,71 €
Jeunes bovins	4,31 €	4,01 €	3,79 €	3,33 €	



Jeunes bovins entrée abattoirs U

Tendances

SEMAINE DU 05 DÉCEMBRE AU 09 DÉCEMBRE 2011

Bovins de boucherie

La consommation des ménages reste peu soutenue dans le domaine des viandes rouges, avec des choix budgétaires plus orientés vers les cadeaux de Noël que sur l'alimentaire. Sur les marchés, l'activité commerciale se détend avec un meilleur équilibre entre l'offre et la demande. La viande haut de gamme commercialisée sur les concours de charolles se tient bien et devrait accompagner les repas festifs de fin d'année. La vente est normale avec des tarifs stables dans le domaine des bonnes génisses et jeunes vaches charolaises de qualité bouchère. Dans les génisses et les vaches « R », la réduction de l'offre atténue la pression des acheteurs. En réformes laitières, la tendance renoue avec quelques plus-values pour les vaches frisonnes et montbéliardes. En jeunes bovins, la commercialisation retrouve une orientation positive sur l'ensemble des animaux exportables.. ■

Broutards

La réduction des commandes sur les marchés Nord africains, et des mises en place pour des sorties d'été en Italie pèsent sur le commerce. La tendance est légèrement baissière dans les charolais lourds. Dans les plus légers destinés à la repousse, les acheteurs ont des besoins même s'ils restent prudents face aux coûts sanitaires et aux contraintes administratives pour exporter sur la Turquie. La marchandise de second choix ou non-vaccinée trouve difficilement preneur. En femelles, les cours sont stables pour les bonnes laitonnes charolaises, les plus légères sont plus difficiles à vendre avec peu de demande sur l'Espagne.. ■

Veaux d'élevage et d'engraissement

Si on observe un plafonnement des prix dans les veaux montbéliards, la tendance est plus ferme pour les gros veaux frisons. Le placement reste sélectif dans les sujets plus légers, fragiles et maigreux. En veaux de bonne conformation destinés aux labels, les transactions restent actives, faute d'offre suffisante. ■

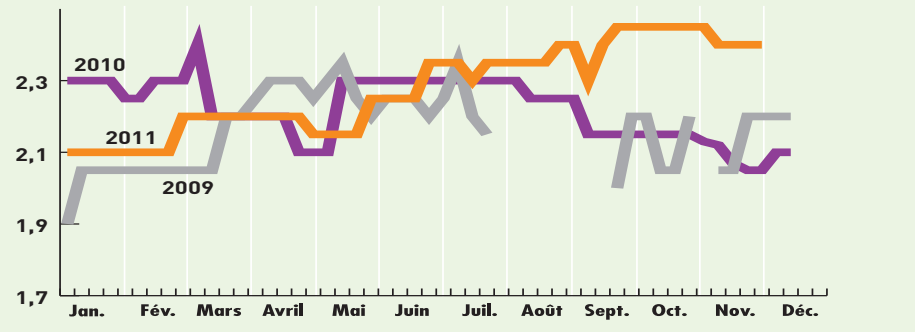
Bovins

Broutards — *Marchés de Bourg-en-Bresse du 6/12/2011*

Cat.	U	R	O
Charolais			
Mâles légers < 300 kg	2,65 €	2,40 €	-
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,50 €	2,30 €	-
Mâles lourds > 350 kg	2,45 €	2,25 €	-
Femelles légères < 300 kg	2,30 €	2,10 €	-
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,20 €	2,05 €	-
Femelles lourdes > 350 kg	2,10 €	1,95 €	-
Croisés charolais			
Mâles légers < 300 kg	2,55 €	2,15 €	nc
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,40 €	2,10 €	nc
Mâles lourds > 350 kg	2,35 €	2,05 €	nc
Femelles légères < 300 kg	2,25 €	1,70 €	nc
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,15 €	1,70 €	nc
Femelles lourdes > 350 kg	2,05 €	1,70 €	nc

Tendance : cours difficilement reconduits. Vente plus calme en marchandises moyennes.

Broutards, charolais mâle R moyen - *Marché Bourg-en-Bresse*



Broutards *(6 à 12 mois, prix au kg vif, maxi)* — *Marché de St-Christophe-en-Brionnais du 30/11/11*

Charolais mâles	U	R
250 à 300 kg	3,08 €	2,80 €
300 à 350 kg	3,01 €	2,72 €
350 à 400kg	2,66 €	2,53 €
Charolais femelles		
< 220 kg	2,64 €	2,36 €
220 à 300 kg	2,40 €	2,18 €
> 300 kg	2,54 €	2,16 €

Tendance : Tassement des cours dans les broutards, maintien dans les taurillons et augmentation dans les femelles.

Broutards *(prix au kg vif)* — *Marché de Moulins-Engilbert du 29/11/11*

Mâles	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
< 200 kg	2,98-3,16 €	2,75-3,08 €
200 à 250 kg	2,97-3,21 €	2,73-3,17 €
250 à 300 kg	2,62-2,90 €	-
300 à 350 kg	2,48-2,77 €	2,34-2,55 €
350 à 400 kg	2,42-2,61 €	2,35-2,54 €
400 à 450 kg	2,41-2,53 €	2,40-2,46 €
450 à 500 kg	2,41-2,48 €	2,28-2,36 €
500 à 550 kg	-	-

Tendance : L'offre un peu plus réduite cette semaine nous permet d'obtenir des cours sensiblement reconduits dans l'ensemble des catégories. Les débouchés sur les pays Tiers soutiennent les cours alors que le marché italien est un peu plus calme.

Bovins destinés à l'engraissement *(prix au kg vif départ exploit.)* — *Cotations Dijon 28/11/11 au 04/12/2011*

Mâles 6-12 mois	E	U	R
250 kg	-	2,64 €	2,55 €
300 kg	-	2,53 €	2,46 €
350 kg	-	2,50 €	2,44 €
400 kg	-	2,46 €	2,40 €
Mâles 12-24 mois			
450 kg		2,40 €	2,35 €
500 kg	-	2,35 €	2,30 €
Femelles 6-12 mois			
270 kg	-	2,19 €	2,15 €
Femelles 12-24 mois			
400 kg	-	2,00 €	-

Tendance : Marché plus sélectif particulièrement en femelles.

Gros bovins morts *(état engrais. 3 - stade entreé abat. px kg carcasse)* — *Cotations Dijon 28/11/11 au 04/12/2011*

	E	U	R	O	P
Génisse	-		-	3,19-3,12 €	-
Vache	-	3,93-4,10 €	3,47-3,80 €	3,28 €	-
Taureau	-	2,75 €	2,66 €	2,56 €	-
J. bovin	-	4,05-4,17 €	3,61-4,00 €	3,53 €	-

Bovins *(prix au kg vif)* — *Marché de Corbigny du 28/11/11*

Broutards	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
206 à 360 kg	530-880 €	2,26-2,79 €
375 à 425 kg	910-1050 €	2,38-2,47 €
435 à 485 kg	1050-1160 €	2,35-2,47 €

Tendance : Apports plus importants et de meilleurs qualité. Vente plus fluide à des tarifs reconduits en léger et plus soutenus en sujets lourds

Moyenne européenne

Prix en euro / 100 kg

	semaine 44	semaine 45
Carcasse de jeune bovin	370,08	371,29
Veau (vif) type broutard	235,92	235,66
Carcasse d'ovin lourd	500,15	505,31
Carcasse de vache	272,2	272,3
Veau de boucherie	557,48	557,48
Carcasse d'ovin léger	683,04	672,17

Veaux

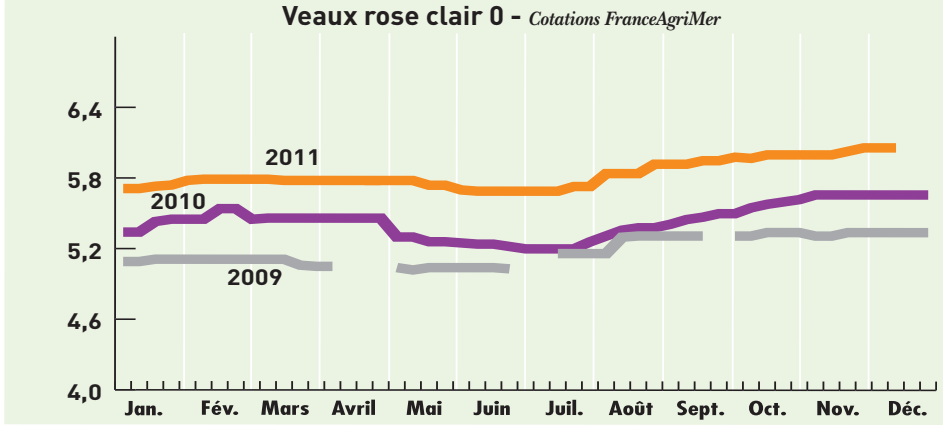
Veaux de boucherie *(kg net entrée abattoir)* — *Cotation nationale FranceAgriMer du 30/11/2011 au 06/12/11*

Cat.	Blanc	Rose clair	Rose	Rouge
E	**8,63 €**	-	-	-
U	**7,88 €**	**7,30 €**	**5,91 €**	-
O	**6,18 €**	**6,06 €**	**5,06 €**	-

Jeunes veaux *(prix mini-maxi en euros)* — *Marchés régionaux du 5/12 au 9/12/11*

	Apport	Mâles Croisement	Femelles Croisement	Mâles Montbelliards	Couleur Noirs
St-Laurent-de-Chamousset *(veau d'engraissement 4-5 sem)*	125	**380-595 €**	**305-500 €**	**160-275 €**	-
St-Etienne *(veau d'élevage 4-5 sem)*	225	**220-550 €**	**200-470 €**	**150-250 €**	
St-Etienne *(veau 40-50 kg engrais)*	145	-	-	**100-150 €**	**10-125 €**
Bourg-en-Bresse *(veau 45-50 kg engrais)*	716	-	-	**50-120 €**	**40-60 €**

Veaux rose clair 0 - *Cotations FranceAgriMer*



Equins

(prix moyens, kg hors taxe, entrée abattoir) — *Cotations FranceAgriMer du 28/11 au 04/12/2011*

	Poulains	Chevaux légers	Chevaux lourds	Export kg vif
Extra	**2,60 €**	**2,50 €**	**1,56 €**	**–**
Bons	**2,29 €**	**2,05 €**	**–**	

Ovins

(prix moyens, kg HT, entrée abattoir) — *Cotations Avignon FranceAgriMer du 28/11 au 04/12/2011*

	Poids	U	R	O
Couvert	13-16 kg	**7,06 €**	**6,79 €**	**6,20 €**
Couvert	16-19 kg	**6,88 €**	**6,65 €**	**6,03 €**
Gras	13-16 kg	**5,13 €**	**5,01 €**	**4,63 €**
Gras	16-19 kg	**4,96 €**	**4,69 €**	**4,41 €**

(prix moyens, kg HT, entrée abattoir) — *Cotations nationales FranceAgriMer du 28/11 au 04/12/2011*

Prix moyen pondéré des brebis	Moyenne agneaux Rungis	Prix moyen pondéré des agneaux
2,22 €	**6,09 €**	**6,41 €**

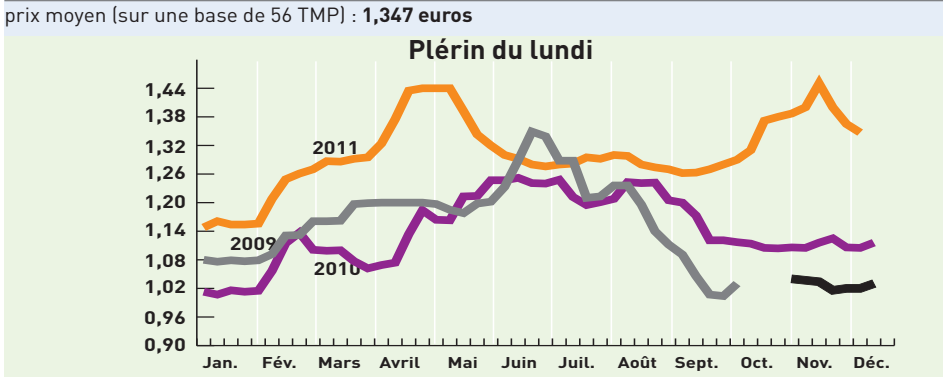
Agneau moyenne nationale

Porcins

Porcs charcutiers cadran de Plérin (10 549 porcs présentés) — *Cotations du lundi 5/12/2011*

prix moyen (sur une base de 56 TMP) : **1,347 euros**

Plérin du lundi



Porcs abattus en Rhône-Alpes — *Cotations FranceAgriMer du 25/11 au 01/12/2011*

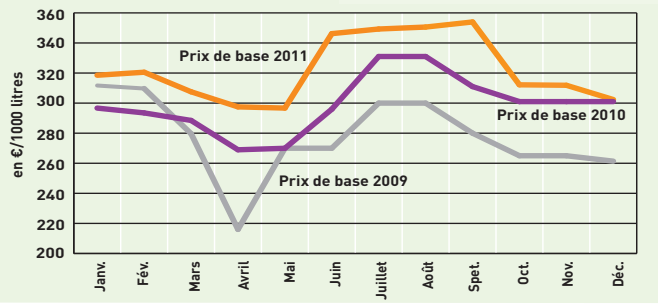
1,60 €/kg/carcasse euros

Lait de vache

Prix de base moyen pondéré de l'année 2010	**297,91 €**
Indice mensuel de saisonnnalité	- 10,00 €
Indice économique lié à l'évolution des marchés	+ 8,13 €
Ajustement dû à l'écart France Allemagne (tunnel)	+ 6,34 €
Prix de base décembre 2011	**302,38 €**
Flexibilité max.	4,14 €

source Criel Sud-Est

Courbes d'évolution du prix du lait de vache



Volailles

Poules de réformes Sud-Est ** (prix départ élevage €/kg) Cotations semaine 47 à 49
Nombre d'opérateurs consultés : 10 * prix définitifs ** prix provisoires *** réformes prix non encore fixé

Semaine d'abattage	Nombre d'opérateurs	Nombre de poules vendues[1]	Prix moyen en €/kg[2]	Prix mininum en €/kg	prix maximum en €/kg	Nombre de réponses
47/2011	**2**	**53 200**	**0,205**	**0,200**	**0,240**	**2**
48/2011	**1**	**33 000**	**0,200**	**0,200**	**0,200**	**1**
49/2011	**0**					**1**

(1) Nombre total de poules de réforme dont la vente nous a été communiquée, y compris celles vendues sur contrat moyen ou long terme
(2) Prix moyen négocié à la semaine, pondéré par le nombre de poules vendues concernées.
(3) Départ vers abattoirs régionaux - (4) Exportation - (5) Poules PA

Bourg-en-Bresse *du 30/11/11*

Animaux de basse-cour (volaille vivante) :
Volailles à bouillir : 5,00 à 5,50 euros/pièce
Canards de Barbarie mâles : 7,80 à 8,00 euros/pièce
Canards de Barbarie femelles : 6,40 à 6,90 euros/pièce
Pigeons : 6,20 à 6,50 euros/paire
Pintades : 7,80 à 8,00 euros/pièce
Animaux de basse-cour (prix au kg vif) :
Poulets de Bresse (appellation contrôlée) : 3,80 à 4,00 au kg vif
Lapins : 5,00 à 5,20 au kg vif

Foin de Crau

(euros/ tonne HT Hors transport)

	Petites balles	Grosses balles
1ère coupe	250 €	230 à 240 €
2e coupe	250 €	230 à 240 €
3e coupe	230 à 240 €	220 €

Céréales

N: Nominal; C: Camion; TC: Train Complet; P: Péniche; A: Acheteur; V: Vendeur; OA: Option Acheteur; OV: Option Vendeur.
BPMF: blé panifiable meunerie française.
Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.
Récolte 2011 : Prix base juillet, majorations commerciales mensuelles non comprises (sauf en avoine et indications contraires) de 3,72 euros/tonne du 16 au 30 novembre et de 4,19 euros/tonne du 1er au 15 décembre pour toutes les céréales.

BLÉ TENDRE	RÉCOLTE 2011			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	76/15/4/2/2	janv.-mars	165	T C
	BPMF	janv.-mars	168 À 170	T C
Sud Est	BPMF	déc.-mars	180 à 185	N C
Sud Côte d'Or	BPMF 76/220/11%	déc.-juin	175	V C
Nord Côte d'Or	-	-	-	-

BLÉ DUR	RÉCOLTE 2011			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Sud-Est	normes semoulières	déc.mars	290 à 295	N C

ORGE DE MOUTURE	RÉCOLTE 2011			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Sud Côte d'Or	63 kg/hl	déc.-juin	176	A C
Aube/Yonne	sans limitations d'orgettes			
	61-62 kg/hl	nov.-déc.	170	A C
Haute Saône	63 kg/hl mini	-	-	C

MAÏS	RÉCOLTE 2011		
Sud Côte d'Or/Saône et Loire	4 de déc.	173	N C
Aube/Yonne	janv-mars.	170 à 171	A C

Fruits et légumes

(prix tous stades poids 100 kg) — *Cotations du 6/12/2011*	Lyon	Avignon-Cavaillon	Rungis
Bette France plateau	**1,00 €**	**1,40 €**	**1,20 €**
Carotte France cat I colis 12 kg	**0,55 €**	**0,60 €**	**0,52 €**
Céleri-rave France	**0,70 €**		**0,70 €**
Courge France	**0,35 €**	**0,55 €**	-
Echalote France cat.I	**1,30 €**	-	**1,25 €**
Endive France cat.I colis 5kg	**1,20 €**	**1,80 €**	**1,40 €**
Epinard France cat.I	**1,70 €**	**1,85 €**	**1,70 €**
Kiwi Hayward France cat I 85-95 gr (33 fruits)	**1,20 €**	-	**1,40 €**
Mache blonde France	**3,20 €**	-	**3,20 €**
Navet rond violet France	**0,90 €**	**1,20 €**	**0,95 €**
Noix AOC Grenoble sèche France cat I + 30 mm	**3,70 €**	-	**3,50 €**
Persil frisé France	**1,55 €**	-	**1,15 €**
Poireau France cat I colis de 10 kg	**0,70 €**	**1,00 €**	**0,80 €**
Poire Conférence France cat I 60-70 mm plateau 1 rg	**0,55 €**	-	-
P de terre Agata France lavée cat.I 50-75mm sac 10 kg	**0,23 €**	-	-
P de terre chair ferme Charlotte France cat I carton 12,5 kg	**0,60 €**	-	**0,55 €**
Pomme Gala France cat I 135-170 g caisse litée	**0,65 €**	-	**0,70 €**
Pomme Golden France cat I 135-170 g caisse litée	**0,60 €**	-	**0,70 €**

Matériel

Tracteur

01 - Vds Ford 5610 bon état 6000 H moteur 1800 H DU 6610 pneus 20 % usure

✆ **06.71.81.38.16**

01 - Vds tracteur Case MX120, 5000h, année 2000 tbé - semoir engrais plateaux 12 et 24m

✆ **06.08.67.61.32**

01 - Vds JD 6530 Prenium 2007, 2800 h, boite autoquad+ HMS clim 120 cv pneu michelin tbé - Deutz K420, 110 cv, 2010, 1500 h, clim chargeur 3 distrib. cabine suspendue tbé

✆ **06.87.47.27.27**

07 - CSE SANTE vds tracteur Mac Cormick 2009 550 H TBE BV méca 30 kmh vit ramp C100 max 95 cv rel hydro 27000 euros

✆ **04 75 64 01 42**

18 - Vds tracteur Case MX80C, avec chargeur Quicke - semoir Techmagri Sumo L (semoir à dents) - rampe pulvé, alu, 24 m.

✆ **Tél. 06.86.68.23.28.**

25 - ACHETE tracteur 60 à 85 cv MF Fendt cabine 2 ou 4 RM.

✆ **03 81 86 65 42**

26 - Vds Tr. J. Deere 7430P 2009 900H -Mélangeuse- Pailleuse RN-Baller Welger-Herse PL (cessation)

✆ **06 68 46 23 06**

26 - Vds Remorq.bascul.14T Boggy-Rid.+4x4 Mahindra Goa 88000kms TBE 6000ttc

✆ **06 71 21 26 62**

38 - Vd Fendt 2005, 77, 3300 H, px : 3500 E à db + mat. div. bas px, remorque Jurdyc 5 t, 4 Rfoin + gr.

✆ **04 74 92 77 50**

38 - A vendre chevrette Saanen prêtes 1ere mise bas fin d'année.

✆ **06 62 19 95 28**

38 - Vds tracteur Fiat 580, 2500 h moteur direction assistée, 2 distributeurs hydrauliques, crochet, litan le tout en bon état de marche : 3500 E.

✆ **06 76 68 98 45**

38 - Vends tracteur John Deere 3040 2 roue motrice avec charrue trisoc : 7000 euros, broyeur à grain avec turbine 600 E.

✆ **04 76 55 82 55**

38 - Valtra 6250, an. 2005, 2700 Hres, chargeur Quik 760, croco 2 m., godet terre rel. avt 2 T5 coupleur clim., prix: 35500 E HT.

✆ **06 83 48 17 25**

38 - Vends tracteurs Renault 103.54 TX 1996, 6000 H avec Cergos 335 + chargeur 2001, 4000 h clim TBE.

✆ **06 08 47 74 88**

38 - Vds presse JD 332, fourgon Ivéco 35C11, 3T5, caisse 19 m3, Fenwick 2 t, caisse frig.

✆ **04 74 84 72 44 HR**

42 - Vds Massey Fer 3050 2850 h avec chargeur excel. état

✆ **06.80.90.22.24 ou 04.77.54.18.20 HR**

58 - VENDS tracteur JD 6320, 2005, 5 650 h, pont avant suspendu, clim. Power, Quad Plus, chargeur JD 651, - benne multi services 2 m., 6 lignes. (réf. 480B)

✆ **03 86 84 73 67**
06 70 57 20 22

69 - Vds paille et foin de qualité, livraison par CRQ.

✆ **04 74 00 30 70 ou rep**

69 - Vds Case IH MXU100 3200 H. charrue TRE65 semoir engrais et céréales Amazone.

✆ **04 74 69 90 94**
ou 06 99 36 39 59

71 - Vds trac. 4 x 4 Someca 850, charge. Mailleux 7.500 E, remorq. auto charg. ensil. pottinger top 3, 4.000 E.

✆ **06 02 24 40 12**

71 - Cause retraite vds tracteur JD 6520, «2004», 3.600 H, pont avant et cabine suspendus, clim. boite Powrquad plus 24/24, 40 km/h, 3 dist. hyd. système HSM PTO 540, 540 E 1000, pns ar. 520/70/38, av. 480/70/24, 10 % usure, presse B.R. JD 550, faucheuse conditionneuse JF GX 2800, 2,80 m, char 4 roues Gilibert 6 m, échelettes, ridelles 0,60 m, frein hyd., pns 12,5/80/15, bétaillère Hauswisth 7 bêtes, benne Gourdon 8 T, pns 18/22,5, épandeur Gilibert 5 T, pns 15/22,5, sous-soleuse Techiné 0,80 m, le tout TBE.

✆ **03 85 40 30 28**

71 - Vds tracteur MF 4245 85 cv an. 2001 2 500 h avec ou sans chargeur MX 100 Mailleux

✆ **06 77 03 68 84**

84 - Vds Someca 670 et 415, sécateur élec. Felco, chariot élévateur Matral, John Deere 1630 VU Rolofaca 1,50.

✆ **06 67 00 84 86**

Travail sol

01 - Vds semoir maïs NG+ 6 rangs avec fertiliseurs et microgranulateurs et contrôleur de semis - ensileuse à fléaux Taarup 130 cm commandes électriques

✆ **04.74.30.24.66. ou 06.07.68.22.34**

01 - Vds herse rotative Howard 3m rouleau packer, vitesse, bon état, rel. hyd.

✆ **06.24.73.67.21. ou 06.15.55.80.48**

07 - CSE SANTE vends charrue Ransomes TSR114B 2 corps état moyen 600 euros Griffon Quivogne 2m

✆ **04 75 64 01 42**

21 - VENDS déchaumeur Agram Géodisques 3 m. porté, état neuf, sous abri, idéal enfouissement cipan, 5 500 (réf. 4904)

✆ **03 80 89 04 36**

26 - Vds Charrue HUARD 375 EGD securité boulons roue terrage + transport

✆ **06 80 33 84 60**

38 - Vds semoir et herse alternative Amazone 3m, cultivateur 11 dents, 1 cuve à fuel 3000 l.

✆ **06 82 23 73 20**

39 - Vds charrue Demblon 3 fers réversibles, herse rotative 3m cultipacker 3m, semoir maïs 4 rangs Nodet

✆ **03 84 71 52 02**

42 - Vds charrue bisoc Huard 265, sécurité hydraulique, récolteuse 1,40 démultiplicateur Pratica

✆ **04.77.54.07.20**

Récolte

01 - Vds dérouleuse à balles rondes Altec droit gauche 2500 euros tbé

✆ **06.78.33.77.19**

07 - CSE SANTE vds RB Greenland RV136L BE 5000 euros HT dérouleuse Calvet DR 160 BE 3000 euros

✆ **04 75 64 01 42**

07 - CSE SANTE vds faucheuse doigts mobiles Gribaldi 2m 1000 euros HT faneuse Deutz 4 rotors 500 euros andaineur Khun 250 euros

✆ **04 75 64 01 42**

21 - RECHERCHE mois. batteuses Claas Consul Protector, Mercator, Dominator, 56, 66, 76, 80, 85, 86, - John Deere 965, 970, 975, 1065, 1075, - New Holland 1520, 1530, 1540, 8030, 8040, 8050, - MF 307, 440, 487, 506, 507 et presse moyenne densité RB 120 x 120 (réf. 480C)

✆ **06 29 81 80 05**

38 - Vds ramasseuse à noix Cacquevel bon état, 1000 euros à débattre.

✆ **04 76 08 42 51**
06 75 20 12 18

38 - Ramasseuse noix Rousset r6v, 1700 très bon état + rotolabour Kuhn EL 100, 2m50 état neuf + vibroculteur.

✆ **04 56 22 36 12**
06 71 38 55 12

58 - VENDS MB JD 1550 WCS, année 2002, heures batteur 960 h, coupe 5.50 m. suivi au sol chariot, TBE, scie colza, prix: 75 000 euros (réf. 490D)

✆ **06 75 86 52 20**

58 - VENDS Deutz 5690, balance 2006, 700 h. batteur, TBE, coupe colza, 6.30 m., chariot, prix: 112 000 euros (réf. 480D)

✆ **06 24 27 58 66**

69 - Recherche moteurs pneus broyeurs cabines occasion pour moissonneuses batteuses - mois. Batt. et MD presses en panne ou pour pièces.

✆ **06 74 15 73 44**

Traitement

89 - VENDS pulvé. porté Berthoud Mack 12, 24 m., DPAE, 1994, aux normes, pompe refaite. (réf. 4910)

✆ **03 86 96 08 44**

89 - VENDS pulvérisateur Nodet, 3 000 l., 24 m., bon état (réf. 4914)

✆ **03 86 74 95 90**

Arbo-viti

26 - Vds Alambic trois vases six cent litres Chaudière verticale

✆ **04 75 98 52 16 (HR)**

69 - Vds atomiseur Caffini 400 l. + Nicolas Tornado 400 l. + brouette solo 40 l. + vibroculteur 2,50 m. + andaineur Kuhn 2,50 m. + structure filet paragrêle poteau ciment 4 m. + cable surface 5000 m2.

✆ **06 77 47 87 95**

89 - Loiseau 2 rangs, 1989, 3 647 h, bidon + pendillard + kit desherbage, semoir engrais, charrues. (réf. 4903)

✆ **06 26 31 47 49**

Epandage

69 - Vds épandeur fumier Duchesne 6 T. 2 hérissons horizontaux tapis à cliquet 1500 euros à déb.

✆ **07 86 50 89 07**

Irrigation

38 - Vds enrouleur turbo cipa tourelle 330 mx82 chisel 1 ,7 m, 5 dts haut, 60 couv. integ 1 Ha tuyaux Bauer 85 et 70 planteuse.

✆ **04 76 64 35 19**

Forestier

38 - Vds fendeuse à bûches 16 t, alimentation cardan, table petite bûche, année 2007, prix : 1300 E TTC.

✆ **06 84 13 58 69**

Cave

84 - Vds 5 cuves émaillées 12 HL, pompe à marc Ambruster, Pressoir Coq 400 continu, 2 pompes à vin. 06 67 00 84 86

✆ **06 67 00 84 86**

Manutention

25 - VDS Merlo P3814+ 09/2007 1400 H moteur Perkins 110 cv 38.000 euros HT.

✆ **06 07 06 86 59 aprés 19 h**

Agri. divers

01 - Achète presse à foin MD & RB, semoir à maïs pn., ensileuse automot.

✆ **06 46 04 37 74**

01 - Vds tracteur Case IH CX80, an 2000, 5300 h, équipé CH complet + godet multi services - surélévateur - herse plate 5m50 pliage hydro tbé

✆ **06.80.70.10.54**

01 - Vds décompacteur 4 dents Rabewerk - herse rotative packer - semoir 21 rangs Amazone - distributeur engrais DPX Sulky Spire diam 900, 3m - cultivateur 13 dents - herse plate Bourguignon - vibro 4m50 lame nivellement + 3 rouleaux

✆ **06 08 92 34 80**

01 - ACHETE presses moyenne densité , - semoirs Nodet PN2, - cover crop, - charrues 3 - 4 corps, - mois. bat. (réf. 490A)

✆ **06 81 94 70 44**

• 2 cages à écorner MAZERON
120,00 €HT et 220,00 €HT
• 1 dérouleuse SUIRE avec bras de chargement
• 1 dessileuse pailleuse portée CACQUEVEL 2,4 m³
• Auges polyéthylène 3 et 4 m.
• Barrières plastique 1,70 m. et 3 m.
ETS BONORON
58290 Moulins-Engilbert
Tel. 03 86 84 20 22

07 - Vds poste clôture Lacme 12v panneau solaire avec 2 batteries + salle de traite Alfa Laval 2X4 EPI pour pièces avec programmateur de lavage + brouette à aliments

✆ **06 77 61 08 88**

18 - Vds tracteur CASE MX80C avec chargeur Quicke et godet multi-services, 18.500 euros - semoir à dent Techmagri SumoL, 4 m, repliable, 8.000 euros - rampe pulvé, alu, 24 m.

✆ **Tél. 06.86.68.23.28.**

21 - ACHETE presses moyenne densité, - semoirs Nodet PN2, - cover crop, - charrues 3 - 4 corps, mois. bat. (réf. 490B)

✆ **06 81 94 70 44**

21 - VENDS semoir engrais Amazone 2 000 l., 28 m., 1 500 euros, - vibroflex au peigne 19 dents, 1 800 euros (réf. 4907)

✆ **06 87 40 42 25**

21 - VENDS pelle cat. 15 T., 7 000 H, 24 500 euros, - tarrière 3 points 1 m., 950 euros, - hangar 20 x 21, tole treillis à démonter, 2 000 euros (réf. 4908)

✆ **06 22 98 22 02**

26 - Vds cuve à fioul en acier de 1100L avec 2 robinets et jauge en bon état

✆ **04 75 68 64 05 (HR)**

26 - Vds téléscopic Manitou MT420 entièrement révisé Godet et Fourches - Prix à débattre

✆ **06 08 70 06 97**

38 - Vds foin en petites bottes de 8 kg 1 E la botte.

✆ **04 76 35 66 02**

38 - Vds bitunnel Richel 19,20x100 - maille 1,5 m - ouver latérale tunnel 9,6x100 5E/M2.

✆ **06 07 62 85 66**

38 - Vds remorque Doyeux 8t, benne basculante avec caisse à grains démontable + échelles TBE prix à débattre + plusieurs cornadis de 5 m + voiture super cinq 90000 km, TBE prix à débattre.

✆ **04 76 32 24 75**
04 76 32 18 14

38 - Vds tracteur John Deere 3030 an. 78 2 roues 6000 h cabine PPI très bon état, Vds roues étroites Kléber 9,5-48 voile renforcés usure 30 %, Vds carton emballages L 1m-larg 0,50 ht 0,55.

✆ **06 83 89 56 50**

38 - Recherche bétaillère pour 3 à 4 vaches, Achète pelle rétro pour tracteur 60 cv, Recherche petit tracteur entre 20 et 30 cv.

✆ **06 88 56 91 53 ap. 19 h**

38 - Vds ens. JD16A, desi Lucas 1 m3, épan Deves 7 t caisse ensi 4 roues, fauc. Kuhn 4 assiettes relev. Hydrauli.

✆ **04 74 84 72 44**

42 - Vds tanks à lait Japy, 2 700 l, an. 97, tbé, 420 l an. 90, prix à débattre

✆ **06.77.48.25.13**

57 - Vds MB Claas Lexion 560 année 2006, 620 HB coupe chariot 6m60 145.000 euros.

✆ **06 99 75 62 02**
06 37 70 43 09

58 - VENDS cause cessation divers matériels agricoles (réf. 4901)

✆ **06 87 40 97 68**

71 - Vds TA Deutz Agrotron 90, an. 2004, 3.517 H, clim., rel. élec. avec charg. manip. 105 sans outil.

✆ **03 85 26 00 67**

71 - Vds dessil./paill./recycl./mélang. Kuhn 6 m3, TA Same Expl. 80 CV avec charg. dist. engr. 1.450 L.

✆ **06 75 69 62 04**

71 - Vds dessil. 3 pts Jeantil 2 m3, cdes élec., TA Renault Cérès 85 X, fourche palette pour charg.

✆ **03 85 26 00 67**

71 - Vends télescopique Merlo 26.6 EVT avec fourche à palette largeur 2 m, cabine surbaissée, prix 18.000 E H.T. Gaudillère JP, 71500 Branges. www.gaudillere-jp.fr

✆ **03 85 75 20 09**

84 - 30-Vds combiné semis 4,80 m repli. (Vibrosem+Packer), charrues nonstop 2-3-4 socs, épand. engr. dble dis., semoirs 2,5-3 et 4m, vibroculteur 5,10+6+8,50 m.

✆ **04 66 24 26 11**

84 - Cherche caisses à pêche plastiques-dimensions : 50 x 30 x 18 – toutes quantités.

✆ **06 71 64 67 61**

89 - VENDS 1 charrue 3 socs Grégoire Besson, 300 euros, - presse à ballots carrés Rivière et petit chariot sur pneu pour 1 quinzaine de petites bottes. (réf. 4906)

✆ **03 86 33 25 81**

Elevage

26 - Vds cause retraite 44 logettes Jourdain / 6 pulvérisateurs électroniques / 1 rabot à lisier / 1 ventilateur pour salle de traite

✆ **04 75 45 50 67**
ou 06 16 69 38 82

26 - Vds Cornadis à chèvre Tank à lait 333L 550L Machine à traire chèvre 2pols 4pote + Luzerne

✆ **04 75 63 06 64**

26 - Vds Tank à lait Japy 2700 L.KRYSOS.6.traites

✆ **06 79 01 13 52**
ou 06 82 49 41 55

69 - Vds 1 tank à lait 4050 l. SERAP année 1996 cause cessation TB état.

✆ **06 32 07 52 70**

71 - Vds chaîne de curage marque Curetable avec palette 100 m, si besoin, réducteur moitié prix du neuf. Ecrire à «L'Exploitant Agricole de Saône-et-Loire», B.P. 522, 71010 Mâcon cedex,

✆ **réf. 638, qui transmettra**

Véhicule

Utilitaire

01 - Vds remorque bétaillère-van 2 essieux porte AV et AR marque Menard n°1 carrosserie bétaillère PV 500 kg PTAC 1800 Kg en bon état prix 5500 euros prix neuf 12000 E

✆ **06.87.05.63.94**

38 - Vds Citroën Berlingo HDI TBE 102000 Kms, 5100 E HT nbreuses options an. 2007.

✆ **06 77 18 07 37**

42 - Vds 205 D fourgonnette 96, 144 000 km, attelage, révisée, contrôle OK, tbé 2 600 euros HT

✆ **04 77 75 66 63**
06 11 72 70 17

Achat-Vente

Récolte

01 - Vds piquets acacia appointés en 2m ou 1m90 livraison possible

✆ **06.26.59.18.41**

07 - Vds foin en botte ronde et enrubannage sorgho conversion bio C1

✆ **06 70 11 70 76**

38 - Vds 20 B de refoin récolte 2011.

✆ **04 76 05 55 66**

39 - Vds bottes rondes enrubannées moha + trèfles

✆ **04 74 50 70 63**
ou 06 80 41 11 25

Fourrage

10 - ACHETE foin de pré pressé sec de préférence MD ou HD (réf. 4712)

✆ **06 80 03 12 03**

38 - Vends paille BR et balles carrées, enrubannage et bon foin prairie naturelle certifiés bio, bétaillère 2 bêtes bon état.

✆ **06 23 37 17 66**

70 - Agriculteur vend livre paille et foin de qualité

✆ **03 84 32 30 91**
ou 06 86 08 38 02

89 - RECHERCHE paille, foin. (réf. 4909)
✆ **03 86 74 79 14**
06 08 21 22 53

Pépinière

26 - Vds Plants de chenes truffiers blancs et verts selectionnes 1 et 2 ans
✆ **06 76 92 81 71**
ou 04 75 04 74 33

Terrain

42 - Futur maraîcher recherche 5-6 Ha de terres irriguées + 2 Ha de prairie, avec ou sans bâtiment, en plaine du Forez pour installation en 2012. Etudie toute proposition. Contact : 06.86.98.51.33
✆ **0686985133**

69 - Vds Vaux / Le Pérréon, parcelle 2ha 30a AOC arrachée mai dernier superbe exposition potentiel.
✆ **04 78 66 16 58**

Divers

01 - Vds cuve à gazoil 2000L plastique volucompteur pistolet distr. - échelle alu 3 éléments 12 m - échelle alu simple 3m50 - 500 à 600 piquets acacia 2m appointés
✆ **06.13.41.42.26**

19 - Vends Piquets de CHATAIGNIER.
✆ **06 79 72 14 79**

21 - VENDS enrubannée vesce, avoine, récolte 2011, 30 tonnes, - relevage avant pour JD 3050 (réf. 4902)
✆ **06 79 80 44 50**

21 - VENDS poële à granules de bois Palazzetti, puissance calorifique 8 KW (réf. 4912)
✆ **03 80 20 25 66 après 21 h**

38 - Vends 4 pneus neige 155-80-13 avec jantes bon état.
✆ **04 74 84 68 46**

38 - Vds rateau à cheval BE roues de charettes bois herse ancienne 80 m de câble forestier 10min.
✆ **06 27 39 06 66**

38 - Vds Corn-gluten, pulpe de pommes de terre, bottes de mais ensilage ou épis.
✆ **06 84 09 59 82**

54 - vends tra Case 190MXM de 2003, Case MX240 de 2000, semoir Amazone type air star profil cultimix 4 m, chisel clc 12 dents Kver, décompacteur Costa 8 dents Agrisem S 3 m.
✆ **06 08 84 44 20**

57 - Vends pulvé Tecnoma 20m 2.000 L, faucheuse condit. portée Vicon, pirouette Fella 540 TH, désileuse Kuhn 3050, combiné semi rota Kuhn 4m, semoir Accord Inte, épandeur Leboulch.
✆ **06 07 19 17 60**

67 - Vends souffleuse à grains mot. électr. 7,5 kw 10 T/h, 40 m de tuyaux, remorque isotherme 7,5 m3, semoir et herse alternative Amazone 3 m, charrue réversible Lemken 3 x 16 P., rotovator Kuhn 2,50 m, ventilateur à grains Denis.
✆ **03 88 63 13 79**

69 - Vds literie vendanges complète TBE + vaisselle cause arrêt. Lit parapluie enf.
✆ **04 74 04 43 95**

69 - Vds 1200 piquets vigne bois 1,20 m. diam. 416 et 600 piquets PVC diam. 10 avec encoches.
✆ **06 07 47 84 19**

70 - Vds Groupe électrogéne PRAMAC GBL 30 avec remorque, Bon état, peu servi (893h), 8000 EUR TTC (TVA Récupérable).
✆ **03 84 65 42 77 (HR)**

71 - A l'approche des fêtes de fin d'année, offrez un cadeau original : le livre «L'agriculture en Saône-et-Loire». Un précieux ouvrage de 416 pages avec près de 250 témoignages, de très nombreuses photos et une mine d'informations sur les productions de ce grand département agricole et viticole. Un vibrant hommage aux agriculteurs de Saône-et-Loire et pour que perdurent l'humanisme et le bon sens qui les animent toujours. Le livre est disponible auprès de «L'Exploitant Agricole de Saône-et-Loire» au prix de 30 € + 4 € de participation aux frais de port.
✆ **03 85 29 55 29**

71 - Vds selle complète en cuir forestier, parfait état, 450 euros.
✆ **06 89 58 05 39**

88 - Vends pulvé Evrard Regulor 3300 P 28 m TBEG.
✆ **03 29 39 11 15 le soir**

89 - VENDS environ 75 corbeaux en brique pour rénovation, 4 € pièce. (réf. 4905)
✆ **03 86 56 44 38**

Location

Agricole

38 - Recherche terres à louer.
✆ **06 84 76 85 08**

PETITES ANNONCES
Tel. 03 80 78 90 40 -
Fax 03 80 70 08 02
pa@terres-de-bourgogne.net

Offre

Emploi

38 - Recherche employé pour chèvrerie, soins aux bêtes, traite et fabrication fromagère, bon salaire si compétences, formation assurée mais non logé.
✆ **04 76 80 12 46**
06 81 26 01 79

42 - Exploitation vigne et lait, cherche salarié, plein temps
✆ **06 47 72 08 61**

58 - RECHERCHE ouvrier agricole en polyculture élevage, région Nevers, Decize. Permis VL. (4913)
✆ **03 86 50 37 07**
06 36 76 43 44

Service

84 - DELTA Arboriculture à Cavaillon -Prestataire services arboricoles Siret 522 669 407 00010- taille, greffe arbres fruitiers, vigne – Matériel de pointe - Personnel qualifié – 35 ans d'expérience.
✆ **06 75 38 29 28**

84 - ADDOU Trav. Agri.propose ses sces pour taille arbres fruitiers (pommiers, poiriers, cerisiers, vignes etc... .). Siret 438 124 752 00025.
✆ **06 23 73 59 94**

89 - Puits et forages, curage, recherche d'eau, pompage. Serge Poinsot (réf. 49VB1)
✆ **03 86 55 98 85**
06 86 01 50 99

Mariage

Rencontre

42 - Agriculteur 50 ans cherche F. 40/50 ans, pour relation sérieuse, simple, motivée
✆ **06.75.39.93.75**

Voyage

1 SEMAINE EN CORSE
VOYAGE GROUPE EN CAR AUX MOIS D'AVRIL, MAI, JUIN & SEPTEMBRE 2012
• 650 € / pers. (tout compris) - pension complète - excursions incluses
Transport bateau NICE/BASTIA/NICE
Au départ de : Montceau les Mines – Le Creusot - Macon - Bourg en Bresse - Lons le Saunier - Louhans - Dijon - Beaune - Besançon - Dole - Chalon - Lux - Nice
Tél. 04 95 36 56 29 - 04 95 36 50 22
Fax : 04 95 36 40 85
Autocar Lux voyages :
Tél. 03 85 90 80 60
web : www.village-center.com

Animaux

Divers

26 - Vds Jument Comtoise avec ou sans poulain PP
✆ **06 43 60 83 74 (soir)**

Bovin

01 - Cse cess vds cheptel CH HBC : vaches et génisses pleines ou suitées - génisses 1 et 2 ans - taureaux repro 1 an - Pauget Daniel à St Trivier de Courtes
✆ **06.28.32.17.48**

01 - Vds cse arrêt lait génisses et vaches prêtes Montb moy. 9000 kg économique + 1 Prim'Holstein
✆ **06.10.79.57.77**

01 - Vds cse cess grosses vaches Charolaises pleines, taureau ag. bio prix conv. GS
✆ **04.74.66.43.65. hr**
06.98.42.19.52

01 - Vds génisse 46 à terme début 12 mère CL indemne IBR BVD FCO faite
✆ **04.74.51.70.16**

01 - Vds génisse 46 à terme début 12 mère CL indemne IBR BVD FCO faite
✆ **04.74.51.70.16**

01 - Vds 7 génisses et 2 vaches Salers portantes ind. IBR
✆ **04.74.76.45.95. le soir**

03 - Elevage Lena VEND jeunes taureaux limousins 14 - 15 mois HBL, pères qualifiés, station Lanaud (38VB1)
✆ **06 28 02 04 05**

07 - Vds lot génisses Salers 8 mois IBR ok origine lait 2ème année conversion bio
✆ **06 85 12 73 24**

18 - Elev. HBC, vend taureaux de l'année et 1 adulte, orig. Toronto. EARL Trameson, 18350 Charly.
✆ **Tél. 06.10.91.41.94.**

18 - Vends taureaux HBC, 5 ans, 30 mois, 18 mois et veaux de l'année, origine Dérimay, IBR, FCO, TGS. SCEA JASSET.
✆ **Tél. 02.48.74.55.94 ou 06.80.33.01.14.**

18 - Vds choix de TB reproducteurs charolais, HBC, de 10 à 12 mois et 4 vaches pleines, HBC, à terme janvier-février, avec toutes garanties sanitaires, prix très raisonnables et une ânesse Grand noir du Berry de 30 mois, avec certificat d'origine. J. et H. Bonnichon, 18170 Le Châtelet.
✆ **Tél. 02.48.56.21.49 ou 06.81.38.47.12.**

18 - Elevage HBC, vends 2 taureaux, 22 mois, un type viande et un type mixte, mère TVMAT = 110 et 103. EARL Breton.
✆ **Tél. 06.82.25.17.13.**

21 - Elevage Levoyet Herd Book Limousin VEND reproducteurs 17 mois, broutardes reproduction (réf. 4512)
✆ **03 80 23 68 04**

21 - VENDS race montbéliarde grand-mère à taureau, soeur de Tenorino (Lautchaux-Ezozo), - génisses et vaches en lactation, IND IBR, CL. (réf. 470B)
✆ **06 77 96 42 98**

21 - Elevage charolais (HBC) BAUDOT à Pont et Massène (Côte d'Or) propose à la vente large choix de reproducteurs (taureaux adultes, 30 taureaux de 18 mois, et 30 veaux de l'année) et ce, en apportant toutes les garanties sanitaires et de reproduction. Elevage ayant sélectionné depuis longtemps le vêlage facile. Accueil permanent ou sur RDV et livraison toutes distances.
✆ **03 80 97 23 28**
06 07 75 59 74

21 - VENDS 7 vaches charolaises pleines IND IBR . Modot Michel 21350 Velogny(réf. 470A)
✆ **03 80 64 60 60**

25 - VDS 2 belles femelles Abondance + 4 génisses à saillir + 3 chévres pleines agric. bio.
✆ **03 81 96 58 97**

38 - A vendre génisse Prim'Holstein terme début décembre.
✆ **04 74 57 00 41 HR**

42 - Vds taureaux holstein, rouge et noir montbéliard, tt âge, grande origine, poss. livraison
✆ **06 89 30 04 69**

42 - Vds 2 génisses MO de 10 semaines, 350 euros l'une (42) St-Romain-en-Jarez
✆ **06.64.99.37.06**

42 - Cess. vds laitières Holst. CL
✆ **06.32.50.59.18 ou 04.77.20.87.60**

43 - Vds TX Limousin 2 ans HBL, bonne origine, très calme, cse renouvellement, liv poss.
✆ **06 08 10 29 72**

54 - Vends repro Limousins HBL, 3 males 1 à 2 ans + génisses à saillir garant. sanit. + bétaillére Ifor William 3,70 x 2,85 m charg. utile 2T5.
✆ **06 09 53 89 49**

55 - Vends taureaux Limousins tous .ges, garant. sanitaires, HBL, livrais. possible. Elevage Bayard.
✆ **03 29 70 68 70**

58 - VENDS taureaux HBC 1 et 2 ans maigres, IBR A, FCO 1 et 8. GAEC Pellé G. et J. (réf. 4707)
✆ **03 86 58 36 54**
ou 06 47 59 78 09

58 - VEND veaux reproducteurs Limousins 15 mois, type mixte viande, très docile, IND IBR Paratub. (réf. 490C)
✆ **06 80 13 50 81**

69 - Achète bons broutards charolais mâles et femelles non OGM. Règlement assuré.
✆ **06 80 44 67 41**

69 - Vds trx 18 mois fils et petit fils Savinoise + veaux repro. + vaches et génisses gestantes + 18 mois femelles. TGS. Elevage Grange Stéphane 69 Savigny.
✆ **06 31 41 82 83**

69 - Vds vaches charolaise avec le veau.
✆ **06 37 93 44 34**

69 - Vds taureaux charolais TR bon origine HBC IND IBR BVD vêlage facile.
✆ **06 85 73 49 86**

L'ELEVAGE CHAROLAIS DESSERT MAURICE
«Les Sillets» 03210 Marigny
Vous invite le samedi 17 décembre à partir de 10h00
à la VENTE de 25 gros taureaux charolais issus d'IA nés en 2010
Améliorant l'aptitude au vêlage, le lait et le développement
Renseignements au 04 70 43 96 94 ou sur www.elevagedessert.com

Les offres d'emploi de l'APECITA

AL011251 - JURA
CHEF DE CULTURE PEPINIERE H/F
Pépinières d'altitude et paysagiste. Équipe de 7 personnes. Production hors sol et projet de développement de production pleine terre. Après définition des objectifs avec le Chef d'Exploitation, planification et gestion de la production, évaluation des besoins et suivi des stocks/commandes. Enregistrement des données pour calcul et suivi des coût de production. Mise en culture et suivi de culture. Encadrement d'un salarié à temps partiel et ponctuellement de stagiaires. Gestion du matériel. Conseil et vente aux particuliers. BTS ou Bac pro. expérimenté. Expérience en pépinière souhaite. Maîtrise Excel. Force de proposition. Autonomie rapide. Permis B. Capacité de communication et à faire remonter des informations. Réactivité et capacité à prendre des décisions. CDI Temps plein annualisé. Entrée en poste à définir.

AL011281 - SAONE ET LOIRE
TECHNICIEN QUALITE H/F
Société spécialisée dans la fabrication de produits frais asiatiques à destination principalement de la grande distribution. (13 salariés). Tenue du manuel HACCP et enregistrements informatiques concernant la traçabilité. Enregistrements papiers. Contrôle du stock et inventaire. Planification des productions. Gestion des commandes auprès des fournisseurs. Gestion des audits DSV, fraudes, et clients. BAC+2 IAA. Connaissances précises de la méthode HACCP. Personne de terrain polyvalente, dynamique et entreprenante, rigoureuse et sérieuse. Entrée urgente. CDI. Poste à 35h. Salaire net 1200 €/mois + primes de mérite.

AL011121 - BAS-RHIN
TECHNICIEN DE PRODUCTION H/F
PME 12 pers. fabrication de produits laitiers frais (yaourt, faisselles). Production, fabrication en solo ou assisté par personnel ouvrier. Peut être appelé à toutes activités de l'entreprise, depuis réception du lait jusqu'à expédition. Participation à organisation et planning. BTS Agroalimentaire. Esprit d'équipe. CDD 3 mois avec poss. CDI. ds structure. 1500/2000€ brut/mois sur 13 mois.

AL011136 - DÉPT : 89 58 71 21 70 25 39
COMMERCIAL H/F
Pour entreprise de dimension nationale spécialisée en agrofourniture. Dans le cadre du développement de sa région, notre entreprise de dimension nationale spécialiste en agrofourniture. Votre mission consistera à vendre et faire vendre notre gamme de produits pour le compte de notre réseau de distributeurs (coop et négoces agricoles). BTS Agri/Agro. CDI. Salaire : fixe x13 + commissions + frais de déplacements..

AL011156 - SUISSE ROMANDE (À 30 MINUTES PONTARLIER)
TECHNICIEN D'ÉLEVAGE EN PRODUCTION PORCINE H/F
Elevage porcin (330 truies) cherche rapidement un collaborateur expérimenté. Suivi des mises bas et des portées + seconder le chef d'exploitation. CAP de technicien d'élevage en production porcine mini exigé. Permis de conduire + véhicule indispensable. Rémunération attractive (de 3.500 à 4.200 €). CDI, long terme.

AL011174 - TOUTE LA FRANCE
REPRESENTANTS POUR LA COMMERCIALISATION DE NOS VÉGÉTAUX ORNEMENTAUX D'EXTÉRIEUR H/F
Groupe Italien : 1.000.000 de plantes exportées chaque année dans 16 pays et 150 hectares de production en pleine terre et hors-sol. Nous recherchons des représentants pour la commercialisation de nos végétaux ornementaux d'extérieur. Connaissance végétale et éventuellement connaissance de l'italien.

AL011194 - BAS RHIN
CHARGE DE MISSION H/F
BE Envt. Sera en charge de la réalisation études environnementales dans le cadre d'élaboration de PLU, d'études d'impact sur l'envt liées à des projets de dvpt urbain et de diagnostics environnementaux de plans de paysage. Bac+5 Ecologie et/ou de l'envt. Exp. de 1 à 3 ans en bureau d'études environnement. Maîtrise outils de cartographie (ArcGIS) serait un +. CDD 6 mois, Fév 2012. Salaire 1650 à 1900€ brut.

AL011218 - LORRAINE
AUDITEUR AGRICULTURE BIOLOGIQUE H/F
Contrôle & Certification AB - Organiser plannings, plans de tournée auprès des opérateurs suite à réception mandatements annuels - Mener contrôles & prélèvements pour audit de qualité - Communiquer dossiers aux chargés de certification au siège. Bac+2/3 en Agriculture/Agronomie + expér. 21.3K€+bonus annuel sur objectifs+participation/intéressement+PEE)+prévoyance+voiture+ ordinateur/tel portables.

AL011260 - DOUBS
EMPLOYE EN CAVE - CHARGE DE LA SELECTION DES FROMAGES H/F
Société référente dans l'affinage du Comté. Vous serez chargé du suivi des soins apportés aux fromages, de la gestion des fromages en cave, ainsi que de leur sélection. Vous avez suivi une formation fromagère et êtes fort d'une expérience dans la fabrication ou l'affinage. CDI 13e mois + mutuelle et participation.

AL010589 - YONNE
CONSEILLER D'ENTREPRISE EN PRODUCTIONS ANIMALES VIANDE BOVINE H/F
OPA. Accompagner les éleveurs notamment en bovins allaitants dans leémergence et la réalisation de leurs projets. Contribuer à la production deéléments de prospective concernant l'évolution de leélevage allaitant dans la zone ALYSE (Aube, Loiret, Yonne). Discerner, collecter et analyser les attentes et les besoins des éleveurs. Animer des actions techniques individuelles ou collectives sur leensemble de la zone. Conseiller les agriculteurs. Mettre en place et conduire des actions de formation et de développement. Promouvoir et valoriser auprès des éleveurs, l'offre de service des structures membres d'ALYSE. Ingénieur avec solide expérience, ayant de bonnes connaissances techniques en élevage, notamment en production de bovins allaitants. Aptitude à l'animation et au contact avec les agriculteurs en groupe ou individuellement. Capacité d'analyse et de synthèse. Aptitude et goût pour le travail en équipe. Capacité à prendre des initiatives. Permis de conduire B (voiture de service mise à disposition). CDI. Entrée dès que possible. Poste basé à Auxerre avec dplts Aube et Loiret.

AL011291 - HAUT RHIN
TECHNICIEN EXPERIMENTATION EN VITICULTURE H/F
Pour centre recherche. Participation aux interventions culturales hivernales (taille, descente bois, ...). Saisie info. données, mise à jour logiciel de suivi cultures. Particip. aux prélèvements et mesures sur parcelle. Particip. occasion. à entretien et production vignes en serre. BAC mini. Connaiss. et exp. en prod. végétales appréciées. Entrée 02/01/2012. CDD 2 mois avec poss. prol. 1400,07€ brut/mois.

Pour obtenir les coordonnées des entreprises, contactez la délégation la plus proche :
Bureau de Colmar Tél. 03.89.22.24.87 • Bureau de Dijon Tél. 03.80.70.27.37
N'hésitez pas à consulter l'ensemble de nos offres d'emploi sur le site :
www.apecita.com dans la rubrique Emploi

69 - Vds 1 génisse prête Montb. terme le 13 déc. B. origine CL GS père Oxalin.

✆ **06 32 07 52 70**

71 - Vds taureaux 18 mois et veaux repro. charolais, HBC, TGS, liv. pos. Gaec Berland, Viry.

✆ **06 73 34 07 96**
06 85 13 37 68

71 - Elevage HBC Gaec Pichard vous propose en permanence la vente de veaux et de taureaux 18 mois reproducteurs. Vds 1 taureau 6 ans org. B. Bonnot. 71410 Sanvignes-les-Mines.

✆ **03 85 67 04 53**
ou 06 74 08 93 60

71 - Vds 10 vaches charolaises gestantes, IBR A, FCO, TGS, vêlage février à avril.

✆ **06 28 28 75 47**

71 - Vds, cause cessation, lot 10 vaches limousines avec veaux de 1 à 3 mois, indemnes IBR.

✆ **03 85 88 87 66 H.R.**

71 - VENDS taureaux HBC, bonnes origines viande et gabarit. GAEC Goulliard (réf. 490E)

✆ **03 85 79 40 98**

89 - VENDS vaches vêlées PH, 1ère ou 2ème lactation, 1 ou 2 cont. de 30 à 40e point B+, Soumaintrain (réf. 4911)

✆ **06 82 00 00 39**

Caprin

07 - Vds 60 chèvres alpines et sannens + 25 chevrettes mise bas 01 à 03 2012

✆ **06 76 73 72 66**

38 - Vds boucs Alpin cornu IA indemn CAEV sympa 3 ans 2 disponibles.

✆ **06 71 06 40 71**
04 76 50 67 75

69 - Vds chèvres mises bas fin 01/2012 élevage AB.

✆ **06 88 03 03 14**

69 - Vds troup. 35 jeunes chèvres 120 euros + 10 chevrettes 140 euros MB février + bouc - Vds Cornadis traite 18 PL + Cornadis stabul 54 PL.

✆ **06 20 11 23 70**

Ovin

18 - Vends 120 brebis de reproduction, cause cessation d'activité.

✆ **Tél. 06.87.30.75.46.**

26 - Vds béliers préalpes du sud de janvier 2011 et Vds 4 chiots Patou née dans troupeaux

✆ **04 75 28 52 05**

26 - Vds cause retraite Troupeau de brebis préalpes

✆ **06 43 60 83 74 (soir)**

Porcin

89 - VENDS porcelets Bio croisés Gascon et truies ou ECHANGE contre ovins. (réf. 4604)

✆ **06 70 73 79 58**

Equin

42 - Vds 2 juments comtoises, pp pleines, 3 et 4 ans + pouliche comtoise pp 8 mois

✆ **04 77 60 54 85**
06 83 49 24 80

88 - Vends poulain demi sang arabe M 7 mois avec papiers pucé.

✆ **06 81 39 53 14**

Volaille-Lapin

26 - Vds Poules pondeuses élevées plein air 1,50 euros pièce, prix dégressif selon quantité

✆ **06 20 43 62 00**

Chien

71 - Vends chiots Beaucerons 2 mois, n° tatouage mère : 250269801371222.

✆ **03 85 80 21 99 H.R.**

71 - Vends chiots Border Collie Lof, nés 01.10, mère 23511/4543.

✆ **03 85 79 82 15 après 21 h**

71 - Vends chiot mâle Border Collie, né le 29/08/2011, pucé, vacciné, vermifugé, n° tat. mère 250269604039413.

✆ **06 24 29 96 44**

71 - Vds chiots type yorkshire, à réserver pour Noël, nés le 11/10/2011, mâles, pucés et vaccinés, non inscrits au lof. Immatriculation mère : 250269604040444. 2 chiots à la naissance. Mail : jean-baptiste.picard4

✆ **06 74 45 19 29**

Chasse-Gibier

01 - Cse cess vds plusieurs couples de pigeons en rapports issus de races diff. 15 euros le couple et pigeonneaux 7 euros le couple + pigeons de réforme 2 E/pièce

✆ **03.85.51.82.38. hr**

En raison des congés de Noël,

Terres de Bourgogne

NE PARAÎTRA PAS le 30 décembre.

Pensez à envoyer
vos petites annonces

AVANT LUNDI 19 DÉCEMBRE 12H

pour parution

le vendredi 23 décembre

Tel. 03 80 78 90 40 - Fax 03 80 70 08 02
pa@terres-de-bourgogne.net

PETITES ANNONCES

3, 10 ou 27 départements

Annonces réservées aux particuliers - Le journal accepte les petites annonces jusqu'au lundi 12h00.

1 REMPLISSEZ VOTRE GRILLE *(en lettres capitales lisibles, une lettre par case, une case blanche entre chaque mot)*

La ligne supplémentaire : 3,05 € TTC

❑ **Annonce encadrée : 3,05 €TTC** ❑ **Annonce domiciliée au journal : 4,57 €TTC**

2 COCHEZ LA ZONE DE DIFFUSION DE VOTRE CHOIX ET LE NOMBRE DE PARUTION (S)

❑ **RÉGIONALE - 3 départements**
(Côte d'Or, Nièvre, Yonne)
❑ 1 Parution **10 €**
❑ 2 Parutions **15 €**
❑ Parution supplémentaire **5 €**
(identiques et consécutives)

❑ **GRANDE RÉGION - 27 départements**
(Ain, Allier, Ardèche, Cher, Corrèze, Côte d'Or, Creuse, Doubs, Drôme, Isère, Jura, Loire, Haute-Loire, Meurthe et Moselle, Meuse, Moselle, Nièvre, Puy de Dôme, Bas Rhin, Rhône, Saône-et-Loire, Haute-Saône, Savoie, haute-Savoie, Vosges, Territoire de Belfort, Yonne)
❑ 1 Parution **29 €**
❑ 2 Parutions **43 €**
❑ Parution supplémentaire **15 €**
(identiques et consécutives)

❑ **VALLÉE DU RHÔNE ET BOURGOGNE - 10 départements**
(Ardèche, Côte d'Or, Drôme, Gard, Isère, Nièvre, Rhône, Saône-et-Loire, Yonne, Vaucluse)
❑ 1 parution **17 €** ❑ 2 parutions **26 €** ❑ Parution supplémentaire **10 €** *(identiques et consécutives)*

3 COCHEZ LA RUBRIQUE DE VOTRE CHOIX

- ❑ Tracteurs
- ❑ Matériels de travail du sol
- ❑ Matériels de récolte
- ❑ Matériels de traitement
- ❑ Matériels arbo-viti
- ❑ Matériels de distribution
- ❑ Matériels d'épandage
- ❑ Matériels d'irrigation
- ❑ Matériels forestiers
- ❑ Matériels travaux publics
- ❑ Matériels de cave
- ❑ Matériels de manutention
- ❑ Matériels de station
- ❑ Matériels de taille
- ❑ Materiels agricoles divers
- ❑ Véhicules utilitaires
- ❑ Véhicules tourisme
- ❑ Ventes/achats de récoltes
- ❑ Cultures sous abris
- ❑ Plants/pépinières/Droits à produire
- ❑ Bâtiments professionnels
- ❑ Propriétés achat/ventes
- ❑ Terrains
- ❑ Locations agricoles
- ❑ Locations autres
- ❑ Offres d'emplois
- ❑ Demandes d'emplois
- ❑ Propositions commerciales
- ❑ Offres de service
- ❑ Mariage-rencontres
- ❑ Divers
- ❑ Animaux divers
- ❑ Bovins
- ❑ Caprins
- ❑ Ovins
- ❑ Porcins
- ❑ Equins
- ❑ Volailles/Lapins
- ❑ Chiens
- ❑ Chasse/gibier

4 JOIGNEZ VOTRE RÉGLEMENT ET ENVOYEZ LE TOUT À TERRES DE BOURGOGNE

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

Code Postal :

❑ Je joins un chèque de €TTC
à l'ordre de Terres de Bourgogne

❑ Je règle par CB la somme de €TTC
carte N° |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|
expire fin |_|_|/ |_|_| signature:
Banque

Terres de Bourgogne

Les Jardins d'Octobre - 4, rue Davout
BP 77409 - 21074 DIJON Cedex
Tél.: 03.80.78.90.40
Fax : 03.80.70.08.02

Votre justificatif comptable

A découper et à conserver

parue le:.....
Nom - Prénom :.....
Adresse :
.....
.....

Collez ci-dessous votre annonce parue dans le journal

Montant :.....TTC

(dont TVA 19,6 % soit.....€)

CÔTE D'OR

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société civile immobilière
Dénomination : SCI JUVIMMO
Siège social : 10, rue du Cottage, 21121 Fontaine les Dijon
Objet : L'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers dont la Société pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, échange, construction, apport ou autrement.
Durée : 99 ans
Capital : 255.000 euros
Apports en numéraire : 4.585,75 euros
Apports en nature : 998 parts sociales de la SCI DIORS IMMO évaluées à 829.348 euros et le capital restant du sur emprunt pour acquisition desdites parts d'un montant de 578.933,75 euros
Gérance : Monsieur Pierre Martin demeurant 10, rue du Cottage - 21 121 Fontaine les Dijon
Cession de parts : librement cessibles entre associés ; à d'autres personnes qu'avec l'autorisation préalable de l'assemblée générale extraordinaire à l'unanimité des associés
Immatriculation : au RCS de Dijon.

AL21498306

Par acte SSP en date 1er/12/2011, il a été constitué une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : DALLOZ 21
Objet : acquisition et gestion immobilière
Siège : 3 rue des Viaux, 21200 Ruffey les Beaune
Capital:1 000 €
Durée : 99 ans
Gérant : Jean-Philippe Machuron, 3, rue des Viaux, 21200 Ruffey les Beaune
Immatriculation : RCS Dijon.

AL21498341

Constitution SSP à Izeure en date du 01-12-2011 de la SCI à capital variable NPG . Capital et minimum: 10 Euros Maximum: 100 euros. Siège: 6 rue des coquelicots, 21110 Izeure. Durée: 99 ans. Gérance : Guillemot Nicolas , 25 Bis rue Bossuet 21110 Aiserey. Objet: Acquisition, revente,location vide ou meublée, gestion et administration civiles de tous biens et droits immobiliers lui appartenant Cessions de parts sur agrément des associés. RCS: Dijon

AL21498342

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination :ADREM.COM
Forme : EURL
Siège social :18 rue Georges Duthu 21600 Longvic
Objet : création de sites internet, conseil en communication, régie publicitaire
Durée : 99 ans
Capital : 2 000 €
Gérance : Melle Mathelin Cécile demeurant 18 rue Georges Duthu, 21600 Longvic
Immatriculation au RCS de Dijon

AL21498366

Etude de Maîtres
Jean-François MEILLER,
Jean-Baptiste DUPY
et Frédéric VLEUGELS,
Notaires associés à Autun
(Saône-et-Loire),
19 rue de Lattre de Tassigny.

Suivant acte reçu par Maître Jean-Baptiste Dupy, Notaire à Autun (71400), le 17 novembre 2011, enregistré à Châlon sur Saône Est, le 22 novembre 2011, Bordereau 2011/1718, Case n° 1 Extrait 3824, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :
Objet : l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers
Dénomination : SCI DU GRAND PRE
Siège social : Morey Saint Denis(21220) 4 rue de Citeaux
Durée : 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S.
Capital social : soixante treize mille cent euros (73.100,00 eur) par voie d'apports en numéraire
Cessions de parts : toute cession est soumise à agrément
L'exercice social commence le 1er janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.
Le gérant de la société est Madame Marie-José Coiret née Schneuwly demeurant à Morey Saint Denis (21220) 4 rue de CiteauxLa société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Dijon.
Pour avis
Le Notaire.

AL21498368

APPORTS

TRANSMONTAGNE TAXIBUS (EX JEANMA)

SARL au capital de 1.000 € porté à 53.000 €
Siège : Sombernon (21540)
22 Rue du Vieux Château
528 220 817 RCS Dijon

Par acte sous seing privé du 13 Octobre 2011, la Société AUTOCARS TRANSMONTAGNE, SARL au capital de 90.000 € dont le siège est à Sombernon (21540) - 22 Rue du Vieux Château, 308 101 773 RCS Dijon, et la Société TRANSMONTAGNE TAXIBUS (en JEANMA) susnommée, ont établi un projet d'apport partiel d'actif régi par les dispositions de l'article L.236-22 du Code de Commerce, aux termes duquel la Société AUTOCARS TRANSMONTAGNE faisait apport à la Société TRANSMONTAGNE TAXIBUS (en JEANMA) de sa branche complète et autonome d'activité de transport de personnes à mobilité réduite, exploitée à Sombernon (21540) - 22 Rue du Vieux Château, pour un actif évalué à 97.604,45 € et un passif à 45.455,78 €, soit un apport net de 52.148,67 €.
En rémunération de cet apport, la Société TRANSMONTAGNE TAXIBUS (en JEANMA) devait augmenter son capital de 52.000 € pour le porter de 1.000 € à 53.000 €, par la création de 5.200 parts nouvelles de 10 € nominal chacune.
La prime d'apport s'élève à 148,67 €.
Ledit projet a été approuvé par l'Assemblée Générale Extraordinaire de la Société AUTOCARS TRANSMONTAGNE du 22 Novembre 2011 et par les décisions extraordinaires de l'associé unique de la Société TRANSMONTAGNE TAXIBUS (en JEANMA) du 22 Novembre 2011, décisions aux termes desquelles l'associé unique a corrélativement augmenté le capital dans les conditions ci-dessus énoncées, constaté la réalisation définitive de l'apport partiel et modifié en conséquence les articles 6 et 7 des statuts.

AL21498365

MODIFICATION DE CAPITAL

CM3

Société à responsabilité limitée
au capital de 15.000 euros
Siège social : 8bis, rue Monge
21200 Beaune
514 307 081 RCS Dijon

Par un procès-verbal des décisions de l'associé unique du 31 mars 2011 statuant conformément à l'article L. 223-42 du Code de commerce, il a été décidé de ne pas dissoudre la Société. Mention au RCS de Dijon.

AL21497492

E & I SERVICES

SARL au capital de 2000 Euros
39 boulevard Pasteur,
21130 Auxonne
453660573 R.C.S. Dijon

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire en date du 23 novembre 2011 il a été décidé de modifier le capital de la société en le portant de 2000 Euros à 30000 Euros
Les statuts ont été modifiés en conséquence.
Nouvelles mentions :
Le capital social s'élève désormais à 30000 Euros
La nature de l'augmentation de capital consistant en : Prélèvement sur les réserves
Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de Dijon

AL21498336

TRANSFERT DE SIÈGE

CUMA SAINT MARIE

au capital de 29 300 euros
Siège social : 7, rue Paul Masson
21190 Merceuil (Côte d'Or)

Suivant un procès-verbal d'assemblée générale du 17 novembre 2011, il résulte que :
le siège a été transféré, à compter du 17 novembre 2011 ; en conséquence, l'article 5 des statuts a été modifié comme suit :
Ancienne mention :
Le siège social est fixé à Bligny les Beaune (Côte d'Or) Château de la Vervelle.
Nouvelle mention :
Le siège social est fixé à Merceuil (Côte d'Or), 7, rue Paul Masson.
Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce de Dijon.
Pour avais, le représentant légal.

AL21498337

NOMINATION

SAD SOCIÉTÉ AUTOMOBILES DELPLANQUE

SARL au capital de 282 031 euros
5, rue des Ardennes
21000 Dijon
RCS Dijon 330 023 045

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire annuelle du 27 juin 2011, 1) ont été nommés :
- aux fonctions de commissaire aux compte titulaire : la société SOFIGEC AUDIT ayant son siège 37, rue Jean de La Fontaine 90000 Belfort
- aux fonctions de commissaire aux comptes suppléant : Madame Isabelle Schmitt sise 37 rue Jean de la Fontaine à 90000 Belfort. Pour une durée de 6 ans.
2) ont été nommés en qualité de co-gérants de la société, en complément de ceux déjà nommés antérieurement :
- Monsieur Jonathan Hess demeurant 9 rue des Arquebusiers à 67000 Strasbourg, né le 12/04/1981 à Strasbourg, de nationalité française, nommé pour une durée indéterminée.
-Monsieur Anthony Hess demeurant 3 avenue de la Liberté à 67000 Strasbourg, né le 24/05/1982 à Strasbourg, de nationalité française, nommé pour une durée indéterminée.
Mention sera faite au RCS : de Dijon
Pour avis

AL21498339

CAP NORD AUTOMOBILES

SARL au capital social de 38 112 euros
11, rue des Ardennes,
21000 Dijon
RCS Dijon B 413 836 925

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire annuelle du 28 juin 2011, 1) ont été nommés :
- aux fonctions de commissaire aux compte titulaire : la société SOFIGEC AUDIT ayant siège 37, rue Jean de La Fontaine 90000 Belfort
- aux fonctions de commissaire aux comptes suppléant : Madame Isabelle Schmitt sise 37 rue Jean de la Fontaine à 90000 Belfort. Pour une durée de 6 ans.
2) ont été nommés en qualité de co-gérants de la société, en complément de ceux déjà nommés antérieurement :
- Monsieur Jonathan Hess demeurant 9 rue des Arquebusiers à 67000 Strasbourg, né le 12/04/1981 à Strasbourg, de nationalité française, nommé pour une durée indéterminée.
-Monsieur Anthony Hess demeurant 3 avenue de la Liberté à 67000 Strasbourg, né le 24/05/1982 à Strasbourg, de nationalité française, nommé pour une durée indéterminée.
Mention sera faite au RCS : de Dijon
Pour avis

AL21498340

SOCIÉTÉ PAUL ROSA ET FILS

Société par actions simplifiée Unipersonnelle
Au capital de 48 000 euros
Siège social : BP 1 - 21 460 Epoisses
017 050 220 RCS Dijon

Au terme d'une décision unilatérale en date du 29 novembre 2011, il a été décidé de nommer à compter de cette date, Monsieur Jean-Claude Bos demeurant 102 Grande Rue à Fontaines (71150) en qualité de Président pour une durée illimité, en remplacement de Monsieur Bruno Badin, démissionnaire.
Pour avis.

AL21498364

GRANULATS BOURGOGNE AUVERGNE

Société par action simplifiée
au capital de 2.792.534,24 euros
Siège social : Lieudit Pont de Colonne
21230 Arnay le Duc
421 197 906 RCS Dijon

Suivant procès-verbal des décisions ordinaires en date du 4 novembre 2011, les associés ont pris acte de la démission de Monsieur Pierre Dey de ses fonctions de Président, à compter du 1er décembre 2011, et décidé de nommer en remplacement à compter de cette date, Monsieur Denis Chevalier, demeurant 30 rue de Serrigny cidex 9 bis 21550 Ladoix Serrigny.
Mention sera faite au RCS de Dijon

AL21498367

NIÈVRE

MODIFICATION DE STATUTS

HOME TECHNOLOGY

SAS au capital de 40.000 €
Siège social : Le Manoir de Giverdy
58330 Sainte-Marie
513 326 819 RCS Nevers

L'AGO du 14/10/2011 a transféré le siège social à Saint-Benin d'Azy (58270) - 6, place de la République à compter de ce jour.
L'AG du 22/10/2011 a augmenté le capital social de 7.620 €, pour le porter à 47.620 € par compensation de créance.
L'AG du 28/10/2011 a augmenté le capital social de 1.190 € pour le porter à 59.520 € par apport en numéraire.
RCS de Nevers

AL58498343

Société à responsabilité limitée
Approbation des comptes annuels
Avis de publicité et envoi à un journal d'annonces légales

DUBLAM SARL

Société à responsabilité limitée
au capital de 2 400, 00 euros
Siège social : La cendreuse
58310 Arquian
R.C.S Nevers 488 849 134
Numéro de gestion 2006 B 00068

Aux termes du procès verbal-verbal de l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 30/09/2011, il résulte que :
- l'assemblée générale du 30/09/2011 a ratifié à l'unanimité la décision des gérants de transférer le siège social :
de la Cendreuse à Arquian 58310
au 66 rue Jean Jaurès 58450 Neuvy s/Loire
- l'assemblée générale du 30/09/2011 a décidé de modifier la date de clôture de l'exercice qui se terminera le 31 janvier de chaque année.
Le prochain exercice sera clos le 31/01/2012 et il comportera 10 mois d'activité.
Mention sera faite au RCS Nevers.
Pour avis,

AL58498346

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 30 novembre 2011 il a été constitué une société
Dénomination sociale : IDFC
Siège social : 21 Rue d'Enfer, 58190 Tannay
Forme : SARL Unipersonnelle
Capital : 7500 €
Objet social : la vente, l'installation, le dépannage et l'entretien des climatisations, des systèmes de réfrigérations et du matériel utilisé dans les métiers de bouche
Gérant pour une durée indéterminée : Monsieur Damien Raison, 21 Rue d'Enfer, 58190 Tannay
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Nevers

AL58498242

LEGALYS CONSEILS
Me Benoît MARTY
3 rue du Bengy
58640 Varennes-Vauzelles

Par acte SSP en date du 28 novembre 2011, il a été constitué
une Société Civile Immobilière dénommée: HESTIA
Objet social : la propriété et la gestion de tous biens
immeubles, droits immobiliers et participations dans toutes
sociétés immobilières
Siège social : Chaulgnes (Nièvre), 6 rue des étangs
Capital : 2 000 euros
Gérance : Madame Ghislaine Garcia demeurant à Chaulgnes
(Nièvre), 6 rue des étangs et Monsieur José Rodrigues Ferreira demeurant à Chaulgnes (Nièvre), 6 rue des étangs
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation
Agrément : toute cession de parts suppose un agrément
préalable des associés réunis en assemblée générale
extraordinaire à la majorité des trois quarts des parts
sociales.
Immatriculation : RCS de Nevers
Pour Avis. La Gérance.

AL58498245

DISSOLUTION LIQUIDATION

RÉSIDENCE LES DEUX FONTAINES

Société Civile de Construction-Vente
en liquidation
au capital de 1 524,49 euros
Siège Social : RN7 - «Les Coques»
58150 Pouilly sur Loire
402 020 564 RCS Nevers

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 30 novembre 2011 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable.
Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Jean-Marie Bain demeurant à Cosne Cours sur Loire (58) - 148 bis, Rue des Quatre Fils Doumer pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé au siège social. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.
Pour avis
Le Liquidateur

AL58498345

NON DISSOLUTION

JODY

SARL Unipersonnelle
au capital de 8000 euros
21 rue du Pont Cizeau,
58000 Nevers
442933818 R.C.S. Nevers

Par délibération en date du 21 novembre 2011, le gérant statuant dans le cadre des dispositions de l'article L 223-42 du nouveau Code de Commerce a décidé de ne pas prononcer la dissolution anticipée de la société bien que l'actif net soit devenu inférieur à la moitié du capital social.
Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de Nevers

AL58498244

LEGALYS CONSEILS
Me Benoît MARTY
3 rue du Bengy
58640 Varennes-Vauzelles

SARL COSNE

Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 44 avenue du 85ème de Ligne
58200 Cosne Cours sur Loire
523 335 396 RCS Nevers

Aux termes d'une délibération en date du 25 novembre 2011, l'Assemblée générale extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L223-42 du Code de commerce, a
décidé de la poursuite d'exploitation de la Société.
Pour avis.

AL58498249

safer Bourgogne Franche-Comté

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE LA NIÈVRE

Appel à Candidatures
La SAFER Bourgogne Franche Comté (département 58) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
Cmne de MONTAPAS (AA 11/104)
Avec bâtiments habitation et exploitation:
5 ha 05 a 42 ca
- Le bourg: B-24[P1]-25 ZC-27[P1]
Cmne de MOULINS-ENGILBERT (AA 11/103)
Avec bâtiments habitation et exploitation:
2 ha 42 a 88 ca
- Domaine de commagny: AR-5-6-155[7] - Le clou: AR-41 - Sur la prairie: AR-4 - Vignes de la cure: AP-75
Cmne de PREPORCHE (AA 11/105):
2 ha 64 a 50 ca
- La grande chaintre: ZV-28(*) - Les pres avin: ZY-60
Et, par extension, Cmne de SAINT-HONORE-LES-BAINS:
71 a 80 ca
- Bois de l hate: A-63
Cmne de SARDY-LES-EPIRY (AA 11/061):
1 ha 06 a 70 ca
- Corvee de tavenay: ZB-33-34
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 26/12/2011 à Safer Bourgogne Franche Comté, 6 rue du Ravelin 58000 Nevers , Tél.: 03 86 21 40 00 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL58498348

Lecteurs annonceurs…

Le journal sera fermé du jeudi 22 décembre au soir au lundi 2 janvier 8h00.
En conséquence, il n'y aura pas de parution le vendredi 30 décembre 2011.
Vous pouvez toutefois nous faire parvenir vos annonces légales par mail : legales@terres-de-bourgogne. net

TRANSFERT DE SIÈGE

JOEL THEBERIC

SARL au capital de 15 300 €
32 bis route de lyon
58000 Sermoise
R.C.S Nevers 408 130 284

Délibération du 14/10/2011 : l'assemblée générale extraordianire des associés a décidé de transférer le siège social du 32 bis route de Lyon, 58000 Sermoise au 16 rue Roger Melnick 58130 Guérigny à compter rétroactivement du 01/09/2011, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
La Gérance

AL58498347

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

SARL MIDI MINUIT

SARL au capital de 8.000 euros
Siège social : 7 place Saint Just 58300 Decize
SIREN 477 716 138 RCS Nevers

Le 20 juillet 2011, l'assemblée générale a pris acte de la démission des fonctions de cogérant de Monsieur Paul Coussement, à date d'effet du même jour, et a décidé de ne pas pourvoir à son remplacement.
Pour avis,

AL58498344

YONNE

MODIFICATION DE STATUTS

CENTRE DE TRI ET DE RECYCLAGE DES DÉCHETS B.T.P. DE L'AUXERROIS

Société à responsabilité limitée
au capital de 150 000 euros
Siège social : route de Chablis
89290 Venoy
408 094 241 RCS Auxerre

Aux termes d'une délibération en date du 1er octobre 2011, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de remplacer à compter de ce jour la dénomination sociale «Centre de Tri et de Recyclage des Déchets B.T.P. de l'Auxerrois» par «YONNE RECYCLAGE» et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.
Pour avis
La Gérance

AL89497698

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :
- **Forme:** Société civile immobilière
- **Dénomination :** MILE FEUGES
- **Siège social :** 20 voie Impériale, Nangis à Quenne (89290)
- **Objet :** L'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers, et notamment d'un bien sur la commue de Feuges (10)
- **Durée :** 99 ans
- **Capital :** 60.000 euros
- **Apports en numéraire :** 60.000 euros
- **Gérance :** Chantal Miguaise demeurant 20 voie Impériale, Nangis, à Quenne (89290), pour une durée illimitée.
- **Cession de parts :** libre entre associés, soumises à agrément dans les autres cas.
- **Immatriculation :** au RCS d'Auxerre.

Pour avis,

AL89498230

Aux termes d'un acte SSP en date du 25 septembre 2011 il a été constitué une société
Dénomination sociale :DAY DREAM
Siège social : 29 Rue Maurice PROU, 89100 Sens
Forme : SARL
Capital : 7500 €
Objet social : Transports Publics Routiers de Marchandises ou location de véhicules industriels pour le transport routier de marchandises avec conducteurs, assurés exclusivement à l'aide de véhicules n'excédant pas 3.5 tonnes de poids maximum autorisé, Transport de Personnes à l'aide d'un seul véhicule n'excédant pas 9 places conducteur compris et ce à titre d'activité accessoire.
Gérance : Madame Liliane Genreau, 29 Rue Maurice Prou, 89100 Sens
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Sens

AL89498241

Constitution SSP à Paron en date du 01-12-2011 de la SARL unipersonnelle à capital variable Filialetec . Capital et minimum: 1 Euros Maximum: 10 euros. Siège: 38 Avenue E P Chauvot de Beauchêne N° 84, 89100 Paron. Durée: 99 ans. Gérance : Sadik Atman , 38 Avenue E P Chauvot de Beauchêne N°84 89100 Paron. Objet: Travaux installation électrique, plomberie, chauffage, équipements thermiques, climatisation dans tous locaux. RCS: Sens

AL89498337

EVSL DELANGHE

«Aux termes d'un acte sous seing privé en date du15 novembre 2011 enregistré à Sens le 28/11/2011 bordereau no 2011/900 case 22 , il a été constitué une société à responsabilité limitée à associé unique au capital de 105500 euro dont le siège social est situé à Charny zone artisanale chemin buisson des Cailles 89120.
L'objet social de la société est l'achat, revente et la réparation de tous matériels destinés à l'entretien des espaces verts ; achat, revente et réparations de cycles motos accessoires et équipement ; achats, reventes et réparations de quad et remorques. Le capital social a été constitué par apport en numéraire de 210 euro et par apport en nature d'un fonds de commerce exploité précédemment et associé à l'exploitation d'un garage automobile ; le dit fonds apporté a fait l'objet d'un contrat d'apport pour une valeur de 105290 euro et d'un rapport rendu le 24 octobre 2011 par ETC AUDIT qualité de commissaire aux apports. L'apport prenant effet à la date du 1er novembre 2011.
. La durée de la société est fixée à 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Sens.
Monsieur Jean Paul Delanghe demeurant 3 rue des acacias à Charny 89120 est désignée en qualité de gérant ayant seul pouvoir à l'effet d'engagement général de la société à l'égard des tiers»
Pour insertion , le gérant

AL89498347

Aux termes d'un acte SSP en date du 1 décembre 2011 il a été constitué une société
Dénomination sociale :
Angélique LUCQUIN
Siège social : 4 rue des Moulins, 89340 Champigny
Forme : SARL Unipersonnelle
Capital : 100 €
Objet social : L'activité d'intermédiaire en opérations de banque, l'assistance et la recherche de tous prêts immobiliers et mobiliers.
Gérant : Mademoiselle Angélique Lucquin, 4 rue des Moulins, 89340 Champigny
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Sens

AL89498348

Il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination: MEDIAGAM
Capital: 500 euros
Siège:22 rue des Mergers les rousseaux 89500 Villeneuve sur Yonne
Objet: Campagnes publicitaires tous médias: offline et online, communication, concept, media, publicité, marketing, conseil, design, évenementiel
Durée: 99 ans
Gérant: Mme Ghamri Malika 22 rue des Mergers les rousseaux 89500 Villeneuve sur Yonne
Immatriculation au RCS de Sens

AL89498351

FIDAL
1 avenue de Saint-Geoorges
89000 Auxerre

Par acte sous seing privé en date du 1er décembre 2011, est constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme :Société à responsabilité limitée
Dénomination :EURL MATTHIEU LENOBLE
Siège social :1 rue des Noues 89400 Charmoy
Objet :- la prise de participations dans toutes sociétés,
- toutes opérations financières, mobilières ou immobilières ainsi que la fourniture de toutes prestations de services, conseils, études à des entreprises, la gestion de titres et généralement, toutes opérations de nature à favoriser le développement des différentes filiales de la société existantes ou à créer,
- la propriété, l'administration, la gestion et l'exploitation, par bail ou location, de biens immobiliers, à usage professionnel ou d'habitation, qui seront loués, acquis ou construits par elle ou qui lui seront apportés au cours de la vie sociale.
Durée :99 années
Capital :un euro (1€)
Apports en numéraire :un euro(1€)
Gérance :Monsieur Matthieu Lenoble demeurant 1 rue des Noues 89400 Charmoy
Immatriculation :au RCS de Sens
Pour avis

AL89498350

ADHEO SERVICES AUXERRE

Avis est donné de la constitution pour une durée de 99 ans d'une EURL immatriculée au RCS d'Auxerre
Dénomination sociale:Adhéo Services Auxerre
Capital :1.000 €
Objet :Le soutien à domicile, l'aide aux personnes âgées, l'assistance aux personnes handicapées, la garde d'enfants à domicile, l'accompagnement d'enfants pour tous les trajets, ainsi que la fourniture, directement ou indirectement, de tous services à la personnes, accessoirement le soutien scolaire à domicile.
Siège social :105 rue des Mignottes CS 20259 89005 Auxerre cedex
Gérant :M. Xavier Mura demeurant 18 rue Roland Beaulieu 45160 Olivet.
Pour avis.

AL89498348

ADDITIF

SCI RICEMER

5 place Robillard 89000 Auxerre

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 31 décembre 2010, la collectivité des associés a décidé, conformément à l'article 4 des statuts, de transférer le siège social du 5 place Robillard à Auxerre (89) au 29 faubourg Dilo à Saint Florentin 89600 à compter de la date de l'assemblée et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Pour Avis.

AL89498243

DISSOLUTION LIQUIDATION

K-PHIL SARL

en liquidation au capital
de 7.774,90 euros.
Siège social : 86, rue Emile-Zola,
89100 Sens. RCS Sens B 342 474 327

L'AGE des associés, réunie le 30-11-2011, a approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quitus de la gestion et décharge du mandat de M. Collas Lionel, liquidateur, et constaté la clôture de liquidation, avec effet rétroactif au 30 septembre 2011. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Sens.
Le liquidateur.

AL89498236

MODIFICATION DE CAPITAL

DROME ACCOUVAGE

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 84.348 euros
Siège social :
Grande Rue - 89770 Chailley
343 580 981 RCS Sens

Suivant procès verbal des Décisions du Président en date du 06.10.2011, il a été constaté la réalisation de l'augmentation du capital social, décidée par l'actionnaire unique en date du 29.03.2011, d'un montant de 43.452 euros, pour le porter de 84.348 euros à 127.800 euros, ainsi que l'atteste le certificat du dépositaire en date du 05.10.2011.
Le capital social est donc fixé à 127.800 euros, divisé en 60.000 actions de 2,13 euros chacune, entièrement libérées.
Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.
Mention en sera faite au R.C.S. de Sens.
Pour avis
Le Président.

AL89498244

TRANSFERT DE SIÈGE

CUMA D'ETAULES

RCS Auxerre 321 104 226

Par décision de l'assemblée générale du 30 novembre 2011, la CUMA d'Etaules a transféré son siège social de chez Michel Nolin, 6 rue des Vignes 89200 Thory chez Denis Joudrier, 5 rue de la Petite Impasse 89440 Coutarnoux.
Le président

AL89498336

NOMINATION

GALVA AFA

SA au capital de 232.500 euros
Siège social : Zone industrielle La Fourche au Sac
89190 Villeneuve l'Archevêque
387 518 699 RCS Sens

Suivant PV du conseil d'administration en date du 01/06/2011, M. Jean Jacques Vezine demeurant Ladoux, 24120 Grèzes a été désigné en qualité de Directeur Général en remplacement de M. Didier Vacher.
Suivant PV de l'AGM en date du 30/06/2011, il a été décidé de nommer M. Jean Jacques Vezine en qualité d'administrateur en remplacement de M. Didier Vacher.
Mention sera faite au RCS de Sens.

AL89498245

AVIS DE LA SAFER

safer Bourgogne Franche-Comté

SAFER DE l'ypnne

La SAFER Bourgogne Franche-Comté (département 89) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
BERU - terre AOC Chablis
1 ha 74 a 99 ca - Les terres rousses: C-109 - Sur fleys: ZC-11[F1]-11[F2]
FLEYS - bois-taillis et terre AOC Chablis
2 ha 50 a 56 ca - La cassonne: ZE-22(J)-22(K) - Les vallees: ZE-5(J) - Vallee de grillot: ZN-1[F1]-1[F2]
CHICHEE - terre et vigne AOC Chablis
Situation locative : fonds occupé
1 ha 12 a 25 ca - Les serres: C-549-550-551(A)-551(B)
Objectif : recherche d'un apporteur de capitaux pour le maintien du fermier en place
MALIGNY - bois et terre
Situation locative : fonds occupé en partie
8 ha 78 a 79 ca - Casquets: C-171 - Challat: ZT-24-65-66 - Champs meunier: ZO-20 - Chaumes jeannes: C-110 - Entree des petites forets: ZI-30 - L homme mort: F-433-987-989-990- La mothe: A-980-982 - Les crots ronds: ZK-79 - Vallee des coudres: C-822
VILLY - bois-taillis
10 a 30 ca - Vau renard: D-623
BEAUMONT - terre à louer par Bail Rural
2 ha 11 a 70 ca - 'Crot aux moines': A 44-791
CHARBUY - bois
2 ha 15 a 25 ca - Guigne soleil: ZN-333-335-341 - La gourdonniere: ZN-105 - Le chemin des oignons: ZN-234-235-236-237-238-239-240-241-242-243-246-314-316-318-320-322-325
LINDRY - bois
8 a 25 ca - Le chemin blanc: E-353
SAINT-BRANCHER
5 ha 16 a 31 ca - pré - Les sausses: A-202-203-204
1 ha 50 a 00 ca- terre en zone constructible- Les sausses: A-205(P) - Rouleau: A-238[162](P
VILLEFARGEAU - bois
55 a 30 ca - Les chaumes blanches: A-1556
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 26/12/2011 à Safer Bourgogne Franche-Comté, 18 rue Guynemer 89000 Auxerre, Tél.: 0386469974 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL89498352

CESSION

Suivant acte reçu par Maître Brisson Bernard, notaire à Auxerre (Yonne), 18-20 boulevard du 11 novembre, le 30 novembre 2011, enregistré à Auxerre, le 1er décembre 2011, bord 2011/1257/1 extrait 3704, a été cédé par Melle Justine Hedwige **Sardi**, commerçante, demeurant à Auxerre (89000) 12 rue Martineau des Chesnez, célibataire, à Mr Taher **Zaabi**, gérant, demeurant à Auxerre (89000) 8, ter rue Anatole France, divorcé, un fonds de commerce de Sandwicherie, restauration rapide, achat et vente de produits alimentaires boissons exploité à Auxerre 89000 128 rue de Paris, lui appartenant, connu sous le nom commercial L' Entre 2, et pour lequel le cédant est immatriculé au registre du commerce et des sociétés de Auxerre, sous le numéro 512.558.065 et au SIRET sous le numéro n° 512.558.065.000.11.
Le cessionnaire est propriétaire du fonds vendu à compter du jour de la signature de l'acte.
L'entrée en jouissance a été fixée au jour de la signature.
La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de vingt deux mille euros (22.000,00 eur),s'appliquant aux éléments incorporels pour 9.000 euros et au matériel pour 13.000 euros.
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, au siège de l'étude où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion,
Le notaire

AL89498349

CHAQUE VENDREDI DANS VOTRE BOÎTE AUX LETTRES...

ABONNEMENT DÉCOUVERTE

6 MOIS - 30€*

Offre valable jusqu'au 31 décembre 2011

Offre réservée aux non-abonnés

▶ Mes coordonnées

❍ Mlle ❍ Mme ❍ M. Nom Prénom

Raison sociale:

Adresse:

Lieu-dit: CP / Ville:

Tel: Fax: Mobile:

Email: @

Signature

▶ A retourner

À retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre réglement à:
TERRES DE BOURGOGNE
Les Jardins d'Octobre - 4 rue Davout BP 77 409 - 21 074 DIJON cedex
Tél. 03 80 78 90 40 - fax 03 80 70 08 02 - abonnement@terres-de-bourgogne.net

❍ Je règle 30 € par chèque à l'ordre de SEP de Bourgogne

❍ Facture: oui ❍ non ❍ *(Cocher la case correspondante)*

❍ Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail

*prix de vente au numéro. Offre valable jusqu'au 31/12/2011 en France métropolitaine. Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles. Vous pouvez être amené à recevoir des offres et propositions de nos partenaires. Si vous ne le souhaitez pas, il suffit de nous écrire en indiquant vos nom, prénom, adresse à Terres de Bourgogne - Les Jardins d'Octobre - 4 rue Davout - BP 77409 - 21 074 DIJON cedex

FETES Ours en peluche, poupées, jeux éducatifs, jouets en bois… Les grands classiques semblent indétrônables, même si, d'année en année, quelques variantes se dessinent.

Pour Noël, enfants et parents plébiscitent les jouets

La Fédération française des industries du jouet et de la puériculture (FJP) est formelle. « *Le jouet reste la catégorie de produits la plus demandée à Noël par les enfants de toutes les tranches d'âge des 3-5 en passant par les 6-8 jusqu'aux 9-12 ans. Il semble dès lors tout à fait naturel que ce marché se révèle comme protégé, alimenté de plus par une forte dynamique de la natalité en France (828 000 naissances en 2010).* »
Le jouet représente, en France, 62 % des cadeaux présents sur les listes de Noël joyeusement préparées par les mômes. Selon l'étude « cadeaux de Noël NPD », ce pourcentage grimpe à 82 % chez les 3-5 ans et 68 % chez les 6-8 ans.


M. TRICOCI
Les enfants aiment les classiques avec des mondes à construire et des histoires à raconter.

240 euros par enfant

En moyenne, l'an passé, les Français ont dépensé 240 euros par enfant pour Noël. L'enfant roi est toujours là. « *Le jouet est source de plaisir pour les enfants et quand les enfants sont heureux, les parents se sentent eux aussi satisfaits et valorisés, d'une certaine façon, plus heureux eux-mêmes* » commentent les fabricants. Un rempart contre la crise et la sinistrose, en quelque sorte.
Chaque année, bien sûr, les enfants suivent la mode. En 2011, on assiste, par exemple, au grand retour de la toupie… Pas celle en bois dont la ficelle s'emmêlait gaiement. Non, une toupie en plastique translucide, issue d'une série télévisée (Beyblade), bien sûr. Ces toupies nouvelles génération « s'affrontent dans l'arène » indique le fabricant. Le but du jeu étant d'éjecter la toupie de l'adversaire en maîtrisant au mieux sa trajectoire.
Dans les cadeaux faits pour la petite enfance, au-delà de l'affectif, la pédagogie rentrent fortement en ligne de compte. Même si le support évolue, on trouve maintenant pléthore de jouets électroniques, le but recherché par les parents des 3/5 ans reste le même : développer les capacités des tout-petits. Ces cadeaux qui allient l'utile à l'agréable connaissent un regain cette année. Les jouets de construction, notamment, connaissent en ce moment « *un rebond particulier avec une vague impressionnante de nouveaux produits qui arrivent sur le marché* ».

Une école de la vie

Patrice Huerre, psychiatre et psychanalyste pour enfants et adolescents est l'auteur de « *Place au jeu : jouer pour apprendre à vivre* ». Pour lui, le jeu est un investissement sur l'avenir « *les capacités du jeu sont déterminantes, et le seront demain plus encore, pour s'adapter avec suffisamment de satisfactions aux enjeux complexes de notre environnement, aux questions nouvelles qui se posent et faire face aux difficultés comme à l'adversité. Les valeurs du jeu sont aussi mobilisées à travers les relations aux autres en sollicitant de réelles facultés d'acceptation, d'ajustement, que l'on retrouve régulièrement dans les situations d'apprentissage. Et ces compétences s'acquièrent grâce aux jeux dès les débuts de la vie, constituant une disposition d'esprit apte à faire face aux changements et aux surprises. Les parents qui achètent des jouets à leurs enfants ne s'y trompent pas.* »
Jouer pour grandir : voilà une bonne raison de croire encore au Père Noël. **MYRIAM TRICOCI**

LES JOUETS « VINTAGES »

Chacun garde un souvenir ému de ses jouets d'enfance. Et souvent on garde une vieille peluche râpée, un chalet démontable en bois ou un Goldorack transformable dans un coin du grenier. Et oui, les parents nostalgiques d'aujourd'hui sont les enfants des années 1970. Ce qui explique en partie la longévité de certains jouets emblématiques dont le succès ne se dément pas. C'est le cas, notamment, des playmobil, les petites figurines nées de la crise du pétrole (il fallait alors trouver un moyen d'utiliser moins de matière première et de main d'œuvre pour rester compétitif). Après 37 ans d'existence, la marque est toujours dans la course. Depuis sa création, elle a produit 1, 8 milliard de figurines… Même chose pour les jeux de construction et les jeux de train. De jouets qui sont, finalement, autant utilisés par les parents que par leurs enfants. Car l'un des avantages du jouet est de pouvoir inventer un monde et s'y plonger avec ceux que l'on aime.

coin cuisine

Côte de bœuf sauce épicée et sa purée à la tomme (4 à 6 personnes)


DR

Préparation : 20 minutes ;
Cuisson : 30 minutes.

Ingrédient

1 côte de bœuf de 1,5 kg, 3 os à moelle, 2 branches de thym, 20 cl de vin rouge, huile d'olive, beurre, sel et poivre.

Sauce épicée

1 bouteille de vin rouge, 1 bâton de cannelle, 1 anis étoilée, 1/4 d'orange, 2 clous de girofle, 4 grains de poivre noir, 1 échalote, 150 g d'eau, 2 cuillères à soupe de fond de veau déshydraté, beurre.

Purée à la tomme

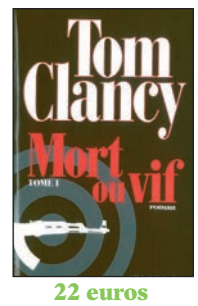
600 g de pommes de terre, 5 gousses d'ail, 100 grammes de tomme fraîche, beurre.

Réalisation

Allumer le four sur la position grill. Chauffer une poêle et saisir la côte 5 minutes de chaque côté avec un filet d'huile et une noix de beurre. Saler et poivrer puis la mettre dans un plat à four avec le thym. La cuire, proche du grill, pendant 10 minutes de chaque côté. Laisser reposer 20 minutes avant de servir.
Pendant ce temps, préparer la purée : laver et éplucher les pommes de terre, les couper en quatre et les cuire pendant 15 minutes avec démarrage à l'eau froide salée dans laquelle on aura mis l'ail épluché. Couper la tomme en petits morceaux. Egoutter les pommes de terre et l'ail et passer au moulin à légumes. Ajouter quelques dés de beurre et la tome. Mélanger et réchauffer à feu doux.
Préparer aussi la sauce épicée : faire bouillir le vin rouge avec le bâton de cannelle, l'anis, l'orange, les clous de girofle et les grains de poivre. Laisser réduire jusqu'à obtenir un liquide légèrement épais et filtrer. Eplucher et ciseler l'échalote, la faire fondre 3 minutes avec une noix de beurre et ajouter le vin rouge réduit puis le fond de veau délayé dans de l'eau bouillante. Ajouter 2 noix de beurre et mélanger.
Couper des rondelles de moelle d'un demi centimètre d'épaisseur et les pocher 5 minutes dans les 20 centilitres de vin en ébullition. Réserver dans le vin chaud, hors du feu.
Dresser la côte découpée sur un plat chaud en décorant avec les rondelles de moelle. Présenter la purée et la sauce épicée dans des récipients séparés.

vient de paraître

Mort ou vif



22 euros

« Mort ou vif » de Tom Clancy est un roman fleuve en deux tomes qui signe le retour de la série dont le fil conducteur est Jack Ryan (le précédent opus datait de 2003). Maître du techno-thriller, Tom Clancy, avec Grant Blackwood, écrit un livre effarant de précision et de réalisme. L'idée ? Jack Ryan Jr et ses cousins aidés de quelques recrues de choc doivent prendre, mort ou vif justement, l'Emir, un tueur jusque là insaisissable et qui a programmé la destruction de l'Occident. Comme toujours chez Clancy (« Sur ordre », paru en 1996, décrivait un possible 11 septembre cinq ans à l'avance), les enjeux géopolitiques ainsi que les problématiques de société et militaires sont au cœur de son écriture très efficace.

AM1149 **Mort ou vif**

Je désire recevoir le livre *Mort ou vif* au prix de 22 l'unité.
Ci-joint mon règlement par chèque bancaire à l'ordre de Réussir - 2, avenue du Pays de Caen - Colombelles - 14902 Caen cedex 9.
Nom.....Prénom.....
Adresse.....
Ville.....Code postal

Jardinage

Entre paillage et voile d'hivernage, il faut dorloter son jardin

Les premiers froids vont arriver, et avec eux, la période délicate du jardin d'ornement. Pour éviter les déconvenues, il convient de bien préparer le terrain.

Ça y est, cette fois, c'est sûr, l'hiver ne tardera pas à monter le bout de son nez… Et avec lui, les soucis de froid ou d'humidité qui pourrait bien faire piquer du nez le bananier planté là contre vents et marées. Pour avoir une petite chance de le retrouver au printemps prochain, c'est maintenant que les choses sérieuses doivent se faire. Tout d'abord, il ne faut pas hésiter à tailler… Après le 25 novembre, on peut rééquilibrer des arbustes qui se sont laissés aller, rabattre des rosiers pour être sûr de les voir refleurir abondamment au printemps suivant, élaguer les grands arbres qui en ont besoin. On doit également rabattre de moitié les arbustes nouvellement plantés pour laisser le temps aux racines de se renforcer et avoir de beaux branchages au printemps. C'est le moment de revoir ses haies, de redonner un coup de jeune aux alignements de buis. Tous ces sujets sont l'épine dorsale du jardin. C'est eux qui assurent sa structure. Il faut donc les soigner.

On peut aussi en profiter pour les soigner. En prévenant, par exemple, d'éventuelles invasions d'insectes néfastes avec des traitements de fonds à base d'huile végétale. Si la cheminée est déjà allumée, il convient de garder précieusement la cendre de bois qui apportera une bonne dose de potasse au potager, un excellent engrais naturel et gratuit.

Paillage pour des racines

Il faut aussi penser à protéger les frileux. Comme les hommes, les plantes peuvent vite avoir froid aux pieds. On peut donc butter le pied des plantes (une couche de terre plus épaisse évitera la propagation du gel aux racines). Ou privilégier le paillis. Celui-ci, en plus de protéger les racines des températures trop basses offrira d'excellents nutriments aux plantes en se décomposant. Pour les régions les plus froides, la couche devra être épaisse (au moins 7 cm). Ce paillis sera différent en fonction des besoins. À décomposition lente (comme les écorces de pins ou les rameaux de bois broyés), ils seront placés au pied des arbres et arbustes. Ils protégeront du froid, mais aussi de la levée de mauvaises herbes et limiteront donc l'entretien de ce coin de jardin. Attention, on variera aussi l'épaisseur du paillis en fonction de la matière choisie: plus épais pour la paille qui se compacte, moins pour les paillis d'écorces qui pourraient développer des moisissures si la masse est trop compacte. Pour les vivaces et les plates-bandes, on choisira des paillis à décomposition plus rapide pour pouvoir bénéficier de nutriments plus rapidement. On optera alors pour le compost fabriqué au fond du jardin ou les feuilles (non malades) que l'on a ôté de la pelouse et rapidement broyées. Évidemment, on aura pris soin de désherber avant d'installer le paillis.


M. Tricoci

Les branchages peuvent être conservés pour les transformer en paillis bien chauds.

Les voiles d'hivernage

Pour les plantes gélives, le voile d'hivernage s'impose pour ne pas retrouver le beau spécimen exotique grillé aux premières gelées. Il faut, en plus, tenir compte du climat de sa région. Elles seront, à priori, plus à l'abri en Méditerranée que dans les Alpes. Mais l'exposition du jardin au vent ou au soleil changera aussi la donne. On trouvera ce voile d'hivernage (de l'intissé qui laisse respirer la plante tout en la protégeant) dans les grandes surfaces spécialisées. Son épaisseur (indiquée en grammage) indiquera une protection plus ou moins forte. En fonction de la fragilité de la plante, du climat et de l'épaisseur du voile, on l'emmaillotera en une ou deux épaisseurs. Attention, s'il protège des frimas, il n'est pas indiqué pour le grand froid avec des espèces très peu rustiques, comme les orangers, par exemple. Là, il faudra penser, comme à Versailles, à rentrer les plantes dans un abri plus tempéré.

MYRIAM TRICOCI

Plantes en pot

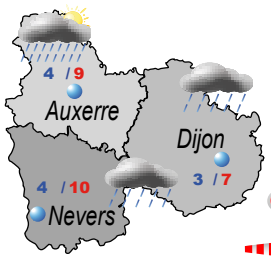
Les plantes en pot risquent encore plus le gel que les autres. En effet, la couche de terre qui protége les racines est plus fine et ces dernières sont donc plus exposées. Il faut commencer par supprimer la soucoupe si précieuse pour conserver l'eau en été. Elle risquerait de geler et de transmettre le froid aux racines. Il faut ensuite emmailloter le pot pour le protéger (avec un sac de jute, du polystyrène, du carton ou encore un plastique à bulles, par exemple).

Pour autant, il faut rester attentif. Les bruyères qui égaient le balcon en hiver ne doivent pas manquer d'eau pour autant. Dans tous les cas, pour les plantes qui craignent vraiment le froid (celles qui ne supportent pas une température inférieure à - 5 °C), il vaut mieux les rentrer dans la véranda. Ou leur fabriquer une serre à l'abri d'un mur ensoleillé et bien les emmitoufler, sans les étouffer, pour être sûr de les voir reverdir aux premiers beaux jours.



▶ Prévisions **météo** du 9 au 18 décembre

Vendredi 9 Décembre



Perturbé
Ce vendredi se déroulera sous un ciel menaçant et de nombreuses précipitations. Les vents seront modérés.

T° mini : 2 à 4 °C
T° maxi : 9 à 11 °C

Vents : Ouest 30 km/h

St Pierre Fourier
Soleil : 08:29 - 17:24
Lune : 16:36 - 07:24

Samedi 10 Décembre



Pluvieux
Le ciel restera couvert et les précipitations persisteront. Les températures seront en baisse et les vents resteront modérés

T° mini : 0 à 2 °C
T° maxi : 5 à 7 °C

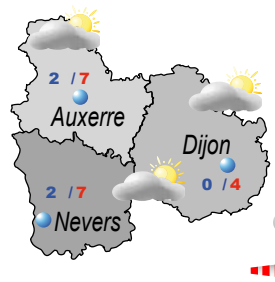
Vents : Ouest-Sud-Ouest 20 km/h

St Romaric
Soleil : 08:30 - 17:24
Lune : 17:24 - 08:20

Météo de la Bourgogne

AGATE FRANCE — AIDE À LA GESTION ADAPTÉE AU TEMPS ET À L'ENVIRONNEMENT
Prévisions Météo à 8 jours
0892 46 38 36
0,34 € ttc/min.
www.agate-france.com

Dimanche 11 Décembre



Variable
Ce dimanche sera partagé entre passages nuageux et timides apparitions du soleil. Les températures seront en baisse en matinée.

T° mini : -1 à 1 °C
T° maxi : 6 à 8 °C

Vents : Sud-Sud-Ouest 20 km/h

St Daniel
Soleil : 08:31 - 17:24
Lune : 18:20 - 09:10

Prévisions à 7 jours

Lundi 12 au Mercredi 14 Décembre :

Un temps couvert et pluvieux en perspective.

Vents : Sud à 30 km/h
T° mini. : 3 à 9 °C T° maxi. : 7 à 9 °C

Jeudi 15 au Dimanche 18 Décembre :

De nombreuses précipitations sont attendues pour ces prochains jours.

Vents : Ouest-Sud-Ouest à 30 km/h
T° mini. : 3 à 10 °C T° maxi. : 6 à 8 °C

Terres de Bourgogne

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Gérante : Mauricette Besançon • Directeur de publication : Jean-Luc Berthomé •

Les Jardins d'Octobre
4 rue Davout - BP 77 409
21 074 Dijon cedex
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02 - mail : contact@terres-de-bourgogne.net

Rédaction
• Responsable de la rédaction : Jean-Luc Berthomé mail: jl.berthome@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein mail: am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos mail: f.duclos@terres-de-bourgogne.net

Publicité
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 94 266 Fresne - Tél. 01 49 84 03 30

• Commission paritaire des journaux et publication • • 0511 T 88045 - ISSN : 1969-8232 • Dépôt légal : mois de parution •
• Tirage moyen par numéro : 7 500 ex. • Prix au numéro : 2,00 € • Imprimeries: IPS - ZA du Chant des Oiseaux - 80800 Fouilloy
Un supplément Direct Affaires destiné aux abonnés est encarté avec le journal une semaine sur deux.

▶ Sudoku

				9		1	2	
			7					6
	8	7			4			
9		1						5
2				6				4
3						8		9
			9			6	5	
5					8			
	1	3		4				

Le Sudoku est composé de 81 cases réparties en 9 régions de 9 cases.
Le but du jeu consiste à remplir les cases vides avec des chiffres (de 1 à 9) de manière à ce que :
1. chaque colonne de la grille contienne TOUS les chiffres de 1 à 9
2. chaque ligne de la grille contienne TOUS les chiffres de 1 à 9
3. chacune des neuf régions (carrés 3x3) contienne également TOUS les chiffres de 1 à 9.

Résultats du précédent numéro

1	8	2	5	7	3	9	4	6
9	4	6	2	1	8	3	5	7
3	7	5	9	6	4	2	8	1
2	3	9	8	4	7	6	1	5
8	5	4	6	2	1	7	9	3
7	6	1	3	5	9	8	2	4
6	9	7	1	8	5	4	3	2
5	2	3	4	9	6	1	7	8
4	1	8	7	3	2	5	6	9

▶ **Télévision** Sélection du 10 au 16 décembre

Samedi 10

TF1
20.50 Laurent Gerra ne s'interdit rien. Divertissement présenté par J.-P. Foucault, avec Johnny Hallyday, Michel Sardou, Isabelle Boulay, Lara Fabian, Florent Pagny, etc.
23.20 New York, section criminelle. Série avec V. D'Onofrio ⓭.

FRANCE 2
20.35 Les années bonheur. Divertissement de Patrick Sébastien, avec Charles D Lewis, Patrick Fiori, Garou, Daniel Lavoie, Aylin Prandi, Antoine, Jean-Jacques Debout, etc.
22.55 On n'est pas couché. Magazine de Laurent Ruquier.

FRANCE 3
20.35 Le sang de la vigne «Le dernier coup de Jarnac» ★★. Téléfilm avec Pierre Arditi. *Prenant.*
22.10 Les bœufs-carottes «Parmi l'élite». Téléfilm avec Jean Rochefort, Philippe Caroit.
00.25 Appassionata «Macbeth».

ARTE
20.40 L'aventure humaine «Quand les Égyptiens naviguaient sur la mer Rouge» ★★. *Intéressant.*
22.15 Madame la présidente.
23.10 Gibier d'élevage ★. Téléfilm en VO avec C. Guei (1h30). *Pas mal.*

M6
20.50 NCIS Los Angeles. Série avec Chris O'Donnell ⓭.

CANAL +
21.00 Football «Real Madrid/Barcelone».

Dimanche 11

TF1
20.50 Mission : Impossible 3 ★★. Aventures (2005) de Jeffrey J. Abrams, avec Tom Cruise (2h06). *Spectaculaire et teinté d'humour.*
23.10 Les experts. Série ⓬.

FRANCE 2
20.45 Mon petit doigt m'a dit ★★. Comédie (2004) de Pascal Thomas, d'après Agatha Christie, avec Catherine Frot, André Dussollier (1h43). (voir Sélection)
22.35 Faites entrer l'accusé «Albert Millet, le sanglier des Maures».

FRANCE 3
20.35 Les enquêtes de Murdoch : «L'effet Tesla», «Élémentaire, mon cher Murdoch», «Complot royal» ★★. Série avec Yannick Bisson.
23.20 City homicide, l'enfer du crime. Série avec S. Bourne ⓬.

ARTE
Chicago et le crime organisé
20.40 L'arnaque ★★★. Comédie dramatique (1973) de George Roy Hill, avec Paul Newman, Robert Redford (2h04). (voir Sélection)
22.45 Eliot Ness contre Al Capone ★★. *Intéressant.*

M6
20.50 Zone interdite «Touchés par la maladie à 20 ans, ils ont la rage de vivre». Magazine.
22.45 Enquête exclusive «2012 : Ils ont peur de l'Apocalypse».

CANAL +
21.00 Football «Lorient/Lyon».

Lundi 12

TF1
20.50 L'amour en jeu ★★. Téléfilm avec Bruno Madinier, C. Reali. *Sympathique, mais peu crédible.*
22.35 Esprits criminels. Série ⓬.
01.10 Au Field de la nuit.

FRANCE 2
20.35 Castle : «Cruel comme un soap», «Le flic fantôme», «La guerre des cuisines» ★★. Série avec Nathan Fillion, Stana Katic. *Excellent.*
22.50 Mots croisés. Magazine présenté par Yves Calvi.

FRANCE 3
20.35 Incroyables expériences ★★. Magazine de J. Gourmaud et N. Simon, avec J. Commandeur, J.-P. Castaldi, C. Vadim, T. Beccaro, V. Perrot. *Pédagogique et ludique.*
23.10 Les derniers jours de l'URSS ★★. *Clair et bien fait.*

ARTE
20.40 La fille de d'Artagnan ★★. Comédie (1994) de Bertrand Tavernier, avec Sophie Marceau (2h04). *Spectaculaire et fantaisiste.*
22.45 Rêve d'automne. Théâtre de Jon Fosse, avec Pascal Greggory, Valeria Bruni-Tedeschi (1h40).

M6
20.50 Coup de foudre à Notting Hill ★★. Comédie (1999) de Roger Michell, avec Julia Roberts, Hugh Grant (1h59). *Excellent.*
23.00 Nouveau look... Magazine.

CANAL +
20.55 Braquo (7 et 8/8) ★★ ⓬.

Mardi 13

TF1
20.50 Les experts, Manhattan : «La surprise du chef», «L'adieu», «Nouvel espoir». Série avec Gary Sinise ⓭.
23.15 V. Série avec L. Huffman ⓭.

FRANCE 2
20.35 2011, le roman de l'année. Magazine présenté par Laurent Delahousse.
22.45 Réunion de famille. Magazine de Jean-Luc Delarue.

FRANCE 3
20.35 Le pain du Diable ★★. Téléfilm avec Aurélien Recoing, Julien Tortora, Samuel Labarthe, Patrick Raynal. (voir Sélection)
22.40 Ce soir (ou jamais !). Magazine présenté par Frédéric Taddeï.

ARTE
Ikea, Apple, la vie mode d'emploi
20.40 Apple, la tyrannie du cool ★. *Très inégal.*
21.35 Ikea, à l'assaut du bonheur «À quoi rêvent les classes moyennes ?» ★. *Sans grand intérêt.*
22.30 La petite sirène. Ballet de J. Neumeier, avec Yuan Yuan Tan.

M6
20.50 Cauchemar en cuisine. Magazine avec Philippe Etchebest.

CANAL +
20.55 Le nom des gens ★★★. Comédie (2010) de M. Leclerc, avec Jacques Gamblin, Sara Forestier (1h39) ⓭. *Hilarant.*

Mercredi 14

TF1
20.50 Mentalist : «Juste un pétale», «Bombe humaine», «Culture et dépendance» ★★. Série avec Simon Baker, R. Tunney ⓭. *Excellent.*
23.25 Chase. Série ⓭.

FRANCE 2
20.35 Rani (1 et 2/8) ★★. Série avec Mylène Jampanoï, Jean-Hugues Anglade ⓭. *Spectaculaire.*
22.20 Avant-premières. Magazine présenté par Elizabeth Tchoungui.

FRANCE 3
20.35 Histoire immédiate «Louis Renault et André Citroën, la course du siècle» ★★★. (voir Sélection)
23.05 Enquêtes de régions. Magazine.

ARTE
20.40 Alexandre le Grand «Le Macédonien» ★★. *Pas mal.*
21.30 Trafalgar ★★. *Bien fait.*
22.25 Le dessous des cartes «Le savoir, une question géopolitique».
22.40 Les trois singes ★★. Drame en VO (2008) de N. Bilge Ceylan, avec Yavuz Bingöl (1h45). *Brillant, mais avec un rythme trop lent.*

M6
20.50 La France a un incroyable talent. Divertissement présenté par Sandrine Corman et Alex Goude, avec Sophie Edelstein, Gilbert Rozon et Dave.

CANAL +
20.55 Makay, les aventuriers du monde perdu. Documentaire.

Jeudi 15

TF1
20.50 Julie Lescaut «Les risques du métier». Téléfilm avec Véronique Genest, J.-C. Chagachbanian ⓭.
22.35 New York, unité spéciale. Série avec Christopher Meloni ⓬.

FRANCE 2
20.35 Envoyé spécial : «Les petits boulots de Noël», «Apocalypse now ?».
22.05 Complément d'enquête «Carlton : Sexe et business, des liaisons dangereuses». Magazine.
22.10 Infrarouge «Marine Le Pen».
02. 00 La Nativité ★★. Drame de C. Hardwicke, avec Keisha Castle-Hughes (1h35). *Respectueux.*

FRANCE 3
20.35 Le jour le plus long ★★★. Film de guerre en NB (1962) de Ken Annakin, A. Marton, B. Wicki, avec John Wayne (3h). (voir Sélection)

ARTE
20.40 Le grand amour ★★★. Comédie dramatique (1968) de et avec Pierre Étaix, et avec Annie Fratellini (1h23). *Brillant.*
22.05 Whisky avec vodka. Drame (2007) de A. Dresen, avec Henry Hübchen, Corinna Harfouch (1h37).

M6
20.50 L'homme de la situation ★. Téléfilm avec Stéphane Plaza, Mathilde Lebrequier (1h30) ⓭. *Lourd.*
22.30 C'est ma vie.

CANAL +
20.55 Body of proof (3 et 4/9) ★★. Série avec D. Delany ⓭. *Pas mal.*

Vendredi 16

TF1
20.50 Koh-Lanta. Divertissement présenté par Denis Brogniart.
23.40 Vendredi tout est permis avec Arthur. Divertissement présenté par Arthur, avec Claudia Tagbo, Ary Abittan, Amelle Chahbi, etc.

FRANCE 2
20.35 Drôle de Noël ★★. Téléfilm avec Valérie Benguigui, Grégori Derangère (1h41) ⓭. *Cocasse et émouvant.*
22.25 Cold case, affaires classées. Série avec Kathryn Morris ⓬.

FRANCE 3
20.35 Faut pas rêver «En Bolivie». Magazine présenté par T. Young.
23.05 Vendredi sur un plateau ! Magazine présenté par C. Viguier.

ARTE
20.40 Double jeu «Donnant donnant» ★★. Téléfilm avec Senta Berger, R. Krause (1h29). *Poignant.*
22.10 Le cerveau et ses automatismes (2/2) «Le pouvoir de l'inconscient». Documentaire.
22.55 Grand format «Ce qui fait suer les hommes...». Documentaire.

M6
20.50 NCIS : «Erreur sur la cible», «Un garçon d'exception», «Enchaînés», «En eaux troubles». Série avec Mark Harmon ⓭.

CANAL +
20.55 Tron, l'héritage ★★. Science-fiction (2010) de John Kosinski, avec Jeff Bridges (2h) ⓭. *Inégal.*

SÉLECTION


FTV - Rémi Baissau

Le pain du Diable - En août 1951, à Pont-Saint-Esprit, plusieurs personnes sont victimes de graves intoxications alimentaires. Elles ont toutes mangé du pain de la boulangerie Saillant. Cette histoire, qui fit grand bruit à l'époque et sema la panique dans la population, a été portée à l'écran avec un souci de réalisme et de respect des personnes concernées. Ce sont les thèmes de la rumeur et du bouc émissaire qui servent de toile de fond à cette histoire prenante et tragique. L'interprétation est de qualité et souligne bien la panique qui s'est répandue dans la ville. Si le médecin cherche honnêtement la vérité, les autorités venues de la grande ville (juge, commissaire, professeur de médecine, etc.) cherchent des coupables et ne font qu'alimenter la rumeur. À l'époque, plusieurs hypothèses ont circulé, mais l'affaire n'a jamais été élucidée, même si la fin du téléfilm semble fournir une piste crédible. ***Mardi 13, sur France 3, à 20h35.***

Mon petit doigt m'a dit - En adaptant les aventures de ces agents secrets «so british», Pascal Thomas a su en restituer l'esprit, tout en transposant l'action en France. Avec Catherine Frot et André Dussollier, le cinéaste a réussi un divertissement léger et plein de fantaisie, voire de poésie. Mais le rythme n'est pas toujours au rendez-vous. C'est dommage, car ces deux personnages sont des plus sympathiques. ***Dimanche 11, sur France 2, à 20h45.***

L'arnaque - Chicago, dans les années 30. Pour venger la mort d'un de leurs amis, deux sympathiques escrocs imaginent une série d'arnaques. Dans le genre, on a rarement fait mieux : un duo de comédiens mythiques, un rythme étourdissant, une histoire compliquée, mais savoureuse, beaucoup d'humour et une petite musique entêtante, il n'en faut pas davantage pour transformer ce bijou en une magistrale leçon d'arnaque. ***Dimanche 11, sur Arte, à 20h40.***

Histoire immédiate «Louis Renault et André Citroën, la course du siècle» - Louis Renault et André Citroën ont passé leur vie à se livrer une farouche bataille. Elle est fascinante, l'histoire de ces deux hommes qui furent des inventeurs et des industriels de génie, avant de sombrer tragiquement. Illustré par des images d'archives inédites, sonorisées et colorisées, ce documentaire retrace leur vie avec réalisme. ***Mercredi 14, sur France 3, à 20h35.***

Le jour le plus long - Le 6 juin 1944. Cette fresque historique reconstitue, avec précision et réalisme, les scènes du débarquement. Une pléiade d'excellents comédiens a prêté son concours à ce film très spectaculaire, qui a nécessité d'importants moyens financiers. Malgré les années, cette œuvre prestigieuse n'a rien perdu de sa puissance dramatique. Cette épopée rappelle comment le monde a vaincu la barbarie nazie. ***Jeudi 15, sur France 3, à 20h35.***

A l'initiative de la Maison de l'Europe à Nantes, une journée-débat a présenté au grand public les agricultures en Europe, la PAC et les conséquences de sa réforme.

La PAC expliquée au citoyen

Pour beaucoup de citoyens, la PAC est une institution destinée à financer les agriculteurs et qui consomme une grosse partie du budget de l'Europe. Pour beaucoup aussi, il suffirait de mieux répartir les ressources pour régler le problème de la faim dans le monde. Enfin, s'ils connaissent un peu l'agriculture française, la plupart ignorent ce qu'elle est ailleurs. « *L'Europe s'est construite autour de la Politique agricole commune, restée longtemps le symbole de sa réussite.* », a déclaré Martine Buron, présidente de la Maison de l'Europe à Nantes.

L'agriculture est en effet centrale en Europe. 42 % des terres y sont consacrées (+ 30 % de forêts). L'Europe produit 300 millions de tonnes de céréales (France, Allemagne, Pologne), 136 millions de tonnes de lait (Angleterre, Allemagne, France), 22 millions de tonnes de viande de porc (Allemagne, Espagne, France), 12 millions de tonnes de volailles (France, Angleterre, Allemagne, Espagne, Pologne), 8 millions de tonnes de viande bovine (France, Allemagne, Italie). C'est le secteur le plus important en termes d'emplois et il joue aussi un grand rôle pour l'environnement et la dynamique des territoires. « *80 % des européens sont prêts à payer pour l'agriculture* » assure Mariusz Stefan Migas, chef de l'Unité développement rural de la Direction générale de l'agriculture à la Commission européenne.

Créée en 1962, la PAC a d'abord eu pour objectif de sécuriser l'approvisionnement alimentaire de l'Europe. Aujourd'hui, les aides sont réparties entre paiements directs à l'hectare et aides au développement rural. C'est la France qui reçoit le plus d'aides directes et la Pologne le plus d'aides au développement rural. « *La PAC représente 41 % du budget de l'Union et 0,5 % de son produit brut, précise Mariusz Stefan Migas. Chaque citoyen européen paie 0,30 euros par jour pour la PAC.* »


VERONIQUE BARGAIN

La journée organisée à l'initiative de la Maison de l'Europe de Nantes et de sa présidente Martine Buron s'adressait aux citoyens, aux responsables politiques, aux agriculteurs, aux chercheurs et aux consommateurs.

RELEVER LES DEFIS DE DEMAIN

Mais l'agriculture est face à de nouveaux défis. « *Sur les 7 milliards d'habitants de la planète, 1 milliard ne mange pas à sa faim* » souligne Bruno Parmentier, directeur du groupe ESA de 2002 à 2011 et auteur de « Nourrir l'humanité » en 2007 et « Manger tous et bien » en 2011. La population augmente de 75 millions d'habitants par an. L'élévation du niveau de vie dans les pays en voie de développement, qui amène à consommer plus de viande, nécessite aussi d'augmenter la production de céréales. Enfin, un tiers des récoltes est perdu, par manque de moyens de conservation au Sud et dépassement des dates de consommation au Nord. « *Pour nourrir tous les habitants de la planète, il faudrait accroître la production de 70 % d'ici 30 ans* » calcule Bruno Parmentier.

Or, la productivité agricole n'augmente plus. Alors qu'avant 2000 il y avait 7 années d'excédent et 3 années de déficit, il y a aujourd'hui 6-7 années de déficit et 3-4 années d'excédent. Le défrichage des forêts, l'urbanisation, l'érosion, les changements climatiques font stagner voir régresser les surfaces cultivées. Et tous les autres facteurs nécessaires à l'agriculture, l'eau, l'énergie, la chimie… se raréfient eux aussi. « *A l'avenir, il faudra produire plus et mieux avec moins. Les américains et de nombreux pays ont choisi la voie des OGM. L'Europe s'oriente plutôt vers l'agronomie et l'agriculture écologiquement intensive, qui consiste à intensifier les processus biologiques* » conclut Bruno Parmentier.

AGRICULTURE VIABLE ET DURABLE

Face à ces défis, l'Europe a un rôle à jouer. Pour nourrir la population, elle doit produire plus de céréales, plus de viande, plus de lait. « *Il faut mobiliser les zones tempérées de France, d'Allemagne et d'Irlande pour produire du lait* » estime notamment Vincent Chatellier, économiste à l'Inra.

Dans ce contexte, la Commission Européenne a présenté le 12 octobre un projet de réforme de la PAC pour la période 2014-2020, avec un budget de 418 milliards d'euros (aides directes : 317 milliards d'euros, développement rural : 101 milliards). « *L'objectif est d'assurer une production alimentaire viable, une gestion durable des ressources et un développement territorial équilibré* » explique Mariusz Stefan Migas. Un premier axe est la compétitivité, avec des aides au revenu plus ciblées et mieux réparties entre régions et entre états, un soutien renforcé à l'installation, des outils de gestion des risques et des crises plus réactifs, un soutien aux organisations de producteurs et aux circuits courts et des aides à la recherche et à l'innovation agronomique. Un autre axe est la durabilité, avec 30 % d'aides directes liées à des pratiques permettant l'utilisation optimale des ressources (diversification des cultures, maintien de prairies permanentes, préservation de réservoirs écologiques et des paysages). Enfin, une grande flexibilité est accordée aux états dans la répartition des aides, avec la possibilité de soutenir davantage les zones fragiles.

V. BARGAIN

Europe

Pour Martine Buron, présidente de la Maison de l'Europe de Nantes et à l'origine de ces 2e rencontres Vivre l'Europe, il est capital que les citoyens puissent discuter pour comprendre les enjeux européens

REPORTER LA REFORME ?


V. BARGAIN

Le projet présenté le 12 octobre a déjà fait l'objet de nombreuses critiques (aspect social oublié, verdissement trop ou pas assez important…). Mais au-delà, des voies s'élèvent pour dire qu'il faut reporter la réforme, qu'une stabilité budgétaire et politique est nécessaire pour l'engager, alors que l'Europe est en crise, que les gouvernements tombent et qu'il y aura des élections en France en 2012 et en Allemagne en 2013.

INSTITUTION

Maisons de l'Europe


V. BARGAIN

33 Maisons de l'Europe existent en France, réparties sur tout le pays et réunies en une fédération. Leur objectif est de participer à l'élaboration de la citoyenneté européenne et à la construction de l'Europe des citoyens. Les points clés : expliquer l'Europe comme un projet économique, social, politique et culturel, réfléchir aux traits communs qui dessinent le visage de l'Europe et articuler les identités nationales à l'identité européenne, informer les citoyens sur les institutions, politiques, programmes et enjeux européens.

Pour cela, les Maisons de l'Europe organisent des animations, des actions pédagogiques, des expositions et sont sources d'information. Elles interviennent aussi pour favoriser la mobilité des citoyens, notamment des jeunes, et encourager les échanges entre pays d'Europe.